

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES SSP

Maîtrise universitaire ès Sciences en Psychologie

**Écarts et complémentarité entre l'approche psychanalytique et
l'approche systémique : l'exemple de l'inceste paternel**

par

Edelweiss Kabwiku

sous la direction du professeur Pascal Roman

Expert : Mme Pascale Forni

Juin 2015

«Emporte dans ta mémoire, pour le reste de ton existence, les choses positives qui ont surgi au milieu des difficultés. Elles seront une preuve de tes capacités et te redonneront confiance devant tous les obstacles.»

P. Coelho, Manuel du guerrier de la lumière

Remerciements

Avant de commencer la lecture de ce mémoire, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur et professeur M. Pascal Roman, qui m'a offert l'inspiration, les conseils dont j'avais besoin pour structurer ce travail. Ses connaissances théoriques et cliniques ont représenté pour moi une riche découverte et une aide précieuse.

Je souhaite aussi remercier Mme Pascale Forni d'avoir accepté d'examiner mon travail. Je recevrai vos commentaires avec la plus grande attention afin de bénéficier de votre expertise en matière de violences sexuelles.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à M. Tettamanti et Mme Rozat-Pariat, responsables de stage à la Consultation pour Familles et Couples des HUG, pour leur accueil et l'intérêt qu'ils n'ont cessé de témoigner à ce mémoire.

Je remercie mes amis Sheryl Mathavan, Jean Dumas, Maurine Stohr, pour leur soutien et leurs commentaires pleins de pertinence. Leur contribution a été déterminante.

Mes remerciements vont également à ma famille et mes proches, qui m'ont toujours encouragé et soutenu afin que je puisse réaliser ma passion à travers mon futur métier. Je les remercie pour toute la confiance et l'amour qu'ils n'ont jamais cessé de me manifester, sans lesquels ma motivation m'aurait quitté bien des fois.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont encouragé, accompagné et guidé tout au long de ce travail. Vous avez su transformer ce travail intellectuel individuel en une aventure collective.

Table des matières

Remerciements.....	1
Avant-propos	4
Introduction	6

Première partie

I. Généralités.....	11
1.1 Comment penser la fonction du père ?	11
1.2 Éléments de définition.....	16
1.2.1 Considérations psycho-cliniques	16
1.2.2 Considérations étymologiques et mythologiques de l'inceste	18
1.3 Inceste et sociétés : considérations anthropologiques.....	21
1.3.1 De l'évitement naturel à l'évitement culturel	21
1.3.2 Les théories explicatives de la prohibition de l'inceste	23
1.4 Les trois incestes rencontrés dans le schéma familial traditionnel.....	27
1.4.1 L'inceste paternel	27
1.4.2 L'inceste maternel	28
1.4.3 L'inceste fraternel	30

Deuxième partie

II. L'inceste paternel dans la théorie psychanalytique.....	32
2.1 De la théorie de la séduction à celle du fantasme : la naissance de la psychanalyse	32
2.1.1 Le fantasme de séduction comme attribution causale externe	35
2.1.2 Les fantasmes incestueux	37
2.2 L'inceste comme agir sexuel : caractéristiques psychodynamiques	38
2.2.1 L'agir comme sauvegarde psychique	39
2.2.2 L'agir comme défaillance du Moi-peau	41
2.2.3 L'agir comme stratégie antidépressive	42
2.2.4 L'agir comme retournement passif/actif	43
2.2.5 La relation objectale	44
2.3 La spécificité du lien auteur-victime	47
2.4 Les caractéristiques psychodynamiques de la mère.....	51
2.5 Les mécanismes de transmission transgénérationnelles	53
2.5.1 La transmission familiale sous l'angle des alliances inconscientes	55

Troisième partie

III. L'inceste paternel dans la théorie systémique.....	58
3.1 L'influence de la psychanalyse sur le paradigme systémique	58
3.2 La systémique : un renouvellement du regard sur la souffrance psychique	62
3.3 Les notions de système et de famille	63
3.3.1 Vers une théorie du système	68
3.4 L'inceste père-fille	74

3.4.1 Les caractéristiques de la relation	74
3.4.2 Caractéristiques de la communication	77
3.5 La famille et le couple	80
3.6 Le rôle de la mère dans la relation incestueuse	84
3.7 L'hypothèse du système familial incestueux transgénérationnel	88

Quatrième partie

IV – L'articulation entre psychanalyse et systémique : les modèles d'intégration assimilative	91
4.1 Apports et limites	91
4.2 Les indications cliniques	94
4.3 Un champ intermédiaire possible entre les deux ?	97
4.3.1 l'intégration assimilative	98
Conclusion	101
Bibliographie	103

Avant-propos

Dans mon parcours universitaire à l'Université de Lausanne, je me suis longtemps questionnée sur les échanges possibles entre psychanalyse et systémique – deux modèles, que j'affectionne tout particulièrement – et plus largement sur les possibilités d'une pratique psychothérapeutique intégrative et éclectique. A priori, ces deux approches semblent incompatibles: d'un côté, l'importance accordée au «monde interne» de l'individu, à la dynamique de ses représentations fantasmatiques et aux affects qui leur sont associés, de l'autre, à la réalité interpersonnelle et sociale de cet individu, que concrétisent ses appartenances à de multiples groupes sociaux. Pourtant, ces deux approches peuvent être intégrées, aussi harmonieusement que possible, de façon à répondre au mieux aux différentes demandes qui leur sont adressées.

Les écoles de psychothérapie devraient favoriser par certains côtés la voie de l'éclectisme qui leur permettraient tout à la fois de penser les différences, les limites ainsi que les frontières entre les "choses" – et, à partir de ce raisonnement, de constituer un système plus ou moins complet. Comme l'a écrit J. Mc Dougall (1988, p.606): « *En nous attachant à une école théorique, nous faisons partie d'une famille, nous sommes moins seuls face aux incertitudes qui nous assaillent tous les jours. (...) L'idéal serait de tenir dans le même respect que les nôtres les théories des autres ; cela nous permettrait de mieux percevoir les limites de nos propres modèles et leur prégnance.* ». Le but n'est pas, bien entendu, de constituer une école de plus (ce qui contribue encore au cloisonnement) mais au contraire d'ouvrir un espace de dialogue, de collaboration, d'enrichissement mutuel des écoles. Il est question bien plutôt d'une « méta-école », un terme emprunté à O. Chambon (2010), dont la visée est de garder en mouvement continu une réflexion qui ne doit pas se figer et s'isoler. Cette démarche n'est cependant pas sans danger, le principal risque étant de composer un mélange de théories et de techniques prêtant à confusion.

Il existe actuellement de nombreux courants intégratifs et éclectiques en psychothérapie. Cette variété d'approches est l'une des richesses de la psychologie, mais aussi, l'une de ses faiblesses (Scandariato, 2010). Le risque de dispersion et

de fragmentation des pratiques devient alors important.

L'origine de ce travail se situe dans ma volonté de concilier ces deux approches afin de pouvoir, de façon utopique, échapper au choix forcé d'une orientation. Le besoin d'être au croisement de l'approche systémique et psychanalytique réside en moi depuis quelques années. Le monde systémique – dans ce qu'elle offre comme compréhension de l'individu, à travers les différents systèmes dont il fait partie – familial, professionnel, social etc. – me parle beaucoup. En même temps, j'ai toujours eu un profond intérêt pour l'étude des dynamiques pulsionnelles inhérentes à la vie psychique et à l'origine de nos actions. Il m'a alors semblé intéressant de joindre, dans une même réflexion autour de l'inceste paternel, le monde interpersonnel et le monde interne, de relier plutôt que séparer rigoureusement ces deux grands paradigmes en psychothérapie.

Introduction

Pendant environ une cinquantaine d'années (fin du 19^e siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale), la psychanalyse a été pratiquement la seule référence en matière de psychothérapie (Chambon, 2010). Cette situation fut périlleuse, car lorsqu'un modèle est unique, il est nécessairement sollicité pour répondre à tous les cas et à toutes les situations ce qui peut engendrer certaine inadéquation dans les propositions thérapeutiques.

Depuis, la psychothérapie a connu des avancées considérables. Cette dernière est devenue une pratique multidimensionnelle aux formes diverses et évolutives. Il existe aujourd'hui plus de 400 formes de psychothérapies (Chambon, 2010). Il en résulte une complexité croissante qui ne manque pas d'interpeller, voire de déstabiliser, nombre de praticiens.

Au cours des années 50, l'alternative thérapeutique à la psychanalyse a été apportée par le mouvement de thérapie familiale (Goldbeter-Merinfeld, 2010). Les débuts de la thérapie familiale, devenue ultérieurement systémique, ont été dominés par des psychiatres américains ayant une formation analytique comme N.-W. Ackerman ou D. Jackson auxquels se sont joint ultérieurement des psychanalystes européens comme M. Selvini-Palazzoli ou encore H. Stierlin. Pour ces pionniers « expérimentateurs » (psychiatres, anthropologues, cybernéticiens, etc.) devenus ensuite théoriciens d'un domaine qui s'affirmait, l'émergence de cette nouvelle approche occasionnait une forme de renaissance en lien avec le renouvellement du regard sur la souffrance des patients ainsi qu'une véritable modification sur le plan de la compréhension, qui abandonnait une causalité linéaire au profit d'une causalité circulaire puis systémique avec la notion de la fonction du symptôme (Goldbeter-Merinfeld, 2010).

L'un d'eux, le pédopsychiatre psychanalyste new-yorkais N.-W. Ackerman écrira en 1958: « *Les concepts psychanalytiques ont introduit une révolution dans la théorie de la personnalité. (...). Il est temps de les intégrer et d'introduire un cadre de référence plus large au sein duquel il sera possible de conceptualiser et traiter plus efficacement les troubles d'un individu, en le considérant au sein de la matrice groupale où il se positionne en premier lieu – la famille.* » [traduction

libre] (p.59).

Selon N.-W. Ackerman, la famille doit être conçue comme une unité, avec des interactions qui influencent le développement et le fonctionnement de ses membres, qu'elle requiert pour remplir ses fonctions. De ce fait, ce qui amène les membres à se développer et à fonctionner vient principalement de l'ensemble et non de leurs caractéristiques individuelles (Haley, 1971a, 1971b). L'auteur insiste également sur la faiblesse des diagnostics traditionnels qui tendent à réduire conceptuellement l'individu et à l'isoler des groupes auxquels il appartient, au lieu de considérer la façon dont les relations familiales façonnent les individus. La réhabilitation des personnes en détresse émotionnelle dit-il: « *s'appuie sur notre capacité d'utiliser pleinement ce qui est sain chez ces personnes et leurs familles* » [traduction libre] (Ackerman, 1958, p. 10).

La thérapie familiale a radicalement changé la définition des problèmes humains ainsi que les modes d'intervention: le cadre de référence devenait non plus l'individu mais les relations entre les membres d'un ensemble et l'organisation de leurs échanges. Passer de l'intrapsychique à l'interpersonnel a donc relevé d'un défi de taille sur le plan épistémologique et pratique.

Toutefois, il convient de préciser que la famille n'a pas été exclue d'emblée du courant psychanalytique. S. Freud était fort intéressé par les familles et les aspects de la civilisation susceptibles d'intervenir dans la genèse des troubles psychopathologiques. En outre, il déconseillait les traitements individuels pour les problèmes psychologiques connectés avec la vie familiale ou conjugale (Neuburger, 2003).

Par ailleurs, le psychanalyste anglais J.-C. Flugel a fait mention dans un ouvrage paru en 1921 que la psychanalyse pourrait énormément s'enrichir si elle tenait compte des interactions et de la nature des processus mentaux engagés dans les relations intrafamiliales. Néanmoins, la psychanalyse est restée ambivalente quant à l'importance à attribuer aux relations interpersonnelles. Sous sa forme classique, elle a toujours choisi de se focaliser sur l'inconscient et son déterminisme psychique.

C'est dans cette tentative d'approcher l'homme souffrant dans son contexte et non dans son seul fonctionnement psychique que la psychothérapie systémique est

née, avec tout un corpus théorique et clinique. D. Jackson, l'un des premiers systémiciens réunis à Palo Alto, considérait qu'un individu ne peut jamais être isolé du complexe des relations interpersonnelles dans lesquelles il vit. Il a participé à ce rejet de la psychanalyse qu'il jugeait réducteur (Elkaïm, 1955).

À l'inverse, il était reproché à la thérapie familiale d'être anti-sujet et anti-récit. Pour un certain nombre de thérapeutes psychanalytiques, cette nouvelle approche qui incluait la famille faisait l'impasse sur le Sujet et son fonctionnement psychique, son monde imaginaire et fantasmatique en se focalisant beaucoup plus voire trop sur les comportements communicationnels dans les interactions familiales¹ (focalisation sur les positions hautes ou basses adoptées par les membres de la famille dans leurs relations, et sur leur mode de communication: analogique, digital, métacommunicante, paradoxale etc.).

Aujourd'hui nous n'en sommes plus vraiment au temps des clichés voire réprobations que se lançaient facilement psychanalystes et systémiciens dans les années 70-80. En effet, après de nombreuses années d'opposition ouverte, nourrie aussi bien par l'antipsychanalyse de P. Watzlawick que par l'antisystémisme de certains psychanalystes français, les approches psychanalytique et systémique tendent à reconnaître de part et d'autre leurs connivences ou du moins leur possible complémentarité (Duruz, 2010).

L'apport complémentaire de la cybernétique de second ordre² ainsi que la conscience sans cesse accrue de l'importance du contexte familiale, professionnelle et sociale sur le sort des individus, ont beaucoup contribué au dialogue entre ces deux courants.

Aujourd'hui, la lecture psychanalytique s'étend au groupe familial. Un courant de thérapie familiale psychanalytique s'est consolidé à la fin des années 60 sous l'influence d' A. Eiguer, psychiatre et psychanalyste. Il s'agit d'une modalité thérapeutique reprenant les grands fondements cliniques freudiens (règle d'abstinence, neutralité bienveillante, association libre, analyse des productions

1 D'un point de vue historique, la famille a été le système privilégié de la thérapie systémique au point qu'aujourd'hui on l'appelle souvent de manière restrictive la « thérapie de famille ».

2 La cybernétique de second ordre a réintroduit une dimension subjective et intersubjective dans la dynamique des êtres vivants, ce à quoi la psychanalyse a toujours été très sensible. L'individu – même pensé dans un système – est restauré dans son individualité. Il n'est plus réduit à ses seuls comportements observables qui nourrissent les interactions d'un système. Il est également pensé comme disposant d'une vie propre, d'une autonomie en lien avec son système d'appartenance (Duruz, 2010).

verbales et fantasmatiques à travers notamment le récit des rêves, intérêt pour le transfert³ et le contre-transfert etc.) en y ajoutant des éléments de cadre propres à accueillir le groupe familial (au moins deux générations à chaque séance).

Du côté systémique, les systémiciens ont également élargi leur champ de vision en accordant une importance aux particularités singulières irréductibles des sujets, tout en restant fidèles à leurs présupposés: la complexité organisationnelle des ensembles vivants (Duruz, 2010).

J'ai choisi de mettre au travail cette complémentarité et tension entre approche psychanalytique et approche systémique à travers l'étude de l'inceste. Plus spécifiquement, mon intérêt premier, dans le cadre spécifique des violences sexuelles, s'est dirigé vers la clinique des pères auteurs d'inceste à l'égard de leur propre fille. Quelle compréhension peuvent apporter ces deux approches dans le domaine de l'inceste paternel ? Quelle complémentarité entre elles est envisageable dans ce champ d'étude ?

Entre une théorie psychanalytique centrée sur la division du sujet entre un conscient et un inconscient et une théorie systémique centrée sur l'interaction c'est-à-dire sur ce qui se joue entre les personnes, il existe d'entrée de jeu une continuité qui est le sujet lui-même.

Mon travail se structure en quatre parties: la première partie propose de nuancer l'approche de l'inceste et de le définir à travers différents concepts d'ordre étymologique et clinique. L'analyse de ce phénomène particulier renvoie inévitablement à l'histoire de l'humanité et à ses fondements historiques, culturels et sociaux. Pour cette raison, je m'appuierai également, dans ces éléments de définition, sur les considérations à la fois mythologiques et anthropologiques ; les deux sources principales qui ont alimenté la pensée freudienne.

L'analyse s'ouvrira ensuite, en deuxième partie, sur une approche psychanalytique qui tente d'expliquer, d'une part la progression et la mise en acte de l'inceste paternel, et d'autre part la reproduction transgénérationnelle des mécanismes abusifs. L'expérience clinique et les recherches en matière de maltraitance mettent en évidence le caractère répétitif et récurrent de ce phénomène. En effet, le comportement violent, abusif ou négligent a tendance à se reproduire d'une

3 Dans cette perspective de la TFP on parlera plutôt de transfert familial.

génération à l'autre. Soumis à des formes diverses de traumatismes (à des sévices moraux, sexuels et/ou physiques), l'ancienne victime risque de reproduire sur d'autres, ses enfants en particulier, les mêmes comportements maltraitants. L'inceste met en scène également un troisième protagoniste, à savoir la mère, dans le rôle spécifique est fondamental pour la compréhension de l'interaction incestueuse. Ses caractéristiques psychodynamiques seront également décrites.

La troisième partie abordera l'inceste paternel non plus sous l'angle de la psychanalyse mais de l'approche systémique et communicationnelle où l'inceste sera défini dans sa valeur interactionnelle mais aussi en fonction des processus identitaires et idéiques du système qui le produisent. Elle invite à explorer entre autres les différentes configurations relationnelles sous lesquelles se manifeste l'inceste père-fille et leurs caractéristiques. Le rôle de la mère dans la dynamique incestueuse ainsi que les mécanismes de transmission au niveau transgénérationnel de la violence seront également abordés dans cette section.

La dernière partie traitera des apports et limites de chacun de ces deux paradigmes dans l'approche des familles incestueuses. Enfin, je discuterai des points de rencontre possibles entre ces deux paradigmes, en prenant à titre d'exemple, les nouveaux courants intégratifs en psychothérapie psychanalytique et systémique.

Étant donné la densité actuelle des études scientifiques consacrée aux violences sexuelles intrafamiliales, il est évidemment impossible de prétendre à l'exhaustivité. C'est à partir d'une consultation globale de la littérature à ce sujet, que plusieurs thèmes spécifiquement cliniques ont été examinés et relevés.

Première partie

I. Généralités

Cette partie traite des généralités sur l'inceste. Nous commencerons par quelques définitions et éléments théoriques sur la notion d'inceste. L'analyse portera ensuite sur les différents modèles anthropologiques de la prohibition de l'inceste, en appui sur les thèses de C. Lévi-Strauss, F. Héritier et S. Freud. Ce dernier a d'emblée placé la psychanalyse au coeur de l'anthropologie. Enfin, nous terminerons cette première partie par l'exposition de plusieurs modèles typologiques d'inceste. Étant donné le nombre important de ces études, nous nous focaliserons essentiellement sur trois d'entre elles : l'inceste paternel en tant qu'objet d'étude, l'inceste maternel et l'inceste fraternel, qui sont les types récurrents, rencontrés dans le schéma familial traditionnel.

1.1 Comment penser la fonction du père ?

Parler du père suppose que l'on ait préalablement défini ce à quoi le « père » renvoie. Historiquement précise, F. Marty (2003), le mot « père » est d'abord un terme employé dans sa valeur religieuse comme appellatif de Dieu, puis plus tard comme titre honorifique (les « Pères de l'Eglise », « le Saint Père ») avant de désigner un personnage familial.

Le mot « père » n'impliquait pas tant la parentalité, indispensable pour le développement et le bien-être de l'enfant. Il exprimait surtout une valeur sociale et religieuse, qualifiant le chef de la maison « *le pater familias, l'homme en tant que représentant de la suite des générations* » (Marty, 2003, p.27).

Aujourd'hui, la question du père renferme plusieurs aspects qui se recouvrent les uns les autres et qui lui confèrent une définition plus large que celle relative à la paternité. Le mot « père » renvoie en particulier à plusieurs concepts fondamentaux : le « Père de la horde primitive⁴ », « le Père oedipien », issu du

4 Selon S. Freud, dans son ouvrage *Totem et tabou* (1912/2001), l'origine de l'humanité aurait débuté avec le meurtre du père par ses fils dans la horde primitive, un groupement humain sous l'autorité d'un père tout-puissant qui possédait seul l'accès aux femmes. Les fils du père, jaloux de ne pas posséder les femmes, le tuèrent pour le manger en un repas totémique. Une fois, le festin consommé, la culpabilité se serait emparée d'eux, et par peur des représailles du père, un

complexe d'Oedipe, le « Père castrateur », le « Père symbolique »... Nous pouvons à cet égard évoquer ici le concept de J. Lacan (1975) de « Nom du Père » qui est étroitement associé à la fonction « symbolique » et qui apparaît comme une sorte de laïcisation de la notion religieuse de « Dieu le Père » (Marty, 2003).

Dans la perspective lacanienne, il y a au moins trois pères: « le Père réel », le « Père imaginaire » et le « Père symbolique » (Lacan, 1975 ; Marty, 2003).

Le premier est celui qui est « *au plus près de la dimension biologique du besoin* » (Marty 2003, p.29). C'est le géniteur, le reproducteur, celui qui subvient aux besoins primordiaux de sa famille. Mais il peut tout aussi bien être un père de substitution tel un père adoptif ou un oncle voire une femme. Le deuxième est le prototype idéal du père, le lieu des fantasmes que l'enfant, la mère, mais aussi le père, se représentent dans l'économie de leur désir. Quant au dernier, le père symbolique, c'est le représentant de la loi, son gardien⁵. Il est celui qui enrayer la toute puissance de l'enfant et ses désirs infantiles incestueux, en symbolisant la réalité paternelle. Il n'est pas la loi explique F. Marty (2003) mais y est soumis comme les autres. « *Cette garantie du respect de la loi, [précise-il], concerne avant tout l'ordre symbolique et plus précisément l'interdit de l'inceste* » (Marty, 2003. p. 29). L'assemblage de ces trois registres donnerait ainsi au père toute sa consistance et son efficacité, et permettrait à l'enfant d'intégrer les interdits fondamentaux du parricide et de l'inceste (Marty, 2003). Encore, faut-il, que le père soit lui-même préalablement inscrit dans l'ordre symbolique.

L'intériorisation de l'interdit de l'inceste entraînerait un renoncement aux pulsions sexuelles (Haesevoets, 2002). C'est le prix à payer pour une possible appartenance à la société. Pourtant, cet interdit qui se laisse entendre comme un impératif prescriptif, peut être toutefois transgressé. Le père se révèle alors incapable de remplir ses fonctions symboliques, qui sont défailtantes voire inexplorées et de

totem à son image fut créé. Par ailleurs, les fils établirent des règles correspondants aux deux tabous principaux à savoir l'interdit de l'inceste et du parricide pour que la situation ne se reproduise plus à nouveau. En raison de l'universalité de la structuration psychique de l'individu, S. Freud postule l'existence d'un lien direct entre l'histoire de l'humanité et l'histoire individuelle. L'histoire individuelle se répète selon un schéma universel qui dépasse toutes les différences de culture et d'histoire. La forme que prend cette répétition correspond au complexe d'Oedipe (Freud, 1912/2001).

5 La psychanalyse identifie le Père à la figure de la loi. C'est dans le nom du père qu'il nous faut reconnaître cette fonction symbolique qui est liée à la mise en place du signifiant phallique, central dans l'intra-et l'intersubjectivité du petit garçon et de la petite fille. Il doit être porteur des interdits du parricide et de l'inceste qui seront ensuite intégrés par l'enfant (Haesevoets, 2002).

rendre de ce fait accessible à l'enfant le registre symbolique⁶. Dans la mesure, où le père ne donne pas la dimension oedipienne à la relation qui s'instaure avec sa fille, elle risque d'être pris dans son rapport avec lui, dans cette fusion identitaire (il y aurait une importante confusion identitaire dans la logique de l'identité et celle de la différence) (Lacan, 1975).

Il est à noter que l'énonciation de l'interdit du père peut toutefois être relayée par celle de la mère, qui joue également un rôle actif dans cette triangulation oedipienne. Des auteurs comme R. Noël et F. Cyr (2010) ont repris cette fonction de triangulation – classiquement représenté par le père⁷ – dans une perspective systémique.

Si l'on se réfère aux points de vue de ces auteurs, la mise en oeuvre de la triangulation suppose trois protagonistes que sont le père, la mère et l'enfant. Chacun de ces acteurs du triangle ont une part de travail psychique spécifique à assumer pour soi et pour les autres. Dans la perspective du système, le père n'apparaît donc plus comme le seul responsable d'une fonction de triangulation. Du côté de la mère, elle apporte sa contribution par le poids d'une parole nommant le père comme objet « *pulsionnellement investi* » par elle en tant que conjoint et père de son enfant (Noël & Cyr, 2010, p. 92). Elle aménage de cette façon pour elle sa place de tiers. Du côté de l'enfant, l'ouverture au tiers, se soutient par l'élaboration psychique des enjeux d'exclusion et d'inclusion face au couple parental (exclusion de l'intimité sexuelle des parents, exclusion du contrôle, de l'attention des parents), qui permet à l'enfant d'aménager le manque⁸: les interdits et les exigences parentales sont intériorisés par l'enfant, qui se soumet à la loi du père et renonce à une position de toute-puissance.

La triangulation suppose en effet pour l'enfant « *la reconnaissance et l'intégration de la conjugalité parental: le tiers est sexué et en lien conjugal avec la mère* » (Noël & Cyr, 2010, p. 96). Voilà une manière de conceptualiser la part de chacun

6 Pour J. Lacan, l'enfant ne peut accéder à l'ordre symbolique, soit à la différenciation des sexes et des générations, sans cette loi édictée par le père celle qui signifie donc l'interdit de l'inceste (Lacan, 1975).

7 La fonction psychique du père a été au départ conceptualisée par S. Freud dans le cadre du complexe d'Oedipe.

8 Pour la petite fille, l'absence de pénis sera vécue comme une injustice auquel elle tentera de compenser par l'identification au père, afin de partager avec lui l'illusion de posséder le phallus. Le complexe de castration marque le début de l'Oedipe pour la petite fille alors que pour le petit garçon il marque la fin de la crise.

dans cette fonction de triangulation.

Ainsi comme le souligne R. Noël et F. Cyr: « *le tiers (...) émerge du travail que chacun effectue relativement à la construction de son espace tiers personnel et des interactions qui ont lieu entre les différents protagonistes dans le champ interpersonnel, interactions soutenus par ce travail intra-psychique et le modelant en retour* » (2010, p. 101). Cette place tiers, nous précise J.-L. Le Run (2004) est également teintée, dans une dimension transgénérationnelle, de ce que les parents transmettent de leur propre histoire infantile: en particulier du lien qu'ils ont avec leurs propres parents et de ce que leurs propres parents ont pu leur transmettre de cette place tierce dans leur rapport à eux comme enfants (Le Run, 2004). Nous reviendrons sur ce point essentiel qui concerne la transmission transgénérationnelle dans la deuxième partie de ce travail.

Tout lien instauré dans le cadre familial, précise C. Eliacheff (2005), devrait prendre une forme ternaire, du type père-mère-enfant, sous risque d'engendrer une situation incestueuse, avec son cortège de malheurs – « *rivalités invivables et identités impossibles* » (Eliacheff, 2005, p.13).

C. Eliacheff utilise la notion « d'exclusion du tiers » ou de « binarisation du ternaire⁹ » pour rendre compte de la réduction à deux entités, de ce qui devrait demeurer une relation à trois, dans le cadre d'une configuration familiale où coexistent des générations différentes.

Dans une relation père-fille de type incestueux, c'est la mère qui est exclue¹⁰. Le père ne se référant plus à elle pour occuper sa place généalogique, de sorte qu'il ne se sent plus entravé dans son rapport à sa fille. L'illégitimité de l'acte réside alors dans le secret partagé, qui devient le symbole de la relation incestueuse dans sa dimension d'exclusion du tiers. Il y a échec dans les fonctions de triangulation.

C'est à la lumière de ces considérations théoriques premières, que nous pouvons préalablement considérer le passage à l'acte incestueux comme la conséquence

9 L'inceste construit du binaire à partir du ternaire: en réduisant à du binaire (père-fille) ce qui devrait être du ternaire (père-mère-enfant). Au lieu d'avoir une configuration familiale à trois personnes (père-mère-enfant), se trouve le couple père-fille. La mère comme tiers est exclue de cette relation binaire (Eliacheff, 2005).

10 Dans l'inceste paternel, le tiers c'est la mère. Dans l'inceste maternel, c'est le père. Et dans le cadre de l'inceste du deuxième type (mère/fille avec un même partenaire sexuel), ce n'est pas une personne qui est exclue mais une place. Si la mère a une relation sexuelle avec le fiancé de sa fille, elle n'est plus « en tiers » dans la relation du jeune couple mais impliquée dans une relation à trois (Eliacheff, 2005).

d'une binarisation du ternaire (Eliacheff, 2005), de l'échec des fonctions de triangulation (Noël & Cyr, 2010), ou celle d'une non-énonciation, non transmission de l'interdit (Lacan, 1975). Cette réponse langagière à la question de l'inceste appartient évidemment au père mais aussi à la mère dans leur fonction de triangulation. Lorsque le père se montre incapable de se subordonner au désir et d'énoncer l'interdit de l'inceste, qui ne trouve par ailleurs aucune prise de relais dans le discours de la mère, l'enfant risque alors dans ces conditions d'être assujetti au désir de son père. La « confusion de langue¹¹ » entre adulte et enfant constitue une réelle violence de l'auteur d'inceste à l'égard de son enfant (Ferenczi, 2004).

L'inclusion du tiers apparaît, en conséquence, comme la clé de voûte de toute configuration familiale, sous peine de mettre en échec l'impératif de différenciation, « *ce qui n'est pas sans poser à nouveau, sous un nouveau jour, le problème de la folie* » (Eliacheff, 2005, p.13).

11 La confusion de langue est celle de l'adulte qui transforme la demande de tendresse de l'enfant par une demande d'ordre érotique et sexuel (Ferenczi, 2004). Le désir de posséder le parent explique B. Jolibert (2003) existe en l'enfant cependant il est confondu avec le désir sexuel d'une personne ayant atteint la maturité sexuelle.

1.2 Éléments de définition

1.2.1 Considérations psycho-cliniques

Cette section est dédiée à la définition de l'inceste et de ses variantes. Il existe plusieurs définitions qui caractérisent l'inceste qu'elles soient juridiques, médico-légales, psychologiques, sociologiques, morales ou religieuses.

En Suisse, l'article 213 du code pénal¹² définit l'inceste comme un acte sexuel entre ascendants et descendants, ou entre frères et soeurs germains, consanguins ou utérins. Les cliniciens quant à eux, élargissent la définition de l'inceste en y incluant les liens familiaux ou parentaux (père adoptif, beau-père, oncle) entre l'auteur d'inceste et sa victime. Selon la définition élargie de S. Sgroi (1981/1986), qui a amplement travaillé et écrit sur la prise en charge des personnes victimes d'inceste: « *L'exploitation sexuelle incestueuse d'un enfant correspond à l'imposition de toute formes d'actes sexuels à un enfant ou à un adolescent par un parent, un beau-parent, un membre du groupe familial élargi ou une figure parentale de substitution ou exerçant un rôle éducateur* » (p.26). L'inceste peut donc avoir lieu dans un contexte « intranucléaire » c'est à dire au sein du noyau de la cellule familiale (par exemple une mère qui inceste son fils) ou *extranucléaire* (extérieur au noyau, par exemple un oncle paternel qui inceste sa nièce) (Bauchet, 2012).

Pour P.-C. Racamier, psychanalyste français, l'inceste est ce qui résulte du fait physique sexuel, qui est plus ou moins caché, plus ou moins consenti, et plus ou moins « métabolisé ». Il se distingue de l'« incestuel », une notion que nous lui devons et qui qualifie « *ce qui dans la vie psychique et familiale porte l'emprunte de l'inceste non fantasmé* » (Racamier, 2010, p. XIV). L'incestuel est ce qui est dans l'entre-deux, mais un entre-deux qui n'est pas véritablement intermédiaire – entre l'inceste fantasmé (inconscient, refoulé ou bien mythique – en référence au mythe d'Oedipe) et l'inceste génitalement accompli.

S'ajoute à ces définitions, le point de vue systémique, où la définition de l'inceste va encore s'élargir. Celle-ci ne peut se réduire au passage à l'acte ou à l'expression sexuelle qu'il sous-tend. Ainsi pour les systémiciens, l'inceste est envisagé comme

12 Art. 213 du code pénal Suisse du 21 décembre 1937 (= CP ; RS 311.0)

« la résultante d'un processus transgénérationnel inhérent à des modifications des frontières générationnelles – à des systèmes dysfonctionnels – et à des troubles de la communication où l'enfant victime devient le représentant du symptôme de la famille » (Bauchet, 2012, p.4). Par ailleurs, l'épistémologie systémique caractérise l'inceste par une transgression : transgression des frontières individuelles (la personne est en elle-même un système), interpersonnelles et intergénérationnelles. La désorganisation des relations, dans lesquelles toutes les personnes de la famille nucléaire et/ou élargie sont impliquées, découlerait de cette transgression (Bauchet, 2012).

Outre ces considérations cliniques d'ordre général, il serait intéressant de compléter ces définitions en y ajoutant quelques considérations anthropologiques. F. Héritier (1994), définit l'inceste comme une relation sexuelle directe entre des partenaires consanguins à des degrés plus ou moins rapprochés ou alliés au degré prohibé par les lois. C'est la définition usuelle et étroite de l'inceste qu'elle nomme « inceste du premier type ». À côté de l'inceste classique, il existe un deuxième type d'inceste qui se distingue du premier, consistant dans le partage d'un même partenaire sexuel par des consanguins de même sexe (telle une mère et sa fille, ou deux soeurs). Cet inceste qu'elle qualifie « du deuxième type¹³ » serait plus problématique et caché que l'inceste « du premier type » au point qu'il est rarement identifié. Par ailleurs, à la différence du premier, il ne fait pas l'objet d'une prohibition universelle¹⁴.

En effet, les anthropologues ont montré la valeur universelle de l'inceste, en posant sa prohibition comme fondement de toute société. En somme, cette prohibition de l'inceste qui permet le passage de la nature à la culture¹⁵, est étroitement liée dans chaque culture à des ensembles de représentation qui portent sur la personne, l'organisation sociale, le monde ainsi que sur les relations entre ces trois registres. Ce point particulier qui plonge l'inceste dans ses couches

13 Dans son ouvrage paru en 1994, F. Héritier propose une considérable extension de la notion d'inceste. L'inceste du deuxième type se distingue du premier en tant que les partenaires sexuels ne sont pas du même sang, n'ayant de parenté que par l'intermédiaire d'un tiers (Héritier, 1994). Par exemple une mère et une fille qui auraient un amant en commun.

14 Les anthropologues considèrent la prohibition de l'inceste comme une institution à caractère universel présente dans toutes les sociétés, des plus archaïques aux plus sophistiquées (Haesvoets, 2002).

15 Pour Lévi-Strauss, la prohibition de l'inceste présente par son universalité les caractéristiques de la nature et en constitue une règle qui appartiendrait à la culture. La prohibition de l'inceste permettrait donc le passage de la nature à la culture (Lévi-Strauss, 1949 ; Haesvoets, 2002).

historiques, culturels et sociaux sera examiner en détail dans la section suivante.

Il a noter qu'il ne peut y avoir une définition naturelle, biologique de l'inceste. Celle-ci est totalement dépendante de la manière dont une catégorie est faite dans chaque société pour déterminer ce qui est incestueux et ce qui ne l'est pas¹⁶. « *La littérature ethnographique [explique F. Héritier], abonde en descriptions de cas dont nos représentations les plus usuelles ont du mal à s'accommoder* » (Héritier, 1994, p.11).

1.2.2 Considérations étymologiques et mythologiques de l'inceste

Tentons, à présent, d'appréhender cette notion d'inceste dans sa dimension étymologique et mythologique.

L'origine du terme « inceste » vient du latin *incestus* signifiant non chaste, impur, souillé. Il serait apparu dans les écrits religieux vers 1930 et qualifie au sens premier de « non-chasteté », le non-respect de la règle interdisant le commerce charnel entre parents plus ou moins proches (Jolibert, 2003). Son antonyme *castus*, terme religieux, possède une double définition, d'une part exempte de faute, d'impureté, de souillure et d'autre part, instruit, éduqué, conforme aux règles et aux rites (Haesevoets, 2002).

Dans le langage mythologique, « *posséder sexuellement c'est connaître, c'est approcher du Sacré et c'est interdit* » (Haesevoets, 2002, p.24). Seuls les Dieux, précise Y.-H. Haesevoets (2002), mettent en acte leurs désirs auxquels les êtres humains identifient leurs fantasmes. Ces derniers sont avides de leur ressembler, parfois, au détriment de leur propre vie. Afin de survivre à cette dangereuse fascination, les hommes ont donc inventé des rites, des coutumes qui leur permettent de dompter leurs fantasmes. Ainsi, les coutumes permettent d'accéder à l'ordre symbolique et d'élever le Sacré. Aux confins extrêmes de l'accomplissement de l'inceste explique Y.-H. Haesevoets, on retrouve le thème de l'accouplement avec le Divin.

La mythologie regorge d'exemples d'inceste. L'inceste comme prérogative des

16 Par exemple ce qui passerait chez nous pour un simple adultère sera considéré pour certaines populations comme de l'inceste.

Dieux, est omniprésent, par exemple, chez les divinités olympiennes. L'inceste du deuxième type avec d'une part Aphrodite (convoitée par deux frères, Arès et Héphaïstos) et d'autre part Hélios (avec deux soeurs, Clyméné et Perséis) en sont des illustrations. On pourrait compléter ces exemples d'inceste du deuxième type par la tragédie de Phèdre, qui en est un prototype: on y trouve un homme marié avec deux soeurs, et une femme, qui convoite le fils de son mari. S'en suivent d'autres exemples, dans la bible, avec les filles de Loth (Genèse, 19, 30-38) qui décident, après le décès de leur mère, d'enivrer et de violer leur père dans le but de perpétuer sa lignée. En outre, Abraham, épouse sa demi-soeur par son père, Saraï (Genèse, 12, 20). Dans la mythologie de l'Egypte antique explique Y.-H. Haesevoets (2002), une grande partie des unions divines sont de nature incestueuse. Seules les divinités humaines telles les pharaons ont le droit de posséder sexuellement leurs progénitures ou leurs ascendants pour préserver ainsi la pureté divine et la pérennité de leur race.

Le plus célèbre cas d'inceste reste assurément le mythe d'Oedipe, qui donne lieu au complexe d'Oedipe, découverte fondamentale de la psychanalyse et dont les caractéristiques se résument dans le désir du parricide et d'inceste avec la mère.

Dans son ouvrage intitulé *Histoire des croyances et des idées religieuses*, M. Eliade (1976, p.8) explique que « *les mythes sont le reflet d'une expérience verticale du Sacré. (...) Par l'expérience du sacré, l'esprit humain a saisi la différence entre ce qui se révèle comme étant réel, puissant, riche et significatif, et ce qui est dépourvu de ces qualités, c'est-à-dire le flux chaotique et dangereux des choses, leurs apparitions et disparitions fortuites et vides de sens* ». C'est à ce titre, que nous pouvons dire que, l'inceste fait partie de la violence sacrée¹⁷ : une violence retournée vers ses propres progéniteurs, descendants, dans le cadre de l'inceste paternel.

Cette sacralité semble être admise, au fil des siècles, comme donnée constitutive de la condition humaine, c'est-à-dire, comme caractéristique universelle de toute conscience humaine (Tarot, 2008), cependant, elle peut toutefois être enfreinte. Face au Sacré, nous rappelle R. Caillois (1988), l'individu aura toujours le choix entre deux attitudes : le respect de l'interdit ou sa transgression.

¹⁷ Le terme « sacré » désigne ce qui est inaccessible, mis hors du monde normal et qui doit inspirer dévotion et crainte (Caillois, 1988).

On s'aperçoit que ces mythes qui se transmettent de génération en génération, au fil des siècles, ont grandement influencé et conditionné nos représentations individuelles et collectives, et les influences probablement encore aujourd'hui. En effet, ces mythes jouent un rôle considérable dans le fondement de la vie sociale. Ils sont par ailleurs consubstantiel à la condition humaine car ils expriment des préoccupations communes des hommes sous divers angles (désirs d'amour, de protection, angoisses face à la souffrance, à la mort etc.) mais également des sentiments fondamentaux tels que l'amour, la haine et la vengeance qui sont communs à l'humanité toute entière. Ainsi, l'humanité actuelle, au fil des siècles, est toujours confrontée aux mêmes données, aux mêmes problématiques que ses ancêtres les plus lointains.

Enfin, il convient de rappeler que le recours aux mythes fondateurs a permis à bon nombre de théoriciens de formuler les grandes lignes de leurs théories en compréhension de l'inceste, dans notre domaine ou celui de l'anthropologie. Les exemples n'en manquent pas dans les conceptualisations de S. Freud, de F. Héritier et de C. Lévi-Strauss, que nous aurons l'occasion d'examiner très brièvement dans les prochains paragraphes.

1.3 Inceste et sociétés: considérations anthropologiques

Pour une lecture anthropologique de l'inceste, nous suivrons trois étapes successives, la première concerne l'évitement naturel de l'inceste, la deuxième se réfère à l'évitement culturel ou « prohibition de l'inceste », tandis que la dernière abordera les théories explicatives de l'interdit de l'inceste, qui peuvent être regroupées sous deux catégories, à savoir les théories finalistes et les théories déterministes dont la théorie freudienne en constitue un exemple.

Pour l'anthropologue, il s'agit de découvrir la logique sous-jacente à la prohibition de l'inceste. À ses fins, de nombreuses théories ont été proposées pour expliquer cet interdit de l'inceste.

1.3.1 De l'évitement naturel à l'évitement culturel

Un exemple d'analyse en termes de rapports et de relations nous est donné par la prohibition de l'inceste qui est souvent considérée, à partir de critères biologiques ou psychologiques.

C. Lévi-Strauss (1949) ne s'est pas contenté d'expliquer seulement la dimension négative de la prohibition de l'inceste à savoir l'interdiction du proche parent (parents du même sang ou parents par alliance), il a également analysé ses dimensions positives à savoir les relations sociales dont elle est à l'origine. C'est ainsi que C. Lévi-Strauss a posé la prohibition de l'inceste comme fondement des sociétés humaines. Comme s'il n'existait pas de culture, ni de société, avant l'humanité (Brenot, 2003). Or l'anthropologie biologique et l'éthologie ont observé que les animaux avaient des comportements « naturels » d'évitement de l'inceste¹⁸, en deçà de la représentation. Ce qui voudrait dire que la nature est déjà en soi culturelle : finalement, seul le langage et les représentations différencient les êtres humains des animaux selon la perspective anthro-biologique.

Pour C. Lévi-Strauss (1949), la prohibition de l'inceste n'est qu'une ritualisation des faits de nature, par des règles traditionnelles transmises donc nécessairement énoncées. En ce sens, la prohibition de l'inceste favorise le passage progressif de

¹⁸ Comportements largement répandus chez les mammifères et les primates, et seraient soumis « naturellement » à des règles apprises (Brenot, 2003).

la nature (règle naturelle) à la culture (règle instituée).

Comme l'indique Y.-H. Haesevoets (2002), les lois naturelles qui fondent l'interdit de l'inceste trouvent tout d'abord leur expression dans les faits de nature, avant que l'inceste ne constitue une règle appartenant à la culture, soit une prohibition formelle d'ordre sociale, juridique et religieuse : « *Nul homme d'entre vous ne s'approchera de la chair de son corps (c'est-à-dire d'une chair consanguine) pour en découvrir la nudité* » (Chapitre 18 du Lévitique, verset 6, de la Bible). L'union ne peut donc se faire entre individus ayant des « *humeurs [corporelles] identiques* » (Héritier, 1994, p.11).

Sur le plan théorique on peut s'interroger sur l'utilité de l'évitement naturel puis de la prohibition de l'inceste. Qu'entend rejeter la société en définissant ces interdits qui portent sur la sexualité ? Que veut-elle proscrire et prescrire ?

Pour F. Héritier (1994), la prohibition de l'inceste s'explique par le fonctionnement des sociétés qui opposent les catégories de l'identique et du différent. Si, par exemple, comme il est le cas dans nombreuses sociétés, l'homme ne peut se marier avec la soeur de sa femme, c'est qu'en ayant des rapports avec deux soeurs, il mettrait en contact des identiques par le biais de la circulation des humeurs sexuelles. La mise en rapport de deux identiques est le critère fondamental de l'inceste. C'est sur ce rapprochement de l'identique que va porter l'interdit. Par « identique », elle entend deux personnes ayant, même partiellement, une substance en commun.

Ce cumul de l'identique¹⁹ est prohibé car il est présumé engendrer de mauvais effets sur le plan individuel ou collectif telle que la stérilité, la sécheresse ou plus largement le dessèchement social. Seront alors recherchées des juxtapositions ou combinaisons entre des éléments considérés comme étant de nature différente (Héritier, 1994). C'est une manière d'expliquer l'interdit de l'inceste qui s'efforce de dépasser la théorie lévi-straussienne de l'échange que nous aurons l'occasion d'analyser ultérieurement.

19 Dans la thèse de F. Héritier (1994), le cumul de l'identique se traduit également par le fait de partager le même partenaire sexuel. Car, par son acte incestueux, le tiers met en contact deux identiques que sont les deux soeurs, la mère ou la fille etc. Ce rapprochement constitue également une infamie, un crime de sang.

1.3.2 Les théories explicatives de la prohibition de l'inceste

Les théories explicatives de la prohibition de l'inceste sont soit finalistes soit déterministes explique F. Héritier (1994). Soit elles cherchent une explication dans les causes finales, soit elles cherchent des explications dans les causes déterministes ou efficientes.

La première théorie finaliste est de caractère biologique. Elle explique la prohibition de l'inceste par la reconnaissance ancestrale du danger que constituerait la consanguinité dans la transmission des maladies génétiques. Un retard dans le développement, une fertilité réduite, un système immunitaire affaibli sont par exemples les caractères observés chez les animaux pratiquant l'union consanguine. Cette théorie n'explique toutefois pas les fondements de la prohibition de l'inceste en ce qui concerne les parents par alliance (Haesevoets, 2002).

De son côté, C. Lévi-Strauss (1949) a montré que la création du lien social est issue de la nécessité pour les groupes humains de survivre et pour cela, il fallait trouver des modes de coexistence pacifique à long terme²⁰, ce qui est la condition essentielle des accords d'échange matrimonial entre groupes étrangers. La mise en oeuvre de ces échanges a requis la prohibition de l'inceste qui contraint les hommes à ne plus prendre leurs épouses dans leurs propres groupes, mais d'échanger leurs soeurs, leurs filles contre des femmes provenant d'autres groupes (Lévi-Strauss, 1949 ; Kilani, 1992 ; Héritier, 1994 ; Brenot, 2003). Dans la mesure du possible l'échange doit favoriser l'exogamie. Pour C. Lévi-Strauss (1949), cet interdit de l'inceste est à l'origine de l'apparition de structures sociales plus larges que la famille nucléaire, lesquelles découlent de l'absolue nécessité d'établir la paix. La prohibition de l'inceste ne relève donc pas seulement d'une mesure eugénique visant à éviter la transmission des maladies, il relève aussi du social.

Au delà de ces aspects sociaux et biologiques, le tabou²¹ de l'inceste est également

20 L'exogamie apparaît comme une mesure nécessaire à la cohésion sociale. Elle évite ainsi les conflits au sein du groupe et le protège contre la jalousie et les querelles intestines en favorisant l'échange et le partage des femmes entre les différents groupes, et améliore, tout en les augmentant, les liens et les rapports sociaux intergroupes (Haesevoets, 2002). La théorie de C. Lévi-Strauss (1949) est relativement proche du tabou de l'inceste freudien qui rajoute comme but de la prohibition de l'inceste, le maintien de la hiérarchie entre les générations, par éloignement des concurrents mâles des filles et des soeurs. Ces dernières peuvent ainsi être soumises à la loi du père (Freud, 1912/2001).

21 Le tabou de l'inceste a été discuté par S. Freud dans *Totem et Tabou* (1912/2001). « Tabou » au

au service du développement de l'individu, en contrant ses désirs sexuels à l'intérieur de sa famille et en l'obligeant à les déplacer dans des nouveaux choix d'objets, élus hors du milieu familial. Il possède, en effet, un caractère fondateur de l'individu²² (Jolibert, 2003).

Les théories déterministes fondent leurs explications quant à eux sur des causes instinctives d'origine biologique voire socio-psychologique. Ainsi dans la perspective biologique, l'être humain aurait une répulsion innée pour toute relation incestueuse. La prohibition de l'inceste ne serait qu'une simple ritualisation culturelle de ce qui prévaut et existe dans le monde animal tel que mentionné précédemment.

Dans ses premières théories psychanalytiques, S. Freud a repris cette hypothèse d'un instinct naturel poussant à l'inceste. Son point de vue constitue précisément un exemple de théorie finaliste socio-psychologique et non plus biologique. Elle présente un intérêt tout particulier selon F. Héritier car elle rend compte aussi bien de l'inceste du deuxième type que du premier (Héritier, 1994). Au lieu d'avoir une aversion biologique, l'individu posséderait une tendance incestueuse naturelle qui serait cependant refoulée (refoulement des désirs oedipiens) en raison de l'intégration des interdits, des règles sociales, de la jalousie d'un parent du même sexe, ou le non-consentement du parent de sexe opposé. Le refoulement de la tendance incestueuse serait ensuite suivi d'amnésie (Freud, 1912/2001).

La thèse de S. Freud est originale car il introduit pour la toute première fois les notions de désir et de complexe, celui d'Oedipe. Au lieu du passage nature-culture (Lévi-Strauss, 1949), le dépassement de l'inceste marquerait le passage de la transition du désir à la réalité (Freud, 1929/2010) ou le passage du registre imaginaire à celui du symbolique (Lacan, 1966). L'enfant en symbolisant la réalité

sens littéral du mot signifie tout ce qui est de l'ordre du sacré, dépassant la nature des choses ordinaires, impur, dangereux. Il exprime un ensemble de faits de la vie psychique dont le sens nous échappe (Freud, 1912/2001).

22 L'interdit de l'inceste posséderait un caractère véritablement fondateur de l'individu selon B. Jolibert (2003). Pour que puisse se constituer son « moi », son individualité, l'enfant va devoir remplacer ce qui est interdit par des objets de substitutions ou actes de substitutions – S. Freud (1912/2001) donne comme exemple les actes obsessionnels, qu'on trouve généralement dans la névrose, par lesquels le désir cherche à se dédommager de ce qui lui est défendu. Sans cet interdit, explique B. Jolibert (2003) « le « moi » reste inabouti, sans contours définis, sans consistance » (p.18) ; toute l'affectivité ainsi que la conscience de soi restent emprisonnés dans une sorte de « *syncretisme affectif familial* » (Jolibert, 2003, p.18). L'enfant ne peut accéder à son individualité s'il continue de vivre en symbiose avec l'entourage immédiat. Il reste ainsi vulnérable. « *Le Moi ne se pose qu'en s'opposant* » disait J.-G. Fichte (Fichte cité par Jolibert, 2003, p.18).

paternelle, c'est-à-dire en accédant à la métaphore du « Nom-du-Père », ayant une double fonction celle d'interdit et de castration, accède à la Loi, au registre symbolique²³ (Lacan, 1966).

À partir de ces considérations, nous constatons que les théories sur la prohibition de l'inceste sont nombreuses et recouvrent des domaines multivariés. De C. Lévi-Strauss à F. Héritier en passant par S. Freud, les causes qui gouvernent la prohibition de l'inceste sont plus ou moins complexes et exigent une compréhension qui va au delà de l'expression consciente et vécue des institutions. En effet, seule la quête des relations sous-jacentes, cachées, permettent de saisir toute la dimension de ce phénomène social. La prohibition de l'inceste nous apparaît dès lors comme un modèle symbolique d'organisation des liens et des rapports sociaux. C'est une règle qui établit les bases de la structure de la parenté (Lévi-Strauss, 1949). Le but étant de faire maintenir l'existence humaine à l'intérieur d'un cadre cohérent et paisible.

Bien que ces différents modèles explicatifs se soient principalement intéressés à la structure profonde qui sous-tend la prohibition de l'inceste, ils négligent toutefois, le contenu manifeste de la prohibition de l'inceste à savoir pourquoi l'objet de l'inceste ou la classe d'objets n'est pas toujours le même d'une société à une autre (dont rend compte la théorie de F. Héritier) ? En effet, la prohibition de l'inceste ne recouvre pas les mêmes aspects d'une culture à une autre: dans telle culture, seul l'inceste mère-fils est interdit, dans telle autre, l'inceste est autorisé entre cousins germains mais interdit entre beau-père et belle-fille malgré leur non-consanguinité ; dans telle autre configuration culturelle, la prohibition est appliquée à toute classe d'objets, à l'exception des rois et des chefs. On s'aperçoit ainsi que la prohibition de l'inceste ne dépend pas toujours des degrés de parenté réels mais du rapport social qui définit le rôle et la position de chacun au sein d'un groupe social.

La thèse de F. Héritier, sur l'inceste du deuxième type, apporte un complément

23 Selon J. Lacan (1966), l'Oedipe permet le passage du registre imaginaire à celui du symbolique à savoir le langage. Dans un premier temps, l'enfant reste rivé à son imaginaire, qu'il prend comme réalité. Le phallus est premièrement la conception imaginaire qu'il substitue au manque de pénis de la mère et à quoi il s'identifie. Il y a de ce fait une non-distinction entre le signifiant (Phallus) et le signifié (désir de la mère). Lorsque l'enfant parvient à la métaphore paternelle, il peut alors nommer son désir (« être » le Phallus, l'objet du désir de sa mère) et y renoncer. Son désir véritable est alors repoussé dans l'inconscient. Le refoulement originaire détermine ainsi l'accès au symbolique.

innovateur aux théories de C. Lévi-Strauss. Par sa lecture symbolique de l'inceste du deuxième type, l'inceste n'est plus tellement un acte sexuel mais une transgression symbolique d'ordre généalogique: ce qui compte n'est pas tant la dimension corporelle de l'acte sexuel mais les places généalogiques, les rôles sociaux proprement symboliques qui sont assignés aux uns et aux autres (Brenot, 2003).

L'inceste « *falsifie le lien généalogique* » pour reprendre les termes de D. Salas (1996, p.112), en touchant à ce qui fait que je suis fils ou fille de ; soeur ou frère de... Les générations sont bouleversées, mises à mal. En ce sens on pourrait dire que l'inceste s'oppose à la filiation, qui renvoie à la question de la différence des générations.

De la mythologie à la psychologie clinique moderne, la définition d'inceste s'est donc enrichie toute en nuance au travers de plusieurs concepts empruntés à différents registres de pensée.

1.4 Les trois incestes rencontrés dans le schéma familial traditionnel

Théoriquement, il existe plusieurs modèles typologiques qui peuvent servir de base à la compréhension de la structuration systémique ou sociale des familles incestueuses. Comme dit précédemment, l'analyse portera principalement sur trois types d'inceste que sont l'inceste paternel, l'inceste maternel et l'inceste fraternel, sans pour autant oublier qu'il existe bien d'autres typologies familiales qui méritent de faire l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Les types d'inceste sont désignés en partant de celui qui « abuse » vers celui qui subit.

1.4.1 L'inceste paternel

L'inceste père → fille: il représenterait 90% des situations (Bauchet et al., 2012). P. Bauchet et al. (2012) expliquent ce pourcentage important par l'assimilation dans la catégorie du père, par certains chercheurs, du père, du beau-père et du père adoptif. Ils notent ensuite qu'il s'agit la plus part du temps de pères qui se sont peu occupés de leur fille lors des trois premières années, et n'ont pas ou peu participé aux soins physiques. Le plus souvent, les activités incestueuses débutent avant l'âge de 10 ans (à partir de 4 ans ou plus) au moment où l'enfant est en position de vulnérabilité car immature, mal dégagée de la séduction oedipienne, et en rivalité avec sa mère. Le père s'intéresse d'abord à sa fille aînée et parfois à toutes ses filles au fur et à mesure qu'elles grandissent. En l'absence de la mère comme tiers, c'est la fille qui va s'y substituer. Bien qu'elle perçoit cette « relation binaire » (Eliacheff, 2005) comme illicite, elle la maintiendra secrète²⁴: soit par complicité

²⁴ D'après R. Neuburger (2001), les menaces, la complicité, une solidarité paradoxale et surtout la désinformation sont les éléments qui favorisent le maintien du silence. Lorsque l'enfant est complice avec l'auteur d'inceste, il n'ose rien dire parce que ce n'est l'intérêt de personne. Si cela venait à se savoir, toute l'institution familiale serait menacée. La famille peut se montrer par ailleurs soudée face à l'ennemi commun qui est le monde extérieur (intervenants sociaux, éducatifs, psychiatriques etc.) perçu comme menaçant. La solidarité, généralement conçue comme une qualité d'un groupe, devient dans ce cadre situationnel un facteur de risque. En ce qui concerne la désinformation, elle consiste à nier les perceptions de l'enfant, à influencer sur ses mécanismes de perception, de manière très subtile, en agissant sur son système cognitif. Ainsi « *ce que tu vois, tu ne le vois pas. Ce que tu entends, tu ne l'entends pas. Ce que tu ressens tu ne le ressens pas* » (Neuburger, 2001, p.43). L'enfant est non seulement abusé physiquement

ou emprise paternelle, soit par solidarité paradoxale ou par crainte des représailles. Le silence peut également être maintenu par le clivage du moi²⁵. Beaucoup de filles, affirme P. Brenot (2003), refusent de dénoncer leur père, très souvent parce qu'elles « pensent » qu'elles seront à même de se cliver des traces de l'expérience traumatique, qui porte atteinte à l'équilibre, à l'intégrité de leur moi. C'est une tentative de préservation du lien par le clivage. Lorsque cette relation incestueuse n'est pas entravée par un événement intercurrent, c'est-à-dire par une dénonciation ou une grossesse, elle tend à se dégrader dans la seconde partie de l'adolescence car l'auteur d'inceste se montre de plus en plus opposant à l'ouverture relationnelle de sa fille : il y a alors recours à des procédures pénales, soit par dénonciation directe, soit en informant la mère, un intervenant éducatif ou social. La dyade père impérieux – fille soumise se rencontre principalement lorsque la fille est très jeune: une adolescente est plus à même de se rebeller et de considérer qu'un départ de la maison est préférable à la soumission (Bauchet et al., 2012). Il est à noter que les garçons peuvent également être exposés à la violence sexuelle. L'inceste père → fils témoignerait surtout d'une tendance pédophile ou homosexuelle comme le souligne Y.-H. Haesevoets (2002). Même si la dimension pédophilique est non-négligeable et présente dans la clinique de l'inceste, celle-ci est particulière car la majorité des parents incestueux ne passent pas à l'acte sur d'autres enfants que les leurs.

1.4.2 L'inceste maternel

L'inceste mère → fils: peu rencontré dans la pratique clinique, il est considéré comme le plus rare et le plus tabou, en particulier lorsqu'il s'agit d'actes génitaux. Il prend cependant généralement des formes plus discrètes telles qu'un allaitement addictif ou des soins intrusifs répétés et délibérés. L'enfant est un objet sexuel indirect à travers l'emprise de la mère sur son corps, « *un objet auto-érotique masqué* » (Bauchet et al., 2012, p.14). Ces conduites que l'on pourrait qualifier de

mais également dans ses perceptions.

25 Un terme employé par Freud pour désigner la coexistence, au sein du moi, de deux attitudes psychiques: l'une tient compte de la réalité, l'autre dénie la réalité en cause et met à sa place une production du désir. Ces deux attitudes persisteraient côte à côte sans s'influencer réciproquement (Vocabulaire de la Psychanalyse, 2007).

para-incestueuses²⁶ mettent en scène des comportements symptomatiques relevant de rituels de séduction réalisés, qui n'aboutissent pas à des actes incestueux engageant sexuellement l'enfant (Haesvoets, 2002). À ce propos, il serait intéressant de faire le lien avec les considérations théoriques de P.-C. Racamier (2010). D'après lui, l'incestuel viendrait de la mère et l'inceste du père. En éveillant les premières sensations génitales par les soins qu'elle prodigue à l'enfant, les mères seraient les instigatrices, les inspiratrices ou les détentrices de l'incestuel tandis que les pères, en tant que représentants de la loi, seraient responsables de l'inceste. Dans l'inceste mère → fils, ces mères, souvent masculines, soulignent P. Bauchet et al. (2012) cherchent en règle générale à s'identifier au fils avec qui elles entretiennent une relation symbiotique, en raison de l'absence partielle ou totale du père. Il en découle plusieurs types de relation incestueuse: majoritairement, l'inceste a lieu quand le fils psychotique vit en symbiose avec sa mère qui manipule ses organes génitaux au travers des soins physiques qu'elle lui donne ; mais il peut également être dû à la séduction du fils par la mère pathologique. Les cas de viols incestueux commis par un fils, ayant des troubles mentaux, sur sa mère sont observés mais plutôt rares. Ils font généralement suite à l'emprise maternelle et représentent pour l'adolescent un triomphe narcissique. Quant à l'inceste mère → fille, très peu diagnostiqué, il est souvent le fait d'une mère désinsérée qui revit ses propres conflits par l'intermédiaire du corps de sa fille. Elle tente de symboliser à travers l'agir transgressif cette part de souffrance vécue dans le passé qui n'a pas pu être élaborée en raison du clivage au moi. Il est important toutefois de préciser que même si certaines mères abusives ont elles-mêmes été abusées, la plupart d'entre elles ne deviennent pas pour autant des mères incestueuses: les risques sont plutôt la surprotection anxieuse, le contre-investissement des relations sensuelles primordiales à la qualité du lien mère-enfant, le choix d'un conjoint à risque (Bauchet et al., 2012).

26 Il peut s'agir d'attitudes vécues comme malsaines, de conduites sexualisées, d'ambiances ou de climats à tonalité sexuelle, d'actes, de gestes ou de propos qui amènent l'enfant à avoir des relations sexuelles avec un adulte (Haesevoets, 2002).

1.4.3 L'inceste fraternel

L'inceste frère → soeur, ou, soeur → frère²⁷: plus souvent rapporté par les victimes lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, l'inceste frère → soeur ou soeur → frère se différencie des jeux érotiques²⁸ entre enfants d'une même fratrie et ayant la même catégorie d'âge, et caractérise plutôt un abus de pouvoir sexuel d'un aîné (enfant ou adolescent) à l'égard d'un plus jeune (Haesevoets, 2002). Lorsqu'il s'agit d'enfants du même âge, on note alors un contexte de maltraitance et de carences éducatives (Bauchet et al. 2012). La notion d'abus de pouvoir renvoie au dépassement des limites d'une fonction symbolique. Par définition l'inceste est un abus de pouvoir sexuel compte tenu de l'incompatibilité, tant sociale que relationnelle, dans la relation sexuelle entre la victime et l'auteur d'inceste. Il constitue par ailleurs une importante violation de confiance, fondement habituel de la vie familiale. L'inceste fraternel débute souvent à la puberté de l'auteur. Les personnes qui l'accomplissent sont souvent de faible niveau intellectuel précisent P. Bauchet et al. (2012), ou présentent des fragilités narcissiques importantes. Il existe par ailleurs une relation en miroir entre l'auteur et la victime: celle-ci n'est pas tant différenciée, elle est considérée comme un double narcissique²⁹ ; ou alors elle est l'incarnation d'une problématique oedipienne qui n'a trouvé qu'un déplacement défensif minime de la mère à la soeur ou du père au frère. Enfin, d'autres incestes fraternels peuvent être liés à une problématique narcissique

27 Il existe également une dimension homosexuelle incestueuse fraternelle que R. Kaës (1993) décrit dans sa théorie du « complexe fraternel », qui nous permet de concevoir les relations fraternelles à travers les enjeux rivalitaires et les dynamiques conflictuelles.

28 Ces jeux sexuels correspondent plutôt à une curiosité et à une sexualité exploratoire. Ils doivent être questionnés après 3 ans (Bauchet et al., 2012).

29 L'inceste fraternel ne met pas en jeu la différence des générations contrairement à l'inceste paternel et maternel. Il s'inscrit plutôt dans le narcissisme et la bisexualité psychique. L'autre est perçu comme un autre soi-même, c'est-à-dire qu'il est considéré comme un double narcissique (en ce sens, l'inceste fraternel se caractérise par un déni, une négation de l'autre). Le double narcissique permet cette fusion, où aucune pulsion sexuelle n'est investie, laissant place à une intrication de deux corps et deux psychés. Le double narcissique est également le représentant du Moi Idéal (conçu comme un idéal narcissique de toute puissance, le moi grandiose) qui sera projeté sur un support (la soeur ou le frère) comme « *objet de projection narcissique* » choisi par le sujet pour des ressemblances susceptibles de le faire fonctionner comme double (Rosolato, 1976, cité par Chabert et al., 2013, p.37). Si cette découverte du double suit cependant une voie pathologique, dans ce cas l'ultime recours de la séduction narcissique, sa seule issue, reste l'inceste. C'est à partir de ce double narcissique que s'effectue ensuite le dédoublement de la bisexualité. Le sujet reconnaît la différence des sexes, mais la nie comme étant l'attribut d'un seul: chaque sujet possède l'autre sexe. Cette égalité en miroir fonctionne spécialement dans le couple frère-soeur comme le souligne R. Kaës (1993) en tant que garantie contre la séparation mais également comme réassurance contre l'angoisse de castration.

d'indifférenciation qui affecte l'ensemble du système familial. La fille peut dans ce cas de figure être simultanément la victime du frère ainsi que du père, ensemble ou séparément. P. Bauchet et al. (2012) soulignent par ailleurs que sous l'emprise d'angoisses de perte et d'abandon, la famille peut connaître des liens familiaux en permanence menacés de rupture. Ce lien abandonnique se met en place tout d'abord au sein du couple. Le choix du partenaire a pour fonction de protéger le sujet contre l'abandon et sa répétition. C'est ainsi qu'une femme par exemple choisira un homme protecteur mais ayant des comportements à risque tels que des conduites violentes et addictives. Les enfants sont, eux aussi, pris dans ce type de fonctionnement et auront à trouver leur place dans cette famille dysfonctionnelle: parfois la seule vraie défense contre la peur de la séparation ou de l'abandon sera de former un corps commun au travers de l'inceste. Ce qui semble traumatique sont les séparations plus que les abus sexuels. P. Bauchet et al. (2012) insistent sur l'importance de bien différencier la relation amoureuse incestueuse à l'adolescence et l'inceste entre un aîné et un cadet, avec usage de stratégies, de manipulations ou de moyens coercitifs voire violents.

Enfin, on parle d'**inceste multiple**, lorsque plusieurs membres d'une même famille abusent sexuellement de la même victime ou plusieurs victimes d'une même famille sont abusées sexuellement par le même auteur (Haesevoets, 2002).

Comme nous venons de le voir, l'utilisation d'une typologie permet de refléter un certain nombre de caractéristiques propres à chaque catégorie. Nous devons cependant émettre quelques réserves quant à son usage. En effet, une classification peut être parfois très réductrice et ne permet pas véritablement de rendre compte de la réalité clinique de ce phénomène particulier qui est l'inceste. Dès lors nous devons partir du principe que chaque situation familiale incestueuse a ses spécificités propres de telle sorte qu'aucune situation ne ressemble à aucune autre. *« À chaque nouveau cas clinique rencontré, [nous rappelle Haesevoets], une nouvelle aventure humaine commence »* (Haesevoets, 2002, p. 39).

Deuxième partie

II. L'inceste paternel dans la théorie psychanalytique

« L'inconscient produit partout et toujours des effets contre lesquels les hommes ne cessent de se défendre, ou qu'ils interprètent faussement, ou encore qu'ils cherchent à manipuler par des voies obscures pour un profit supposé. »

D. Anzieu, *Le groupe et l'inconscient*

Après ces considérations d'ordre général sur l'inceste, nous proposons plus spécifiquement une réflexion théorique sur les pères incestueux à travers l'approche psychanalytique.

2.1 De la théorie de la séduction à celle du fantasme: la naissance de la psychanalyse

Les désirs incestueux sont en réalité des fantasmes et désirs oedipiens refoulés et inconscients selon les considérations de H. Parat (2004), psychanalyste française. La différenciation et l'articulation entre les registres de l'acte (la réalité factuelle) et ceux des fantasmes (à savoir la réalité psychique) serait au coeur selon elle de l'approche psychanalytique de l'inceste.

L'origine de cette réflexion est déjà posée dans les premières conceptions théoriques de S. Freud qui concernent les actes sexuelles dans ses *Études sur l'hystérie*³⁰ (1895). À cette époque pionnière, S. Freud attribuait l'étiologie de

30 En 1895 Freud et Breuer vont publier ensemble l'ouvrage fondateur *Les Études sur l'hystérie* qui présente leur technique, plusieurs cas cliniques ainsi que des réflexions et développements théoriques. L'idée première était que les abus sexuels étaient à l'origine de la névrose, selon la théorie de la séduction. La conversion somatique était une solution de compromis entre un conflit psychique inconscient et la volonté du sujet de ne pas être affecté par la représentation intolérable. L'affect qui était originellement rattaché à cette représentation contribuait à augmenter ou alimenter les douleurs corporelles. Mais par la suite, Freud va considérer plus généralement qu'une réalité fantasmagorique, psychique pouvait de la même façon produire le rejet hors de la conscience et donc l'apparition des symptômes. C'est ainsi qu'en 1897, Freud renonce à sa « neurotica » au profit de la théorie du fantasme (Freud, 1925/1950).

l'hystérie à un traumatisme sexuel réel. Traumatisme réel qui consiste dans une « séduction » opérée par un adulte (aujourd'hui on utiliserait plutôt le terme d'« abus sexuel ») et vécue dans la prime enfance par le sujet hystérique. Séduction ou attouchement sexuel commis par un adulte ayant une fonction parentale, généralement le père. La contribution de S. Freud consiste à postuler le refoulement de la représentation érotique, et à promouvoir les notions d'inconscient, d'instinct sexuel (la libido) et de défense qui deviendra ultérieurement la notion de mécanisme de défense. Cette théorie de la séduction est précieuse dans la mesure où elle contient déjà de nombreuses intuitions théoriques qui vont jouer un rôle fondamental dans la naissance de la psychanalyse.

Plus tard, en 1897, dans une lettre adressée à W. Fliess, S. Freud renoncera à sa théorie de la séduction au profit d'une théorie sur le fantasme en lien avec le symptôme: les scènes de séduction relatées par les patientes hystériques sont en réalité fantasmatiques. La rupture avec celle-ci sera soutenue d'une part par les déceptions répétées que Freud subissait lors des prises en charge thérapeutiques ; d'autre part par le constat que son modèle ne pouvait être généralisé à l'ensemble des cas cliniques. En effet, dans chacun des cas, il fallait accuser le père de perversion, ce qui rendaient l'hypothèse peu soutenable. S. Freud remplacera par ailleurs la suggestion puis l'hypnose par la méthode des associations libres³¹ qui consiste à proposer au patient d'énoncer tout ce qui lui vient à la conscience, au lieu de l'engager avec insistance à chercher l'élément pathogène (Freud, 1925/1950).

C'est autour de cet abandon de la théorie de la séduction que se sont développées dans le champ psychanalytique une série de notions comme celle de « fantasme » (ce point fera l'objet de la prochaine section), de « complexe d'Oedipe », de « souvenir-écrans » ou encore de « sexualité infantile ». La psychanalyse va prendre appui sur ce double dégagement (à la fois sur le plan épistémologique et méthodique) pour proposer une nouvelle conception du soin qui aura pour finalité non plus l'« abréaction » de l'affect engagé dans le symptôme mais la découverte des représentations refoulées et leur résolution par des actes de jugement qui

31 L'analysant renoncera à placer au centre le symptôme du patient pour se focaliser ainsi sur l'histoire de l'analysé. Il utilisera essentiellement l'art de l'interprétation pour reconnaître les résistances du refoulement puis les conflits psychiques originels dans le but de les rendre conscients au malade (Freud, 1925).

reposit soit sur l'acceptation de ce qui avait été autrefois repoussé soit sur sa condamnation (Freud, 1925/1950).

O. Mannoni (1968) note à ce sujet que: « *La théorie psychanalytique a deux sources. D'une part les savoirs constitués qui sont toute la formation personnelle et académique de Freud, sa connaissance de la littérature, sa formation de biologiste et de médecin, etc. ; mais d'autre part aussi cette relation avec Wilhelm Fliess qui témoigne d'une certaine manière, d'un aspect tout aussi fondamental de la psychanalyse* » (Mannoni, 1968, cité par Vanier, 2010, p.15). À travers les correspondances avec W. Fliess, l'on peut y lire le chemin difficile qui fut celui de S. Freud pour inventer ce qu'il appellera plus tard la « métapsychologie ».

La racine « méta » signifie un regard qui vise à se dégager d'une appréhension factuelle de la réalité pour tenter d'en approcher une compréhension processuelle, et généralisable (Roman, 2011). L'approche de la métapsychologie explique P. Roman (2011, p.5): « *consiste, classiquement à penser les organisateurs psychiques selon un triple axe: topique (qui fait référence à l'organisation spatiale de l'activité psychique), économique (qui fait référence aux flux d'énergie qui y sont engagés) et dynamique (qui fait référence aux tensions en présence dans l'activité psychique)* ». C'est sur ce triple point de vue que S. Freud va s'appuyer pour construire une intelligibilité du fonctionnement psychique. Il s'agit bien entendu d'une fiction dont la finalité théorique ne doit pas être confondu avec une réalité humaine.

2.1.1 Le fantasme de séduction comme attribution causale externe

Depuis S. Freud, nous connaissons la force des fantasmes³² dans l'organisation de la vie psychique. L'ensemble de la vie psychique ne serait être compris sans la prise en compte du registre fantasmatique.

H. Parat (2004), dans son article intitulé *La théorie freudienne et la problématique incestueuse* nous propose une réflexion intéressante sur la notion de fantasme de séduction, liée étroitement à la notion de responsabilité. Selon son point de vue, le fantasme de séduction « *répond au questionnement sur l'origine du désir et cherche toujours à attribuer à l'autre la responsabilité de désirs encombrants – ce n'est pas moi qui suis attiré, c'est lui/elle qui me séduit – puis il permet de négocier avec la culpabilité inconsciente oedipienne dans des variations fantasmatiques qui autorisent la satisfaction tout en déguisant les protagonistes* » (p.75).

Dans le cadre de l'inceste paternel, les fantasmes de l'enfant comme d'être l'objet du désir paternel et de prendre la place de la mère, vont être interprétés par celui-ci comme un désir érotique, alors qu'il reste pourtant toujours au niveau de la tendresse (Ferenczi, 2004).

Selon S. Ferenczi, en présence de prédisposition psychopathologique, les adultes peuvent confondre « *les jeux des enfants avec les désirs d'une personne ayant atteint la maturité sexuelle et se (laisser) entraîner à des actes sexuels sans penser aux conséquences* » (Ferenczi, 2004, p.43).

Cette idée de confusion de langue entre les adultes et l'enfant, qui induit un véritable traumatisme pour l'enfant, se retrouve également chez Y.-H. Haesevoets (2002) qui voit à l'origine de la relation incestueuse un échec de délimitation entre les formes d'expression de la vie sexuelle et pulsionnelle d'une famille. Par « *vie pulsionnelle familiale* » il entend: « *tout ce qui appartient au registre de l'éducation sexuelle, affective et morale, la découverte par les enfants de leur*

32 Dans les théories psychodynamiques, les fantasmes font communément référence à des scénarios imaginaires inconscients traduisant un désir plus ou moins opposé à la réalité. Ils peuvent également se présenter sous une modalité consciente (créations, rêves diurnes). Les désirs qui surgissent de ces productions imaginaires ne sont pas simplement d'anciens désirs du sujet devenus inconscients. Ils sont aussi ce qui servent de cadre aux désirs actuels. Le sujet recherche cette satisfaction, ce plaisir, suivant le mode du déplacement (symptôme, rêve), dans sa vie actuelle.

propre corps, les marques de tendresse de la part des parents qui procurent à l'enfant certaines satisfactions, et la qualité de vie sexuelle du couple parental » (Haesevoets, 2002, p.36). Elle concerne, plus spécifiquement, l'ensemble des marques de tendresse et d'affection quotidiennes entre parents et enfants telles que caresses, baisers et tout autre geste exempt de connotation érotique. Selon la perspective de l'auteur, l'inceste apparaît lorsque les familles ne tiennent pas compte de la démarcation entre l'ensemble de ces touchers corporels du quotidien et la sexualité incestueuse, relevant de toute forme de contacts à caractère sexuel. Sans la reconnaissance de cette délimitation entre ces deux catégories, les gestes chaleureux et tendres des enfants à l'égard des parents risquent d'être interprétés par ceux-ci comme des désirs incestueux. Ce qui explique l'attitude défensive de certains pères incestueux qui justifient leurs actes en s'appuyant sur cette séduction incestueuse fantasmée: « elle le désirait ».

Comme le souligne Y.-H. Haesevoets: « *Dès lors qu'un adulte se prête aux fantaisies ou aux désirs sexuels d'un enfant, même si dans l'absolu il y est activement sollicité par l'enfant, cet adulte se pose inévitablement et sans condition comme abuseur. La question du consentement éventuel de l'enfant ne se pose même pas* » (2002, p.137). Le statut de l'enfant le rend dépendant de l'adulte, soumis à son autorité. Par ailleurs, le passage à l'acte sexuel peut induire des confusions entre amour, affection, éducation et sexualité. Dans cette optique, l'auteur d'un abus sexuel intra-familial sera toujours considéré comme l'initiateur de la scène incestueuse.

2.1.2 Les fantasmes incestueux

En dehors de ces considérations théoriques sur les fantasmes de séduction, on distingue par ailleurs les fantasmes incestueux³³, révélateurs d'une organisation oedipienne de la psyché.

D'après Y.-H. Haesevoets, les fantasmes incestueux ne sont pas générateurs d'un désordre qui pourrait déboucher sur des actes incestueux. Au contraire, la présence de fantasmes incestueux serait, selon lui, gage de bonne santé psychique de la famille et de ses membres. Les désirs incestueux³⁴ dit-il: « *sont présents chez tout individu, tout parent, adulte, adolescent, enfant, appartenant à n'importe quelle catégorie sociale ou ethnique. Cependant dans une famille à transactions incestueuses, certains fantasmes restent inaccessibles, et certaines pulsions inexplorées ou incontrôlables. Une espèce de vide pulsionnel se creuse et empêche le refoulement des tendances primaires et archaïques. Cette véritable implosion affective inhibe l'harmonisation interne des différents membres de la famille* » (2002, p.37).

Ce qui est problématique dans ces familles incestueuses est la pauvreté fantasmatique. Lorsque les fantasmes sont insuffisants pour permettre le déchargement des pulsions qu'entraîne le ça et que les mécanismes de défense ne peuvent les réprimer, c'est la violence et le désir incestueux qui l'emportent. L'inceste peut alors être agi contre l'objet de la pulsion, à savoir la victime. Il sera d'autant plus facile pour le père d'exploiter les tendances incestueuses de sa fille, dans la mesure où il représente à la fois l'autorité et l'amour paternel.

33 En ce qui concerne les fantasmes incestueux, nous trouverons d'une part les intentions incestueuses conscientes recouvrant des projets non concrets et d'autres part, les tendances inconscientes révélées par les fantasmagories et les rêves à contenu incestueux (Vocabulaire de la psychanalyse, 2007).

34 Les désirs incestueux sont pour Y.-H. Haesevoets (2002) présents chez tout individu, tout parent, adulte ou enfant, sous des formes d'expression latentes ou sous-entendues – et selon les aléas et les bouleversements de l'existence du sujet ou de l'histoire familiale, ces désirs incestueux peuvent survenir.

2.2 L'inceste comme agir sexuel: caractéristiques psychodynamiques

Cette sous-section nous permet d'aborder la dimension de l'agir. L'agir en tant que révélateur, sur la scène physique ou interpersonnel, des conflits psychiques. En quoi la psychanalyse peut-elle éclairer l'énigme de l'agir sexuel violent ?

Sur le plan psychodynamique, les caractéristiques du père incestueux peuvent se structurer autour du « champs pervers » (Ciavaldini, 1999). L'utilisation de ce terme permet ainsi d'échapper à la notion de structure de personnalité (cf. Bergeret, 1994) au profit de la notion de configuration. Une telle conception comme le souligne A. Ciavaldini (1999): « *permet de comprendre que certains sujets pourront être complètement organisés (structurellement) de manière perverse alors que d'autres pourront ne présenter que des conduites ponctuelles de type pervers* » (p.24).

En effet, A. Ciavaldini ne situe pas exclusivement le délit sexuel dans une organisation de la personnalité dite « perverse », pour lui, il appartiendrait de préférence à un tableau « économique-dynamique complexe » (faisant allusion au point de vue économique et dynamique de la métapsychologie freudienne). Autrement dit, « *n'importe qui de non pervers peut commettre un acte pervers* », pour reprendre la formulation de M. Dubec, psychiatre, psychanalyste et expert près des tribunaux. L'agir sexuel violent ne caractérise donc pas à lui seul la perversion³⁵.

Du point de vue psychodynamique, le délit sexuel peut être compris comme la résultante d'une tentative désespérée de mise en forme de ce qui n'a pu s'élaborer psychiquement. L'agir sexuel violent précise A. Ciavaldini : « *ne doit pas masquer ce qu'il représente pour le sujet qui l'accomplit, à savoir la mise en oeuvre d'un mécanisme de sauvegarde psychique* » (Ciavaldini, 1999, p. 10). Dès lors une

³⁵ La perversion est un concept pluriel, hétérogène et polymorphe. Elle recouvre plusieurs champs sémantiques et différentes définitions selon les modèles théoriques. Néanmoins, dans ses grandes lignes, la perversion peut être définie comme: « *l'ensemble des conduites particulières d'un sujet qui transgresse volontairement la loi, à des fins de destruction, de jouissance égocentrique, et de recherche du mal pour le mal* » (Haesevoets, 2002, p.135). En introduisant le terme de « champs pervers », proposé par A. Ciavaldini (1999) qui se substitue à celui de « structures perverses », il est dès lors possible de penser la perversion dans sa dimension à la fois structurelle et configurationnelle – et par ailleurs d'appréhender que le terme « pervers » se rencontre aussi dans différentes structures de personnalité (états-limites, *border line*, psychose en sont des exemples) (Ciavaldini, 1999).

question centrale nous vient à l'esprit: qu'est-ce qui prévaut donc communément chez ces pères incestueux et qu'il faut avant tout garantir au détriment de l'interdit et des réprobations sociales qui s'attachent aux actes sexuels commis ?

2.2.1 L'agir comme sauvegarde psychique

S. Freud a certainement été le premier à mettre en évidence l'existence d'une sorte de violence primitive, naturelle commune à l'homme et à l'animal, nullement haineux et liée à un besoin de survie. Cette violence primitive est à placer du côté des pulsions³⁶ de vie (et non des pulsions de mort) organisant un ensemble de conduites permettant à l'individu de préserver et d'assurer sa propre existence.

Cette notion freudienne peut être mise en lien avec le concept de « violence fondamentale » élaboré par J. Bergeret (1994, 2000) qui touche selon lui « *aux fondations de toutes structures de la personnalité, quelle que puisse être cette structure* » (Bergeret, 2000, p.9). Ce concept est devenu une notion centrale en psychanalyse.

Dans cette perspective, l'agir violent n'est nullement une violence qui s'appuie sur un désir de nuire. L'individu violent se contente tout simplement de se défendre contre une représentation à la fois douloureuse et dangereuse pour « *son existence, sa survie et son expansion narcissique* » (Bergeret, 1994, p.104). L'agir serait ainsi purement défensif (pur « instinct de vie » ou plutôt de survie). « *Il offre une issue quasi exclusivement économique à l'excitation générée par une terreur sans nom* » explique C. Balier (2005, p.23).

Le point de vue économique est ici probablement central: cette excitation sexuelle (ou pulsion) qui fait violence au sujet, prend sa source dans le corporel. Lorsque l'afflux d'excitations pulsionnelles, ne peut être déchargé, c'est-à-dire être filtré et maintenu à un niveau adapté, c'est l'angoisse qui surgit, supprimant les conditions de fonctionnement du principe de plaisir.

Comme évoqué précédemment, une telle accumulation d'excitations signe la

³⁶ Une pulsion est ce qui donne le sens, la direction du processus psychique. Elle nous fait tendre vers un but à savoir la satisfaction, qui ne peut être obtenue qu'en supprimant l'état d'excitation à l'origine de la pulsion.

défaillance majeure de l'organisation fantasmatique et nous pourrions rajouter à cela un effacement des processus représentationnels. Ces deux points de butée caractérisent le dysfonctionnement psychique de l'auteur de violence sexuelle (Ciavaldini, 1999).

C'est dans une sorte d'« *urgence chronique* » que les sujets vont choisir les mouvements « pervers » à titre défensif et faire violence à la réalité, les protégeant ainsi d'une crainte d'anéantissement total du Moi³⁷ (Ciavaldini, 1999 ; Dieu, 2012).

Le processus primaire violent, écrit J. Bergeret: « *l'emporte automatiquement sans possibilité de vivre une ambivalence affective permettant à deux représentations objectales divergentes (hostiles et tendres) de coexister dans une dialectique médiatisable* » (2000, p.231). « *Il n'existe (ainsi) pas de demi-mesure ou de demi-teinte pouvant prêter à ambiguïté. Le compromis n'est pas envisageable* » (Bergeret, 1994, p.70). C'est le principe du « tout ou rien », du « moi ou l'autre », « *agir sous peine de mourir soi-même* » (Dieu, 2012, p.2).

Ainsi l'agir sexuel violent est au service du maintien de l'intégrité psychique du sujet: il devient son outil privilégié pour éviter toutes formes d'angoisse ou pour l'évacuer, aux dépens de l'intégrité psychique et physique de la victime.

Lorsque C. Balier décrit le fonctionnement psychique des auteurs de violence, il évoque « *une régression extrême à un niveau proche de l'automatisme et du somatique, en deçà des représentations* » (Balier, 2005, p.24). Pensée et mentalisation sont évacuées dans le registre de l'agir violent.

L'agir vient ainsi témoigner de l'inachèvement de ce processus de représentation psychique qui, lorsqu'il est achevé, conduit normalement à la construction de l'intégration pulsionnelle. « *Ceci permet de comprendre que les questions posées par la grande violence sexuelle se situent dans un en deçà de la représentation, où souvent prédominera une impossibilité de coexcitation* » (Ciavaldini, 1999, p.25). À défaut de pouvoir symboliser, les sujets agissent. Ils agiront sans lien avec « *une dimension psychisable mais avec une cohérence interne parfois redoutable* » comme le souligne A. Ciavaldini (1999, p.65). L'agir est principalement au service d'une protection contre la réapparition d'une réalité

37 Il s'agit avant tout pour eux de se libérer d'une excitation insoutenable. Les possibilités d'inhibition des excitations internes ou de contrôle pulsionnel sont généralement faibles chez ces sujets (Ciavaldini, 1999).

ayant retrouvée ses qualités de « *brutalité primaire* » (Balier, 2005, p.24). Cette dimension prédomine à proprement parler sur la satisfaction libidinale (instinctive).

À noter que l'acte délictueux procure essentiellement un sentiment d'apaisement. Un apaisement qui sera recherché et vécu comme une forme de sauvegarde psychique (Ciavaldini, 1999).

2.2.2 L'agir comme défaillance du Moi-peau

D. Anzieu (1974) dans son article intitulé *Le Moi-peau* a défini plusieurs fonctions psychiques de ce qu'il nomme « le Moi-peau »: parmi les principales fonctions, nous pouvons citer celles de maintenance du psychisme (par intériorisation de la fonction maternelle de soutien), de contenance (des contenus psychiques), de pare-excitation (capacité à freiner les excitations), d'individuation du Soi (capacité à se sentir exister comme sujet). Ce Moi-peau ainsi dénommé est une manière de penser le Moi du sujet comme enveloppe psychique. Une peau psychique émerge ainsi, comparable à l'enveloppe corporelle. Ces fonctions présentent une utilité dans notre domaine, celui de la psychopathologie, dans la mesure où elles peuvent servir de grille de décodage des multiples symptômes relativement aux pathologies de l'enveloppe.

De même que la peau enveloppe la surface entière du corps, de même le Moi-peau contient les contenus psychiques. Il s'agit de la fonction contenante du Moi-peau. En cas d'échec ou de défaillance de cette fonction, l'espace interne du sujet risque alors d'être submergé par l'angoisse. Le Moi-peau est comme troué avec des mailles manquantes. Ce qui peut occasionner un sentiment de vide ou d'autres formes d'angoisse plus diffuses, permanentes ou intermittentes, non identifiables et inapaisables.

Cette fonction contenante peut également être appréhendée comme « fonction symbolisante » (Roussillon, 1995) qui permet de transformer les éprouvés dans une forme « pensable ». C'est ce que W. Bion (1962) appelle la fonction alpha de la mère environnement. Ce qui « contient » est aussi le processus de symbolisation. Ainsi le « contenant » ne joue pas qu'une fonction passive. Il opère

également une véritable transformation des contenus psychiques, un rôle dynamique et organisateur.

Par ailleurs, si la fonction de pare-excitation venait à faire défaut, de sérieuses excitations risqueraient de menacer le psychisme de l'individu, de la même façon que la peau est menacée par les agressions externes. Ici, l'effraction du psychisme se traduit par l'émergence d'un trop-plein d'excitations, susceptible d'envahir le Moi et d'entraver la mentalisation. À nouveau la fonction alpha de la mère environnement constitue la pare-excitation.

Partant de ces apports théoriques, nous proposons de concevoir l'agir comme témoin d'un échec des fonctions de contenance et de pare-excitation du Moi-peau. Lorsque les effets de ces fonctions ne peuvent être garantis, l'individu se trouve alors soumis à des sollicitations internes et externes excessives qu'il ne peut ni contenir ni traduire (l'environnement immédiat lui faisant principalement défaut). Sans cette protection assurée par les enveloppes psychiques, l'individu devient alors un être fragile, vulnérable. L'acte délictueux ne doit pas masquer cette vulnérabilité psychique particulière (en lien avec un déficit de protection).

2.2.3 L'agir comme stratégie anti-dépressive

Toujours dans le registre de l'agir, le délit sexuel peut également être pensé comme stratégie anti-dépressive, par laquelle le sujet tente de combler un vécu de manque. Cet éprouvé dépressif ne peut qu'être violent dans la mesure où il menace l'intégrité psychique du sujet, qui ne peut par ailleurs mettre en place un travail de représentation de cet affect. Ce qui vient combler ce vide n'est pas une représentation ni une recherche d'affect mais du sexuel violent (Ciavaldini, 1999). En ayant recours à l'agir explicite A. Ciavaldini, le sujet cherche à retrouver son Moi en perdition psychique. En d'autres termes, il tente de renouer avec sa part « *amputée de lui* » dont l'affect dépressif en est le témoin (Ciavaldini, 1999, p.55). Il s'agira donc de calmer la coexcitation libidinale³⁸ par une relation sexuelle. À nouveau, ce n'est pas la satisfaction sexuelle qui est recherchée mais la décharge.

38 Face au vide ou au manque, la coexcitation libidinale (intrication des pulsions de vie et des pulsions de mort) n'assure ici plus son rôle de liant mais devient excédant (la source de liaison devient source d'excitation). Il devient dès lors impossible pour le sujet de céder à l'excitation.

2.2.4 L'agir comme retournement passif/actif

Un autre élément essentiel qui concerne la mise en acte est le renversement du pôle existentiel de l'individu (caractéristique propre de la perversion).

Y.-H. Haesevoets (2002) souligne que la plupart des auteurs d'abus sexuel sont dépositaires d'une histoire familiale chargée en événements douloureux et traumatogènes (carences majeures, abus sexuels et mauvais traitements). « *Une enfance traumatisée dont l'adulte cherchera à se venger en y inversant symboliquement les rôles* » (Dieu, 2012, p.1). Comment évoqué précédemment, les sujets sont en proie à un débordement pulsionnel quasi incontrôlable, à une souffrance du lien et à une fragilité narcissique, qui les soumettent en permanence à une instabilité psychique. Cette instabilité psychique, ils ne peuvent que la subir, n'ayant pas le support nécessaire, ni les outils psychiques pour y faire fassent. Les sujets peuvent ainsi passer à l'acte pour se donner une sensation de contrôle sur leurs conflits internes et en devenir acteur « *je ne suis plus cet individu maltraité, humilié mais celui qui domine* ». Cette inversion de la position existentielle, leur fournit ainsi une solution pour parer à un environnement interne qui a tout moment risque de s'effondrer.

Dans le cadre de l'inceste, l'angoisse sera surmontée par une érotisation: le sujet l'érotise et la conditionne dans l'excitation sexuelle (Dieu, 2012). J. McDougall (1978, p.49) écrit: « *Autrefois soumis à l'excitation en tant que spectateur impuissant, exclu des relations parentales, ou victime d'une stimulation inhabituelle à laquelle il ne pouvait faire face, il est maintenant celui qui contrôle et qui produit l'excitation (...).* « *La destruction de la victime fait office de pare-feu à l'anéantissement latent. Les sujets appliquent à leurs victimes ce à quoi ils ne veulent plus être soumis ; désormais, ils dominent* » (Dieu, 2012, p.3). Il suffira que ces sujets se retrouvent un jour dans des circonstances analogues à celles qu'il ont connues, réactualisant des sentiments d'insécurité et d'angoisse, pour que le processus de vengeance revienne à la surface.

Nous verrons dans la dernière section de cette deuxième partie que l'agir peut également être au service d'une liaison symbolique. Lorsque les processus de représentations sont entravés, l'agir peut représenter une voie d'issue pour accéder à cette symbolisation, sur « *un mode sensori-affectivo-moteur* » (Rodet, 2014,

p.22) à défaut d'avoir pu le traiter sur un mode représentatif ou verbal.

2.2.5 La relation objectale

L'inceste ne peut être pensé uniquement en terme de pulsionnalité. La compréhension du comportement violent sexuel suppose également la prise en compte des premières relations du sujet avec son environnement maternel primaire (la mère ou son substitut). Dès lors c'est le registre, non plus économique, mais dynamique qui est sur le devant de la scène.

Le registre économique, pour rappel, nous a permis de concevoir l'agir sexuel violent comme témoin d'un échec des processus de mentalisation et de mise en représentation des conflits intra-psychiques profonds. Dans la réalité, l'agir sexuel violent équivaut à une décharge pulsionnelle insupportable et impossible à maîtriser autrement que par la mise en acte. Cette excitation pulsionnelle que le sujet est incapable mentalement de symboliser vient envahir l'ensemble de sa psychée avec son origine inconsciente.

Selon cette organisation particulière de la personnalité, explique Y.-H. Haesevoets (2002), l'auteur d'inceste refuse implicitement de reconnaître la différence des sexes et des générations. Cette dimension fait foi dans la réalité dans la mesure où la mise en acte incestueuse témoigne de cette indifférenciation, d'une part entre la sexualité adulte et celle d'un enfant (différence des générations), d'autre part entre le soi et l'autre (différence des sexes) (Ciavaldini, 1999).

L'auteur d'inceste dénie par la même occasion la castration et son objet: *«Ainsi, le petit garçon qu'a été l'abuseur s'attend à voir un pénis en lieu et place du sexe de sa mère. Il désire voir un pénis, c'est-à-dire ce qu'il présuppose, par analogie avec son propre sexe. Ce déni porte essentiellement sur la perception de l'absence de pénis chez la mère-femme »* (Haesevoets, 2002, p.165).

Cette perception vécue comme intolérable voire abject par l'enfant, sera remplacée dans le registre de la perversion par une autre représentation moins pénible. Le déni de la castration produit alors le fétiche³⁹ comme substitut du phallus. Cet

39 Cet objet fétiche constitue un substitut du phallus manquant de la mère, pris dans la réalité extérieure. Il permet au sujet « pervers » de dénier la réalité de la castration.

objet fétiche viendra transformer cette perception insupportable en une perception inoffensive.

Sur le plan relationnel, l'enfant investie sa mère comme étant dangereuse ou dévorante: « *pris dans des fantasmes d'anéantissement, d'annihilation, voire de morcellement, l'enfant ne parvient pas à se construire une identité propre* » (Haesevoets, 2002, p.165). En d'autres termes, il perçoit sa mère comme disposant d'un droit de vie ou de mort sur sa propre personne. Dans cette ambiance mortifère alimentée par des sentiments ambivalents (entre amour et haine) et excessifs, le père est absent voire dénigré par la mère. Même si cette vision est parfois contestée précise Y.-H. Haesevoets, le modèle psychanalytique a tendance à insister sur le rôle actif de la mère et le rôle passif du père dans l'origine de la perversion.

Ce qui caractérise la perversion et plus largement les pathologies du narcissisme est cette faille dans la construction de l'identité. « *Confronté à des angoisses extrêmement pénibles, parce qu'il a peur de perdre son identité et sa vie, le pervers en maturation doit se trouver des solutions de survie. Ainsi naît le pervers enfant* » (Haesevoets, 2002, p.165). Ces mécanismes de survie qui visent à contrôler l'objet aliénant s'appuieront essentiellement sur la création d'un « scénario pervers » rassurant, construit à partir d'une « néo-réalité » qui intègre totalement la mère et qui permet au sujet de dénier l'absence de phallus de celle-ci et l'angoisse de la castration. À ce sujet, Y.-H. Haesevoets mentionne que: « *Le scénario pervers joue une fonction réparatrice qui permet à l'enfant de se prémunir des angoisses qui le menacent, de réparer les blessures narcissiques importantes et de s'attribuer l'illusion d'une toute-puissance à l'encontre de l'autre* » (Haesevoets, 2002, p.166). Quand l'angoisse apparaît, le sujet l'érotise⁴⁰. Cette érotisation de l'angoisse transforme ainsi l'expérience initialement désagréable en une certaine jouissance ou satisfaction.

Bien que refoulée, cette expérience perceptive de l'absence du pénis de la mère va marquer en profondeur la personnalité du sujet. Le sujet va vouer un attachement à ce « scénario pervers » par défaut d'avoir pu établir « *les liaisons entre l'expérience refoulée de sa perception erronée, vécue comme douloureuse et*

40 Pour assurer la maîtrise de ses angoisses trop pénibles et un contrôle total sur la mère, qu'il perçoit comme dangereuse, l'enfant va sexualiser la relation à l'objet.

traumatique et l'absence de pénis chez la femme » (Haesevoets, 2002, p.167).

Dans le cadre de l'inceste paternel, l'enfant victime d'abus sexuel joue à proprement parler ce rôle d'objet fétiche, c'est-à-dire qu'il est pris comme perception substitutive du phallus manquant de la mère (Haesevoets, 2002). L'agir sexuel procure au père incestueux une illusion de toute puissance narcissique. En ce sens, l'agir constitue « *une réassurance narcissique* » (Roman, 2012, p.21). L'enfant devient ainsi le support par lequel le père incestueux peut s'appuyer pour combattre l'angoisse de castration (mais aussi les angoisses de perte et d'abandon que nous aurons l'occasion d'approfondir par la suite). On devine dès lors que, face à l'impasse de mentalisation et de mise en représentation du père incestueux, le scénario pervers est nécessairement contraint à la répétition. L'enfant est dès lors pris au piège d'« *un scénario entièrement imposé* » (Haesevoets, 2002, p.167).

Dans la perversion, précise Y.-H. Haesevoets: « *l'excitation et le plaisir sexuel ne sont pas forcément liés au coït entre adultes, mais à d'autres composantes, en termes de pulsion sexuelle, d'objet et de but. Le destin pulsionnel du pervers est dominé par l'horreur de la castration qui engendre son déni* » (Haesevoets, 2002, p.167).

L'agir sexuel violent reflète ainsi donc un besoin de « *réassurance narcissique* » (Roman, 2012, p.21) à l'encontre de la victime: l'inceste étant davantage accompli pour un mobile d'ordre psychologique que pour une jouissance sexuelle.

2.3 La spécificité du lien auteur-victime

Chercher à comprendre la dimension de l'agir sexuel violent suppose que l'on puisse se représenter la spécificité du lien qui unit le père incestueux à sa fille et plus largement celle du lien familial.

Selon B. Savin (2011, 2003), le lien familial dominant dans les familles à transactions incestueuses, quel que soit leur type, est le lien abandonnique, où les liens familiaux sont continuellement en menace de rupture (engendrant ainsi des angoisses de perte et d'abandon).

Ce lien de type abandonnique s'est construit, comme tout lien, sur la base des histoires individuelles et contient donc la faille narcissique d'origine transgénérationnelle. En ce sens, il rejoue le lien initial à l'objet maternel primaire défaillant et blessant à chaque nouvelle liaison (choix du partenaire, naissance d'un enfant). A. Ciavaldini (2001) fait de ce lien abandonnique le « *dépôt des opérateurs de la transmission* » (Ciavaldini, 2001, p.26).

B. Savin montre la paradoxalité de ce lien: il est à la fois « *ce qui combine le lien et ce qui s'y oppose* » (Savin, 2003, p.1), autrement dit son pouvoir de liaison équivaut à son pouvoir abandonnant.

La famille incestueuse est entravée dans son fonctionnement au niveau de cette dimension paradoxale qui se résume en cette phrase légendaire: « *vivre ensemble nous tue mais nous séparer est mortel* » (Caillot & Decherf, 1989, cité par Savin p.1). L'aménagement défensif principal lors d'un blocage à ce niveau psychique explique B. Savin est l'oscillation: « *La famille va osciller entre un pôle "collage" qui va rapidement réveiller des angoisses très fortes d'écrasement, d'enlissement, d'étouffement qui enverront vers le pôle "décollage" qui va susciter des angoisses d'abandon, de chute... et renvoyer vers le pôle "collage"* » (Savin, 2003, p.1). Mais la seule défense efficace pour lutter contre les angoisses de perte et d'abandon chez ces familles à transactions incestueuses sera de « *former qu'un grand corps commun* » à travers l'inceste (Savin, 2003, mai). « *Ne faire qu'un corps pour triompher de la perte et de l'abandon* » (Savin, 2003, p.1).

Un tel lien abandonnique est d'après A. Ciavaldini (2001) « *vecteur d'emprise et de fétichisation des objets* » et donc à l'origine de ce que A. Green (1995 cité par

Ciavaldini) nomme une « *désobjectivation* » (Ciavaldini, 2001, p.2).

Selon A. Ciavaldini (1999), les sujets violents ont la redoutable particularité « d'annuler » la relation objectale. L'autre est réduit à la dimension d'objet inanimé (Balier, 2005) ou d'objet-ustensitaire (Racamier 1992) et perd ainsi sa valeur subjective. Cette désobjectivation de la victime est à l'oeuvre dans les actes incestueux où la victime est rarement perçue « telle qu'elle est » ou autrement dit dans sa qualité propre. La dominante des réponses du questionnaire d'investigation pour les auteurs d'agressions sexuelles (QIPAAS) que A. Ciavaldini et al. (1999) ont réalisé fait état d'une négation de la victime en tant que sujet: « *je n'ai aucune idée* », (...), « *un amour* », « *une tendresse* », (...), « *rien du tout* », (...), « *quelque chose d'à moi, qui m'appartient complètement* », (...), « *un objet soumis. Point* » (Ciavaldini, 1999, p.50). Il peut y avoir soit ce que Ciavaldini appelle une « *adultification* » de l'enfant: « *c'était pas une fille, c'était un petit bout de femme* », « *c'était comme une grande personne consentante* », soit une « *infantification* » de l'adulte auteur de violence: « *avec elle c'est moi qui devenait enfant* », « *moi j'étais transformé, je me revoyais au même âge que lui* » (Ciavaldini, 1999, p.50). Par ailleurs certains sujets vont évoquer le fait que la victime représentait pour eux une « *femme comme les autres* »: « *ce n'était pas ma fille, ni ma femme, mais une femme comme les autres (viol de sa fille), (..), une femme avec qui j'allais faire l'amour normalement* » (viol sur une personne vulnérable) (Ciavaldini, 1999, p.49). Ils peuvent aller jusqu'à identifier la victime à non pas « *une femme* » mais à « *leur femme* »: « *c'était entre ma femme et ma fille* » (viol de la belle-fille > 15 ans) etc. (Ciavaldini, 1999, p.49).

Quel que soit le type de réponse, la victime n'est jamais perçue dans sa qualité propre ; au lieu d'être un objet au sens psychanalytique, elle devient « *un élément d'une action psychique pas forcément mentalisée* » (Ciavaldini, 1999, p.50). A. Ciavaldini explique cette abrasion des qualités objectales par un échec des processus de mise en représentation. Les processus mentaux du sujet se trouveront d'une certaine façon désorganisés par l'émergence de l'excitation pulsionnelle ; une désorganisation qui sous-tend donc « *l'effacement des qualités discriminantes des catégories symboliques* » (Ciavaldini, 1999, p.60). Ce qui semble prévaloir est « *l'urgence chronique* », dans laquelle sont souvent pris ces sujets, à savoir un besoin impérieux de faire cesser ce qui menace à

l'intérieur d'eux (Ciavaldini, 1999, p.60).

Selon Y.-H. Haesevoets (2002), l'enfant représente également une source de menace pour le père incestueux dont les capacités auto-protectrices sont vulnérables. Ainsi la menace peut provenir à la fois des objets internes et externes telles qu'ils s'offrent au sujet.

Comment nous le disions plus haut, confronté à l'incapacité de liaison de certains éléments de son passé, plus particulièrement de son histoire avec son environnement maternel primaire, le père incestueux éprouve la nécessité d'étouffer ses « mauvais objets internes », de s'en débarrasser, de les expulser hors de lui-même. Nous avons évoqué qu'il pouvait tenter d'abrégir les tensions excessives associées aux états de chaos internes par la décharge pulsionnelle en ayant recours à l'agir sexuel violent. Mais il semble qu'il puisse également le faire par voie d'identification projective, qui consiste à projeter sur un objet des caractéristiques du soi pour s'y reconnaître.

De cette façon, le père incestueux pourrait « expulser » les parts de lui-même indésirables et désorganisateurs, mais sans réellement s'en séparer, en les évacuant dans la psyché d'un autre objet, pris comme double narcissique de soi. Dès lors, l'objet deviendrait menaçant. Y.-H. Haesevoets (2002) note à ce sujet: « *Le parent qui ne parvient pas à prendre ses distances par rapport à son passé et qui en fait un point de fixation, attribue à son enfant des intentions malveillantes, de rejet, de sentiments de haine, de vengeance...* » (Haesevoets, 2002, p.57). Ce qu'il projette à travers l'enfant, est en réalité sa propre image infantile d'enfant ayant été abusé, par défaut d'avoir pu structurer sa propre relation avec l'objet primaire maternel. Par surcroît, les caractéristiques propre de l'objet sont niées par l'auteur. Incapable de comprendre les signaux exprimés par l'enfant, le rendant impuissant et générant une tension intolérable, il tente dans un acte auto-protecteur de contenir ses impulsions par la violence et/ou la sexualité. En d'autres termes, il applique à la victime⁴¹ les mêmes catégories de traitement qu'il applique à ses contenus mentaux.

Ainsi, l'agir sexuel violent ne peut être pensé indépendamment du lien à l'autre (ou à plus d'un autre), au groupe, et l'intersubjectivité. La relation parent-enfant nous rappelle A. Crivillé « *est non seulement le lien où le symptôme se manifeste, mais*

41 La victime sert ainsi de substitution à un objet interne non symbolisable.

aussi l'endroit où il trouve à la fois ses origines pulsionnelles, l'objet et le but du désir qui l'anime... Le corps de l'enfant renvoie le parent à son propre corps, dont il est le prolongement... Le corps de l'enfant est victime et agresseur à la fois ; excitant par présence, il est sexualisé avant même d'être sexué. Cette relation est bien spécifique: il doit être son propre enfant. Enfant qui renvoie le parent à son enfance, mais enfant à lui, qui le renvoie à sa personne... L'enfant devient (alors) source d'excitation et fait intrusion dans un espace intérieur mal protégé. Il devient (pour ainsi dire) une menace » (Crivillé, 1986, p.285-286, cité par Haesevoets, 2002).

À noter que cette notion de « double narcissique » peut également être appréhendée comme mode de projections idéalisantes de l'idéal du moi sur le sujet. Dans ce cas là, le père incestueux se retrouve en l'enfant, pris comme son double narcissique pour combler un manque (défaut d'amour, défaut de jouissance etc.).

La fille comme reflet des idéaux narcissiques du père, ne pourra bien entendu jamais combler ses manques originels et plus largement jouer son rôle réparateur. Elle deviendra ainsi à jamais « *insatisfaisant, doublant et répétant le défaut d'un objet primaire* » (Ciavaldini, 1999, p.51). « *Choisissant ainsi ses « objets-non-objets » sexuels, l'agresseur répète la « vivacité* » (Beral A.M. 1994) *d'une douleur ancienne, celle de son lien avec un objet primaire, pour qui il fut certainement en position d'objet insatisfaisant, vécu plus comme « enfant » générique que comme « fils de »* » (Ciavaldini, 1999, p.51). La compulsion à la répétition témoigne ainsi d'un « *échec permanent à rencontrer des objets capables de réparer l'effraction que l'excitation provoque dans le Moi* » (Ciavaldini, 1999, p.51). Les manques qu'il pense être ceux de son enfance sont en réalité ceux de son être adulte (Haesevoets, 2002).

2.4 Les caractéristiques psychodynamiques de la mère

Les rôles de l'enfant et du père dans la dynamique incestueuse sont généralement évoqués puisqu'ils sont respectivement la victime et l'auteur d'inceste. Très peu de choses sont dites cependant sur le rôle de la mère dans la dynamique incestueuse. Son rôle est à la fois majeur et complexe du fait de sa double position, à savoir femme de l'auteur d'inceste et mère de la victime.

Dans la grande majorité des cas d'abus sexuel intra-familiaux explique Y.-H. Haesevoets, le parent non incestueux est la mère. Ces mères seraient affectivement ambivalente à l'égard de leur enfant, à la fois passives et soumises à l'autorité paternel. Y.-H. Haesevoets note par ailleurs qu'elles sont souvent attirées par des partenaires instables, dominateurs, violents ou immatures, narcissiquement fragiles et socialement limités, qui remplissent le même type de rôle patriarcal que leur propre père ou beau-père au cours de leur enfance.

Y.-H. Haesevoets distingue plus particulièrement deux types de mère: les mères plus ou moins protectrices et les mères non protectrices. Les premières seraient envahies par d'autres préoccupations (travail excessif, dépression, fragilités narcissiques) qui les empêchent d'avoir un recul suffisant par rapport à la situation incestueuse. Les deuxièmes, sont généralement implicitement voire explicitement au courant des abus sexuels à l'égard de leur enfant. Cependant la surdité psychoaffective empêcherait certaines d'entre elles à réagir fermement et activement dès qu'elles ont connaissance ou soupçonnent l'abus sexuel. Les mères activement complices donc a priori non protectrices sont quant à elles décrites comme défaillantes, dépendantes de leur époux, autoritaires, dominatrices et maltraitantes à l'égard de l'enfant, perçu comme un rival: « *coauteurs de l'abus sexuel, impliquées dans la dynamique abusive, où les liens affectifs avec l'enfant sont pervertis elles responsabilisent l'enfant ou la rejette* » explique Y.-H. Haesevoets (2002, p.173). Il convient de noter que ces caractéristiques générales contiennent certaines simplifications et ne remplacent pas la réalité clinique.

En somme, ces mères qui n'ont pas pu intégrer des représentations parentales suffisamment bonnes ou fiables se montrent incapables de remplir leur fonction de soutien affectif, éducatif, de protection et de maternage et laissent l'enfant occuper un rôle parental. Cette défaillance maternelle et affective bouleversent les modes

relationnelles au sein de la famille au profit d'une interchangeabilité des membres et d'une inversion des rôles: la fille à la place de la femme, le père à la place de la mère (Haesevoets, 2002, Bauchet, 2012).

Ainsi, croire ou ne pas croire son enfant relève soit d'un mécanisme de protection, soit d'un choix sacrificiel et/ou de la crainte des représailles qui peuvent entraver l'émergence d'un quelconque questionnement sur les relations père/fille et le dévoilement. Nous aurons l'occasion d'analyser de manière plus approfondie le rôle des mères dans la dynamique incestueuse et du système familial dans la troisième partie de ce travail.

2.5 Les mécanismes de transmission transgénérationnelles

L'expérience clinique et les recherches en matière de violence intra-familiale mettent en évidence le caractère répétitif et récurrent de ce phénomène (Haesevoets, 2002). Les mauvais traitements ont tendance à se reproduire d'une génération à l'autre. Toutefois, il convient de souligner que tous les parents maltraitants ne sont pas nécessairement d'anciens enfants maltraités ; il est évident aussi que tous ceux qui ont subi des mauvais traitements ne passent pas nécessairement à l'acte à leur tour. Ils se situent pour la plupart sur le versant névrotique ou dépressif (Bonnet, 2008). Par ailleurs, aucun facteur transgénérationnel fonctionne de manière isolée selon un processus de cause à effet. D'autres facteurs plus complexes entrent également en ligne de compte.

Les expériences d'abus, d'injustice et d'asservissement explique Y.-H. Haesevoets (2002) engendrent chez l'enfant des blessures profondes et des perturbations importantes que ce soit sur le plan cognitif, physique, psychologique, comportemental ou relationnel. Dès lors pourquoi certains parents en viennent-ils, en dépit de ces souffrances, à réitérer sur leurs propres enfants les violences qu'on leur a faites, surtout s'ils estiment que cela s'est mal passé pour eux ? Pourquoi leur font-ils répéter leur propre histoire traumatique ?

D'après C. Joubert (2010), la transmission inconsciente entre les générations est fréquemment à l'origine des souffrances de l'enfant-symptôme qui hérite des traumatismes⁴² parentaux tout en subissant lui-même des sévices analogues: rejet, maltraitance physique, abus sexuel et abandon. N. Abraham et M. Torok (1978, cité par Joubert, 2010) dans leurs travaux, ont proposé la métaphore de la « crypte » et du « fantôme » pour illustrer les traces inscrites, d'empreintes non mentalisées, transmises à l'insu du sujet. Ces cryptes correspondent aux traumatismes non élaborés des générations antérieures.

G. Bonnet (2008) dans son ouvrage *La perversion: se venger pour survivre* explique que le sujet qui n'a pas eu recours dans son environnement au soutien

42 Le « trauma » résulte d'un échec du processus de symbolisation, c'est-à-dire d'un échec de l'appropriation subjective par le sujet d'un événement qui fait rupture et provoque un débordement psychique (Leclerc, 2014). Celui qui se trouve confronté au trauma ne souffre non pas de l'événement qui a eu lieu mais de n'avoir pas pu intégrer les effets de cet événement dans sa subjectivité. « *Il souffre de ce qu'il ne s'est pas subjectivement complètement approprié* » (Tisseron, 2014, p.22).

immédiat pour surmonter, élaborer son traumatisme, auquel il a été soumis à un stade très précoce dans son développement, reste habité par des affects ou sollicitations internes intenses qu'il ne peut associer à quoi que ce soit – sans traduction possible (cf. la fonction alpha de la mère environnement selon W. Bion, 1962).

L'agir transgressif comme « *mode de liaison symbolique* » (Roman, 2012, p.12) est parfois la seule chose mobilisable par le moi pour tenter de maîtriser et symboliser les traces des expériences précoces qui n'ont pas pu être élaborées⁴³. « *Le passage à l'acte ou passage par l'acte serait alors à entendre comme un mode de traitement sur la scène de la réalité externe de ce qui ne peut être traité sur la scène interne* » (Roman, 2012, p.18). Il n'est pas au service de la satisfaction mais bel et bien au service d'une liaison. « (...) *Quiconque a souffert fait souffrir et identifie sa propre souffrance à celle de l'autre ; ainsi le scénario abusif se répète et provoque le dysfonctionnement du système* » (Haesevoets, 2002, p.43). Les souffrances intra-familiales et transgénérationnelles circulent ainsi entre chaque membre de la famille, à défaut d'être identifiées, reconnues, symbolisées voire même sublimées.

Pour la psychanalyse, il n'y a de transmission que s'il y a appropriation et il n'y a appropriation que si elle sert à des fins personnels. L'auteur d'inceste qui a subi lui-même des séductions précoces, rejouera ce scénario séducteur à l'égard de sa fille à des fins personnels et dans le but d'assouvir un désir qui lui est propre. Reste à savoir quel désir. À priori, un désir inconscient puisque l'auteur lui-même n'en sait rien.

Selon G. Bonnet (2008), ce désir inconscient serait un désir de vengeance, et surtout de vengeance en pire, qui finira par se retourner contre l'auteur, au regard des sanctions pénales et des réprobations sociales.

« La logique de vengeance en pire prend sa source dans une déception profonde, dans le sentiment d'avoir été un objet de sollicitations, qui n'a pas eu de réponse

43 On peut relever ici que, dans son article de 1994 *Adultes naufragés, nourrissons en perdition*, G. Szewec avance l'idée que les pulsions de mort dans leur expression traumatophilique ne s'opposent pas nécessairement aux pulsions de vie. Ce qu'il nomme pulsion traumatophilique est un besoin inhérent aux instincts de vie. Elle consiste en la recherche du traumatisme pour éprouver l'excitation générée par les traumatismes de l'enfance et pour se donner l'illusion que l'âge adulte a permis de les maîtriser. Elle correspond donc à une forme de jouissance du déplaisir.

possible, dans une frustration radicale. (...). Une séduction qui s'est figée, qui lui est restée en travers de la gorge, et dont il croit pouvoir se libérer en s'en prenant à un sujet qui incarne la double potentialité (objet de séduction et séduisant) qui a été brisée chez lui. L'agresseur est en quelques sorte possédé par des mauvais objets internes, des restes intraduisibles de la séduction qui l'habitent, et aveuglé par la logique de renversement en pire qui l'anime en profondeur: il confond les enfants qui l'excitent avec ces objets intériorisés. (...). Il espère se débarrasser de ses pulsions en s'en prenant à ceux qui les réveillent, et comme il n'y parviens pas, il recommence, et ça n'en finit pas. C'est ainsi que, d'une séduction de vie, il fait une séduction de mort, avec toutes les conséquences qui s'en suivent » (Bonnet, 2008, p.38).

Dans la perspective de G. Bonnet, l'agir transgressif a donc pour fonction la suppression des mauvais objets internes, par défaut de pouvoir les symboliser.

Cette idée de désir vengeur a également été avancé dans la littérature psychanalytique par S. Leclaire (1975, cité par Bonnet, 2008) dans son livre *On tue un enfant*, et par J. McDougall (1978) dans *Plaidoyer pour une certaine anormalité*: le premier y voit une manière de détruire l'enfant idéalisé, narcissique, celui que le sujet a été ; le second, un mécanisme de retournement passif/actif par la mise en acte (sous-section 2.2).

2.5.1 La transmission familiale sous l'angle des alliances inconscientes

Plusieurs auteurs (Joubert, 2010 ; Kaës, 2009), se sont également intéressés à la dimension de la transmission transgénérationnelle des mauvais traitements sous l'angle non plus de l'intra-psychique mais se sont centrés sur la dimension groupale et principalement sur le groupe familial.

D'après C. Joubert, la transmission transgénérationnelle est déjà violente en elle-même car elle est inconsciente et préexiste au sujet. À leur tour, les contenus transmis sont violents car porteurs d'histoires et d'événements traumatiques vécus et subis par les ascendants. Dans le transgénérationnel dit-elle: « *s'enracinent les alliances inconscientes qui organisent le lien intersubjectif et l'inconscient des*

sujets selon des modalités structurantes (...) ou parfois déstructurantes (...) »
(Joubert, 2010, p. 72).

Les alliances structurantes sont celles qui contribuent à la structuration de la psyché de l'individu tels que « les contrats narcissiques » qui permettent à chacun de trouver une place dans un groupe: l'enfant est investi narcissiquement par le groupe ; en contrepartie il doit servir le projet du groupe et sa continuité (correspond à un pacte d'obligations mutuelles). Il peut s'agir également d'alliances structurantes secondaires qui reposent sur des contrats et des pactes fondés sur la Loi et ses interdits fondateurs comme l'interdit de l'inceste et l'interdit du meurtre et qui conduit au renoncement de la réalisation directe des pulsions. On y trouve par exemple « le pacte fraternel » et « le contrat avec le père symbolisé ». À côté de ces types d'alliance structurante, il existe des alliances inconscientes défensives (fondées principalement sur le refoulement et/ou le déni conjoint des membres du groupe⁴⁴), offensives (fondées sur un projet destructeur comme le pacte des frères dans Totem et Tabou) et pathologiques (comme défense contre l'angoisse lors des régressions groupales) que R. Kaës (2009) regroupent dans les pactes dénégatifs.

Selon R. Kaës (2009), la prédominance de ces alliances inconscientes déstructurantes au sein de la famille seraient à l'origine de souffrance psychique individuelle et groupale, et de la désorganisation ou destruction de l'espace interne et de l'espace intersubjectif. D'après lui, l'inconscient du sujet se forme aussi sur la base de ces alliances inconscientes⁴⁵, qui lient chacun de nous à l'inconscient d'un autre voire de « plus-d'un-autre ». Elles sous-tendent la transmission des contenus psychiques d'un psychisme à un autre, d'une génération à une autre. Ailleurs, cette transmission psychique préconsciente ou inconsciente s'opère par la voie de l'identification « *la voie royale de la transmission psychique inconsciente* » selon A. Ciccone (1999) ou par « déposition » (Bion, 1982). Remarquons que la transmission pourrait tout aussi bien emprunter ces trois voies: la voie du contrat, celle d'identification et de déposition.

Partant de ces apports théoriques, nous pouvons avancer comme idée, que chacun

44 Il s'agit pour chacun des membres du groupe, de repousser dans l'inconscient des désirs, des pensées, des souvenirs et des images inadmissibles de telle sorte que le refoulement de l'un sert au maintien du refoulé chez l'autre (Kaës, 2009).

45 L'inconscient de chaque sujet n'est pas seulement constitué par la répression de certaines manifestations de sa vie pulsionnelle.

des protagonistes de la relation incestueuse a en commun un contenu psychique traumatique, qui s'est transmis à son insu par la (les) génération(s) précédente(s) par défaut des processus de symbolisation. Les analystes familiaux parlent communément «*d'éléments en souffrance*» qui «*souffriraient eux-même*» de ne pouvoir s'intégrer subjectivement (Jacques, 2003, p.7).

C'est parce que «*ces éléments en souffrance*» sont «*restées impensés*» par l'auteur d'inceste, autrefois victime de séduction, qu'ils risquent d'aliéner à leur tour la victime⁴⁶ (Jacques, 2003, p.7).

Pour maintenir sa propre unité interne explique R. Jacques (2003), le sujet va devoir «*passer par le secours du psychisme de l'autre*» (p.12). C'est comme si ces éléments bruts qui sont restés en suspens cherchaient à «*se frayer un passage vers la symbolisation manquante*» par le biais d'un autre psychisme (Jacques, 2003, p.12). La jeune fille victime d'abus sexuel a alors en charge: «*une partie non explicite et non accessible de l'histoire d'un autre (en l'occurrence ici de son père) dont (elle) doit écrire les pages laissées blanches*» (Granjon, 1989 cité par Jacques, 2003, p.12). Autrement dit, la victime peut investir (ou être investie) pour mission la réparation et l'élaboration de ces éléments restés non symbolisés à la génération précédente. L'élaboration s'entend alors: «*comme un travail à effectuer par un autre, pour le compte d'un autre*» (Jacques, 2003, p.13) et «*à travers un autre*».

Comme le souligne C. Joubert (2010, p.73):«*Le transgénérationnel vient parfois se fixer, se coller, sur un enfant qui est réceptif, car plus fragile (le sujet est aussi acteur dans la transmission)*» et «*fait violence au sujet dans la mesure où (il) risque de l'aliéner, comme si d'autres personnes agissaient en lui, groupalement et à son insu*» (Joubert, 2010, p.71).

Ce point particulier qui concerne les traumatismes dans l'histoire familiale, nous fait remarquer dès lors que les racines des souffrances individuelles ne sont pas déterminées exclusivement par des causes intra-psychiques et qu'elles peuvent également être groupales et plus particulièrement d'essence groupale familiale.

46 Sans aide extérieur, la victime risque de transmettre à son tour «*sa subjectivation en souffrance*» à ses enfants en particulier (Jacques, 2003, p.9). La boucle de ce cercle vicieux est alors refermée sur ce qu'il convient d'appeler la reproduction transgénérationnel des mécanismes violents.

Troisième partie

III. L'inceste paternel dans la théorie systémique

« La rigueur isolée est mort paralytique
L'imagination isolée est insanité »
Grégory Bateson

Cette partie renvoie aux conceptions systémiques sur l'inceste paternel. Avant de nous aventurer plus loin dans ce sujet, il est pertinent de rappeler brièvement quelques éléments historiques des thérapies familiales systémiques, à la fois à travers quelques-uns des pionniers les plus importants dans ce domaine et les théories qui ont influencé les développements ultérieurs de cette thérapie: la théorie générale des systèmes, la théorie de la communication et de la cybernétique. Etant donné le large champ théorique et pratique que recouvre la thérapie familiale, nous nous focaliserons sur les points particulièrement essentiels dans l'appréhension de notre objet d'étude.

3.1 L'influence de la psychanalyse sur le paradigme systémique

Comme indiqué dans l'introduction, à l'origine des thérapies familiales se trouvent bon nombre de psychiatres américains ou d'origine européenne, ayant une formation analytique comme N.-W. Ackerman, D. Jackson, M. Bowen ou H. Stierlin, qui pour différentes raisons, ont été amenés à prendre en considération le contexte social et l'approche systémique du sujet souffrant. En cela, ils s'écartaient de la pensée de S. Freud, qui, malgré son intérêt pour la famille dans la genèse des troubles psychiques, a toujours choisi de se focaliser sur la manière dont le sujet métabolisait les événements de vie dans sa propre constitution psychique.

Le développement initial de ce domaine reflète également la présence incontournable du groupe de Palo Alto⁴⁷ dans les années 60 et 70. Ce groupe

⁴⁷ L'école de Palo Alto est une approche qui s'est inscrite dans un premier temps dans le champ de

s'étoffe autour de G. Bateson avec le concours de W. Fry, J. Weakland, J. Haley, D. Jackson et M. Erickson. Certains d'entre eux (à l'exception de D. Jackson et W. Fry) n'avaient reçu aucune formation psychiatrique traditionnelle avant d'aborder la thérapie familiale (Elkaïm, 1955). « *Il y avait comme une sorte d'accord tacite entre des rebelles privilégiés, leurs associés moins privilégiés et de drôles d'étrangers, tous mécontents de la sagesse généralement admise de l'establishment psychanalytique* » note M. Elkaïm (1995, p.26).

C'est donc en réaction à l'individualisme que tout un courant psychanalytique et psychiatrique traditionnel ne cessait d'attiser que la psychothérapie d'orientation systémique est née⁴⁸, sous l'effet de diverses influences, telles que la théorie générale des systèmes mais également d'autres paradigmes théoriques comme l'anthropologie, la sociologie, le structuralisme, la cybernétique, les sciences de l'information et de la communication, et assurément aussi la psychanalyse. Que cette influence soit reconnue ou non, les idées de S. Freud constituent le fondement de la plupart des approches familiales systémiques⁴⁹ (Elkaïm, 1995).

D'après S. Hendrick & L. Isebaert (2007), la psychanalyse a notamment laissé son empreinte en léguant l'idée d'historicité comme présupposé explicatif indispensable de la maladie mentale. Ainsi, pour reprendre les propos des auteurs: « *Le présent s'explique par le passé et se transmet de génération en génération un peu comme les mythes, les rituels et les traditions dans les cultures*

la communication interpersonnelle, puis dans la résolution des problèmes humains et les thérapies dites systémiques. Le modèle se base sur les principes interactionnels qui fondent les communications entre deux ou plusieurs individus ; interactions qui se situent dans des contextes de vie variés.

48 La Deuxième Guerre mondiale (avec une conscience sans cesse accrue de l'importance du contexte social pour le devenir individuel), ainsi que les changements associés à la famille (passage du modèle familial patriarcal au modèle familial nucléaire, émancipation des femmes, augmentations du nombre de divorces dans les années 50) ont été également déterminants dans le développement de cette nouvelle approche. Face aux difficultés auxquelles la psychanalyse était confrontée dans la prise en charge des schizophrènes, des familles en difficultés, des mineurs délinquants etc., le renouvellement du regard sur la souffrance des individus s'imposait (Elkaïm, 1995).

49 Du fait de la prépondérance des théories psychanalytiques dans le domaine de la santé mentale, les premières thérapies familiales systémiques sont souvent inspirées librement des fondements de la théorie psychanalytique du traitement individuel mais croisée avec des conceptions théoriques des sciences humaines et sociales : systémiques, sociologiques, anthropologiques, communicationnelles, etc. (Anaut, 2012). L'idée fondatrice était que les conflits interpersonnels, les plus souvent familiaux – conflits non résolus et par ailleurs non reconnus – étaient à l'origine de la psychopathologie d'un patient. « *Un certain flou dans les fondements théoriques et les techniques a donc présidé aux prémices des premières traitements familiaux* » comme le souligne M. Anaut (2012, p.26). M. Bowen (cité par Anaut, 2012, p.26) nommera plus tard cette période d' « *état sain et instrué de chaos* ». Il y avait presque autant de méthodes et de techniques que de nouveaux thérapeutes (Anaut, 2012).

traditionnelles » (p.139).

La dimension historique de la maladie mentale est envisagée dans une perspective systémique, tant au niveau de la trace que le passé laisse dans le psychisme du sujet, que dans ce qui relie les membres d'une famille entre eux, et la manière dont chacun influence les autres. I. Boszormenyi-Nagy⁵⁰, par exemple, expliquera ce lien, qui associe le présent au passé par la dimension de l'éthique relationnelle, à savoir la balance entre les mérites acquis et les obligations contractées (Ducommun-Nagy, 1995). De son côté, M. Bowen se focalisera sur les processus de « différenciation du Soi » au sein de la famille (Hendrick & Isebaert, 2007).

Dans ce contexte d'intégration théorique, qui mélange le nouveau à l'ancien, N.-W. Ackerman fait certainement figure de pionnier. Il voyait la famille comme « *un système de personnalités en interaction* » (Elkaïm, 1955, p.41). Il était donc primordial pour N.-W. Ackerman d'appréhender la structure de ces personnalités, en appui sur les considérations théoriques psychanalytiques. On trouve ainsi chez N.-W. Ackerman deux tendances contradictoires: d'une part la conceptualisation des symptômes en fonction des règles et du contexte familial, d'autre part, en accord avec les traditions psychiatriques, la considération de la souffrance et du dysfonctionnement de l'individu comme ce qui doit modifier le travail thérapeutique (Elkaïm, 1995).

Formé initialement à la psychanalyse individuelle, puis lancé dans l'aventure de l'approche systémique et des thérapies familiales, J. Framo – à la recherche d'un pont unissant l'individu et son contexte – n'hésitait pas à recevoir conjointement les couples en thérapie ainsi que leurs familles d'origines, une pratique peu orthodoxe qu'il considérait comme nécessaire pour établir la relation entre l'intrapersonnel et l'interpersonnel. Les problèmes conjugaux étaient pour ainsi dire étudiés à la lumière des conflits intériorisés dans le passé. Son approche peut donc être qualifiée d'intégrative dans la mesure où elle intègre des concepts aussi bien psychodynamiques que systémiques.

⁵⁰ I. Boszormenyi-Nagy a été le premier à étudier le système familial dans ses dimensions diachroniques et synchroniques qui lui ont permis de saisir les liens qui unissent les membres de la famille dans l'« ici et maintenant » mais également les transmissions générationnelles entre la famille présente et les générations précédentes. Il analysera en particulier les processus de transmission des mécanismes pathologiques entre générations et mettra en évidence la question de la justice (ou balance éthique) dans la dynamique des relations ainsi que plusieurs concepts si communément utilisés par les thérapeutes familiaux comme ceux de « loyauté », de « parentification », de « partialité multidirectionnelle » ou de « légitimité constructive ou destructive » (Anaut, 2012).

S. Hirsch, thérapeute familial et formateur, associait lui aussi divers paradigmes théoriques. C'est notamment dans une perspective intergénérationnelle, fondamentale à ses yeux, qu'il s'efforçait de prendre en considération à la fois les éléments psychodynamiques, interactionnels et sociaux, pouvant se rajouter aux facteurs intergénérationnels et être à l'origine des difficultés familiales.

De son côté, M. Bowen a également tenté de rassembler les apports épistémologiques de la psychanalyse et de la systémique en proposant une approche tout aussi novatrice et singulière. Sa conception de la famille était avant tout celle d'un groupe familial, appréhendé comme une « *unité émotionnelle* » dans lequel les membres sont interdépendants, c'est-à-dire liés de telle sorte que le fonctionnement de l'un influe automatiquement sur le fonctionnement de l'autre (Bowen, 1978, cité par Elkaïm, 1995, p.78). Les apports de M. Bowen aux thérapies familiales et de couples comme l'explique M. Anaut (2012) se trouvent également à la croisée des paradigmes psychodynamiques et systémiques.

Ainsi, les premières thérapies avec les familles se présentaient comme une combinaison d'éléments psychodynamiques associés à d'autres modèles des sciences humaines et sociales.

L'empreinte de la psychanalyse sur ce paradigme naissant est également notable chez H. Stierlin ou I. Boszormenyi-Nagy. Ces auteurs se sont largement inspirés des notions propres à la psychanalyse pour les appliquer aux thérapies de couples et de familles. On retrouve, de cette façon, les notions de délégation du moi, du ça et du surmoi chez H. Stierlin (1978), et de culpabilité existentielle chez I. Boszormenyi-Nagy (1973) dans son modèle thérapeutique familial contextuel.

En revanche, pour les thérapeutes de l'école de Palo Alto, des concepts liés à la psychanalyse freudienne comme ceux d'affect, de fantasme et de développement psychologique sont considérés comme trop centrés sur l'individu pour avoir une grande portée clinique. Ce qui explique le rejet de ces notions en faveur de descriptions qui mettent l'accent sur les schémas communicationnels et interactionnels humains. En 1963, le groupe de Palo Alto écrivait : « *Quand nous étudions l'activité des individus (ou d'autres organismes), nous nous intéressons toujours à la façon dont un comportement peut être une réponse à des communications observables chez d'autres personnes et comment, à son tour, il*

communiquer quelque chose » (Elkaïm, 1995, p.41). C'est le dénominateur commun de tous les travaux de l'équipe de Palo Alto. Ce point constitue une différence majeure, sur le plan des fondements conceptuels systémiques, entre une tradition new-yorkaise plus intégratrice et celle de Palo Alto, relativement puriste⁵¹.

3.2 La systémique: un renouvellement du regard sur la souffrance psychique

L'approche systémique en santé mentale a véritablement renouvelé le regard sur la souffrance humaine, en proposant une autre façon de saisir la réalité qui reconnaît l'interaction comme principe fondamental de tout ce qui vit. « *De la plus petite cellule à l'organisme complet, de l'individu à la société entière, tout est composé d'éléments qui interagissent* » (Balas, 2008, p.7). P. Watzlawick, qui a joué un rôle important dans la diffusion des recherches de Palo Alto, notera en 1977 que: « (...) *la thérapie familiale, (...) n'est pas seulement à notre sens, une nouvelle méthode de traitement, une méthode supplémentaire ou auxiliaire, mais avant tout une nouvelle manière de conceptualiser les problèmes humains* (Watzlawick, 1977/1981, p.14).

Pour L.-L. Balas (2008), adopter une vision systémique consiste tout simplement à transformer son regard sur la souffrance humaine, c'est élargir son champ de vision pour s'intéresser à la communication et aux processus relationnels. En outre, c'est considérer la part de l'environnement qui joue un rôle essentiel dans notre survie et dans notre bien-être physique, émotionnel et psychique. L'individu est tout autant agi par l'environnement qu'agissant, ce qui rend complexe cette clarification de ce qui chez l'individu renverrait plutôt à un institutionnel familial et de ce qui serait plutôt du registre individuel. Ces problèmes d'indication en thérapie individuelle et en thérapie familiale, qui ont été largement discutés par S. Sgroi (1981/1986) et R. Neuburger (2003), seront l'objet de réflexion de la dernière partie de ce travail.

⁵¹ Tandis que la côte Est des Etats-Unis semble davantage tournée vers le référentiel psychanalytique freudien tout en essayant de s'en démarquer, la côte Ouest, est quant à elle plus tournée vers des nouveaux horizons intellectuels et les croisements transdisciplinaires (Hendrick & Isebaert, 2007).

Dans une perspective systémique, la santé mentale doit nécessairement faire appel au potentiel propre de l'individu mais également à celui de son milieu, dans le but de favoriser un équilibre harmonieux au sein d'un ensemble complexe de systèmes et de sous-systèmes. C'est une vision très large et dynamique qu'offre l'approche systémique⁵².

Les thérapeutes qui travaillent dans ce paradigme systémique considèrent le symptôme comme une information parmi tant d'autres, un élément dans une situation complexe. Ils ne s'attachent pas directement au diagnostic mais tentent d'identifier et de modifier le contexte dans lequel il s'inscrit. Comme l'indique L.-L. Balas (2008, p.8) : *« Tout en reconnaissant la validité de ce qui a lieu à l'intérieur de l'individu, (...) [les systémiciens] s'intéressent aux relations, y compris à celle-là même qui s'établit dans la rencontre thérapeutique. Dans leur vie personnelle autant que professionnelle, dans leurs relations avec leurs proches autant qu'avec leurs collègues et leurs clients, ils laissent cette vision guider leurs décisions et leurs actions ; on ne peut être systémicien à temps partiel »*.

3.3 Les notions de système et de famille

La compréhension de l'approche systémique nécessite de développer par ailleurs les notions de « système » et de « famille ».

Au cours de l'histoire, le concept de famille a fait l'objet d'une pluralité de définitions qui témoignent ainsi de la diversité des formes que cette institution a pu revêtir ou connaît encore: la famille patriarcale, la famille matriarcale, la famille nucléaire, la famille monoparentale, la famille recomposée, ... etc. Au regard de la complexité des modèles familiaux, qui résulte des traditions, y compris du contexte politique, économique et social, il est particulièrement difficile de définir de manière univoque cette entité qu'est la famille. Retenons cependant la définition quelque peu normative que nous propose S. Minuchin (1974/1978) qui a largement contribué à élaborer cette notion dans son approche

⁵² Les cliniciens qui travaillent dans ce paradigme prennent aussi en compte des systèmes plus vastes, dépassant le cadre de la famille, tels que les contextes économique et culturel (Elkaïm, 1955).

structurale en thérapie familiale: « *une famille fonctionnant de manière efficiente est un système social ouvert, en transformation, qui maintient des liens avec le monde extrafamilial ; elle possède une organisation structurée composée de sous-systèmes et elle est dotée de la capacité de se développer* » (p.284). La famille est appréhendée comme un système complexe, c'est-à-dire composé de sous-systèmes, séparés entre eux par des frontières à travers lesquelles s'organisent et se régulent les échanges. On peut ainsi décrire un sous-système parental (ou coparental), un sous-système conjugal et un sous-système fraternel – au sein desquels l'individu assume des fonctions particulières et apprend à exercer différentes compétences (Goldbeter-Merinfeld, 1995). À noter que l'individu lui-même est pensé comme un sous-système dans une perspective systémique.

La famille va se construire sur la base de deux formes de relations fondamentales: « *l'alliance, c'est-à-dire le mode d'affinité et d'union conjugale, et la filiation, c'est-à-dire, le mode de descendance* » (Salem, 2005, p.13). C'est à partir de ces relations que va pouvoir s'établir une structure familiale.

Pour S. Minuchin la structure de la famille représente: « *le réseau invisible d'exigences fonctionnelles qui organise la façon dont interagissent les membres de la famille. Celle-ci est un système qui fonctionne selon des patterns transactionnels. La répétition des transactions établit des patterns de comment, quand et avec qui on entre en relation ; et ces patterns étayent le système* » (Minuchin, 1974/1978, p.69). Pour appréhender cette notion de « structure » familiale, S. Minuchin va s'appuyer sur la notion de frontière. Les frontières d'un sous-système ne sont rien d'autre que des modèles d'interaction qui définissent qui participe et de quelle manière. Il dira à ce sujet que: « *La fonction des frontières est de protéger la différenciation du système. (...) Seules des limites suffisamment claires et précises (entre les générations et les individus) peuvent permettre aux composantes des sous-systèmes de s'acquitter de leurs fonctions* » (Goldbeter-Merinfeld, 1995, p.224). Ces frontières sont selon lui indispensables pour soutenir et préserver la différenciation et constituent notamment des barrières de protection contre l'inceste.

Par ailleurs, un bon fonctionnement familial est soutenu par des frontières souples, c'est-à-dire ni trop rigides (une particularité des « familles désengagées⁵³ »), ni

53 La famille désengagée comparativement à la famille enchevêtrée forme un système tourné vers

trop diffuses (propres aux « familles enchevêtrées »). Le fonctionnement aux deux extrêmes indiquerait « *des zones de pathologie possible* » (Minuchin, 1974/1978, p.73). On pourrait alors parler de modèle « à risque » ou de facteur de vulnérabilité (Minuchin, 1974/1978).

À cet égard, il convient de noter que la famille à transactions incestueuses est souvent décrite sous la forme d'un système fermé sur lui-même dans la plupart des typologies, élaborées par de nombreux auteurs (Weinberg, 1955 ; Barudy, 1989 ; Neuburger, 2001 ; etc.). Ce qui caractérise communément ces familles est la pauvreté des relations avec le milieu extérieur, voire l'isolement⁵⁴. En vivant sur un mode clos, à l'abri des regards extérieurs, le risque de déviances telles que les violences sexuelles devient important (Neuburger, 2001). On note par ailleurs également des confusions de rôles et de générations en lien avec l'existence de frontières intergénérationnelles floues, de triangles pervers⁵⁵ et de conduites sexuelles inappropriées. L'enfant, impliqué dans ces conduites, est amené à jouer simultanément des rôles logiquement incompatibles à savoir: « *amant et enfant d'un de ses parents, et parent du parent* » comme tiers exclu de la relation sexuelle (Haesevoets, 2002, p.40). Il est ainsi confiné à un rôle rigide qui est essentiel pour l'équilibre précaire du système familial. Ce qui paraît délétère pour l'enfant en souffrance est à vrai dire une « *bonne solution* » pour la famille (Neuburger, 2003, p.14). « *La connotation positive serait de dire du malade qu'il évite une situation pire* » (Neuburger, 2003, p.14). Nous reviendrons sur cet aspect .

Une autre caractéristique du système familial est que les comportements de ses membres sont liés au fonctionnement du système auquel ils appartiennent et en

l'extérieur. Les individus peuvent y fonctionner de façon autonome mais leur sens de l'interdépendance ainsi que les sentiments de fidélité et d'appartenance apparaissent comme fragiles. À l'inverse, les familles enchevêtrées se caractérisent par une intensification du sentiment d'appartenance et un fléchissement de l'autonomie. Les frontières sont imprécises, la différenciation est diffuse et les capacités d'adaptation ou de changement sont souvent déficientes (Minuchin, 1978 ; Elkaïm, 1995).

54 La famille est coupée de la famille d'origine. Les enfants vont à l'école (parfois l'auteur d'inceste obtient même le droit d'être initiateur scolaire de la victime) mais en revanche, ils ne reçoivent pas d'amis à la maison et ne vont pas chez les autres enfants. Ils ont par ailleurs peu ou pas d'amis. Pratiquement personne ne pénètre dans la maison. La famille est pour ainsi dire coupée du monde (Neuburger, 2001).

55 Le « triangle pervers » (Haley, 1977) décrit ce dysfonctionnement spécifique des relations familiales. Dans le cadre de l'inceste paternel, le père tend à nouer une relation fusionnelle sur un mode horizontal avec son enfant, autrement dit un rapport symétrique (Haesevoets, 2002). Cette coalition intergénérationnelle entre le père et la fille contre la mère constitue le « triangle pervers », où la hiérarchie et la répartition du pouvoir sont confuses au sein de la famille (Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques, 1988).

dépendent directement (Elkaïm, 1995). Tous les membres de la famille exercent donc une influence les uns sur les autres. Dans cette perspective, le comportement de l'un des membres est simplement une réaction aux comportements des autres membres, mais influe également sur le comportement des autres et la famille à travers le mécanisme de la rétroaction, que nous aurons l'occasion d'approfondir dans la section suivante (Salem, 2005; Elkaïm, 1995).

Dans cette vision dynamique des relations, la responsabilité du comportement d'un des membres de la famille incombe donc à l'ensemble du groupe familial. Plus spécifiquement, dans le cadre de notre objet d'étude : « *L'inceste correspond plutôt à une certaine organisation humaine et à une certaine structure de la famille, qu'à toutes formes de contacts de caractère sexuel entre ses membres* » (Haesevoets, 2002, p.43). Certains auteurs comme D. VanMarcke et P. Igodt n'hésitent pas à dire que : « *Ce n'est pas l'inceste lui-même qui constitue la véritable pathologie, mais bien le type d'organisation et de communication au sein de la famille qui le rend possible* » (VanMarcke & Igodt, 1987, cité par Haesevoets, 2002, p.43). C'est parce que l'on pense les difficultés familiales en termes de « causalité circulaire⁵⁶ », que la dynamique familiale est nécessairement perçue comme cause de l'inceste. C'est une manière pour les systémiciens de réduire ce phénomène particulier aux familles dysfonctionnelles selon E. Driver et A. Droisen (Driver & Droisen, 1989).

Cette notion de responsabilité partagée au sein de la famille peut par ailleurs être mis en lien avec les idées qu'avancent R. Perrone et M. Nannini dans leur ouvrage paru en 1995 *Violence et abus sexuels dans la famille*. Selon leur point de vue, la violence peut être comprise comme la manifestation d'un phénomène interactionnel qui prend sa source dans un contexte historique (le passé de chacun des protagonistes et ses croyances profondes) et/ou dans un contexte actuel (Perrone & Nannini, 1995 ; Coutanceau, 2013). Pour ces auteurs, la violence intrafamiliale ne trouve pas seulement son explication dans l'intra-psychique, mais également dans le contexte relationnel. Les participants d'une interaction sont tous

56 Ce concept permet de mettre en évidence les interdépendances. Les variables ne sont jamais purement indépendantes dans la mesure où chacune contribue peut-être à l'effet final, mais influence également d'autres composantes au sein de la chaîne causale. Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une représentation de la réalité et non d'un modèle exacte, qui présente par ailleurs plusieurs avantages dans la résolution des problèmes ou le choix stratégique d'intervention.

impliqués et de ce fait tous « responsables ».

Si ce concept complexifie, et donc enrichit, notre compréhension de la violence dans l'interaction, il est souvent mal compris, note R. Coutanceau (2013). Le sens du terme « responsable » ne doit pas être pris au sens littéral : il fait principalement référence à une responsabilité interactionnelle et non à une responsabilité légale (Perrone & Nannini, 1995).

Cette vision circulaire des relations permet de concevoir la violence comme un phénomène non plus individuel mais interactionnel, où chaque individu a sa part de responsabilité. Elle va en particulier à l'encontre de la perspective psychanalytique classique : au lieu que la violence soit une caractéristique inhérente à la pathologie de l'individu, elle devient dans ce cadre conceptuel une caractéristique dépendante du contexte et des interactions particulières au sein du système familial. Dans cette optique, les termes habituellement employés dans le vocabulaire de la violence comme « agresseur » ou « victime » ne sont pas compatibles avec la causalité circulaire. R. Perrone et M. Nannini (1995) préfèrent plus judicieusement parler des « acteurs de la violence⁵⁷ ». Ils conservent toutefois les termes habituels à causalité linéaire dans le cadre des abus sexuels intrafamiliaux pour rendre compte de la « relation complémentaire » ou « inégalitaire » entre l'auteur d'inceste et la personne violentée. Cette dernière est prise dans un rapport de pouvoir qui lui ôte toute possibilité d'échappatoire « *tant au niveau physique, matériel que psychologique* » (Perrone & Nannini, 1995, p.56). En effet, dans le cas d'abus sexuel précisent R. Perrone et M. Nannini (1995) : « *le pouvoir devient un moyen de dominer et de contrôler l'enfant au bénéfice de l'adulte qui, lui, profite sexuellement de sa position. La relation inégalitaire devient ainsi abusive* » (p.81). Le père, en tant qu'adulte, qui dispose d'un certain nombre de pouvoirs sur sa progéniture, utilise ses prérogatives à son profit, et donc, au détriment de l'enfant. Le terme de « victime » et d'« abuseur » permet ainsi de mettre en évidence cette relation complémentaire et le vécu des victimes.

57 R. Perrone et M. Nannini (1995) y différencient les acteurs émetteurs (ceux qui mettent en acte la violence) et les acteurs récepteurs (ceux qui mettent en acte la réception de la violence).

3.3.1 Vers une théorie du système

Le terme « système⁵⁸ » a souvent été évoqué dans cette troisième partie qui concerne l'approche systémique. Si nous nous référons principalement à ce terme pour décrire les familles c'est dans le but de caractériser leur degré de complexité que ce soit au niveau de l'organisation, des échanges entre les membres du groupe familial, et surtout pour rendre compte de l'interdépendance de ces derniers.

La première idée caractérisant le champ des études systémiques est que la famille ne se résume pas à l'addition de ses membres (principe de non-sommativité⁵⁹). Elle est une entité systémique en soi. Comprendre un système dans sa totalité, c'est dépasser l'analyse de ses éléments pris séparément. C'est aller du système vers les individus plutôt que des individus vers le système car le comportement des individus est la résultante du fonctionnement du système et non l'inverse (Salem, 2005 ; Elkaïm, 1995).

Cette notion de « système » a eu une influence considérable au point où elle est parfois poussée trop loin, jusqu'à une personnification du concept « famille » explique M. Elkaïm (1995). Cette réification de la famille, précise-t-il, conduit à traiter la famille comme s'il s'agissait d'un organisme vivant, mais encore à en parler comme si c'était une personne comme en témoigne cette phrase de N.-W. Ackerman : « (...) la famille atteint un état de détresse. Elle est déconcertée ; elle souffre » (Ackerman, 1962, cité par Elkaïm, 1995, p.39).

Du point de vue systémique: « *Les familles, comme les forêts ou d'autres écosystèmes, ont des limites et contrôlent tant le matériel que l'information qui passent à travers celles-ci. Elles sont en outre organisées hiérarchiquement, à la fois en tant que parties de systèmes plus vastes et au regard des sous-systèmes que constituent, par exemple, les générations, le groupe des frères et soeurs, les conjoints ou les réseaux de parenté* » (Elkaïm, 1995, p.39). Par ailleurs, « *les systèmes sont, à un degré très élevé, capables d'autorégulation et s'il l'on peut dire, « cherchent » à maintenir leur équilibre autour de modèles de comparaison*

58 Le mot vient du grec, *sustéma*, qui signifie « *assemblage, composition* ». Il est communément défini comme « *un ensemble d'éléments en interaction dynamique, l'état de chacun de ces éléments étant déterminé par l'état de chacun des autres éléments* » (Salem, 2005, p.34)

59 Dans une perspective systémique, on tient compte davantage du fonctionnement global de la famille. Le principe de non-sommativité montre qu'un système n'est pas la somme de ses éléments. Une simple addition de ces éléments négligerait l'émergence de qualités nouvelles qui naît du fait que les éléments ne sont pas simplement juxtaposés (Salem, 2005).

identifiables ». (Elkaïm, 1995, p.39-40).

Cette conception de la famille comme système autorégulé de manière homéostatique est suggérée initialement par D. Jackson en 1957. Pour D. Jackson, l'ensemble des membres d'une famille ajustent continuellement leur positionnement de façon à maintenir un équilibre fonctionnel ou autrement dit une norme de fonctionnement. Le système est auto-régulé au sens du maintien de certaines fonctions, variables. Le mécanisme essentiel d'une telle dynamique est celui du feedback ou de la rétroaction. G. Salem (2005) définit cette dernière comme une « *"action en retour", par laquelle des informations sur les effets d'une action ou d'une transformation sont renvoyées à la source, ce qui a pour effet, soit de maintenir la même action ou transformation, soit de la modifier en l'amplifiant ou en la diminuant* » (p.36). Il distingue en particulier deux types de feedback à savoir le feedback positif et négatif.

Pour appréhender ces deux notions essentielles, nous proposerons la définition suivante qui rend particulièrement compte des enjeux et de la dynamique de ces processus dans le changement et la stabilité du système familial:

« Un système organisé tend à préserver sa survie en maintenant une certaine constance dans son organisation. Il le fait par le biais de feedbacks négatifs, émis lorsque l'environnement exerce une pression visant au « changement » du système ou lorsqu'il se produit une perturbation aléatoire⁶⁰. Cette résistance au changement, cette constance du milieu interne, on l'appelle « l'homéostasie » du système. (...). Mais rester stable, ne suffit guère pour survivre: encore faut-il évoluer dans le temps, être capable de s'adapter, lorsque c'est indispensable, aux changements requis par les pressions internes du système ou par les pressions extérieures. Ce sont les feedbacks positifs qui représentent alors les « réponses positives » du système à ces pressions, en amplifiant la transformation qui affecte une ou plusieurs variables du système. De la sorte, le système est momentanément déstabilisé, « en crise », ou en « en transit » vers un nouvel équilibre » (Salem, 2005, p.37-38). Ainsi « de telles crises jalonnent la croissance et l'évolution des systèmes ouverts, particulièrement les systèmes vivants (Salem, 2005, p.38). Par

60 Des événements familiaux ou personnels tel que le deuil, le chômage, le divorce, la naissance du deuxième enfant, la croissance individuelle etc. représentent pour le système familial une perturbation temporaire de ses mécanismes de régulation. La famille peut tout à fait opérer un changement, une réadaptation de son mode d'échanges ou de son système idéique, ce qui entraîne un retour à l'homéostasie.

croissance il faut entendre une augmentation de la complexité du système qui est primordiale à son besoin d'évolution et de variété mais y compris au développement individuel de ses membres.

La rétroaction sert donc à orchestrer les différents événements qui surviennent dans le système tant au niveau structurel que fonctionnel. Tout changement et tout nouveau équilibre seront donc toujours précédés par une « crise » temporaire.

Il arrive cependant qu'un système familial soit incapable de retrouver un nouvel équilibre lors de la variation de son cycle de vie, ou encore, que les membres du système soient enclins à ne pas modifier leurs configurations transactionnelles afin de maintenir l'homéostasie du système: de cette façon aucun changement n'est envisageable, quand bien même les configurations privilégiées sont devenues inadéquates. Cette fixation explique S. Minuchin (1974/1978) sera toujours la marque d'une rigidité « malsaine ». Ainsi « *les membres de la famille incapables de changement se laissent piéger par des stéréotypes pernicieux* » (Goldbeter-Merinfeld, 1995, p.248). Le risque de basculer dans un fonctionnement pathologique devient alors important. Dans ce contexte-ci, sans intervention externe nécessaire pour aider les familles à traverser ce bouleversement, l'inceste pourra être une conséquence du déséquilibre et en devenir le symptôme (porté par l'un de ses membres et maintenu par l'ensemble du système familial). L'enfant « abusé » est surtout l'enjeu d'un système familial particulier suivant les théories systémiques.

Comme l'explique Y.-H. Haesevoets (2002, p.42): « *Dans un système abusif ou pathologique, ce qui est « loi » hors de la famille ne l'est pas à l'intérieur* ». Des règles souvent secrètes ou inconscientes, organisent les configurations transactionnelles au sein de la famille. Ces règles sont parfois mises à mal lorsque la famille est confrontée avec la réalité socioculturelle extérieure, ou dès lors que la rigidité de ces transactions produisent des symptômes qui peuvent être vus par l'extérieur. Ces « *lois internes* » (hors langage) – pour reprendre les termes employés par Y.-H. Haesevoets (p.42) – sont si bien incrustées et efficaces, qu'elles sont difficilement repérables donc impossible à remettre en cause. Par ailleurs, une famille qui organise le fonctionnement psychique de ses membres autour de ces règles totalitaires ou perverses, se laisse rarement influencer par les lois qui gouvernent la société. Ainsi l'ensemble du système familial reste aliéné à

ces règles familiales implicites qui régissent leur rapport entre eux.

Cette notion d'homéostasie, qui s'inscrit dans le courant de la première cybernétique⁶¹, a eu une contribution importante dans la prise en charge des familles. Elle est également à l'origine de la fonction interpersonnelle du symptôme (Elkaïm, 1995). Comme mentionné précédemment, les troubles du patient traduisent les difficultés du système. Celui-ci en est donc le porteur, voire le porte-parole, ce qui aboutit à sa désignation comme patient. On utilise communément le terme de « patient désigné » pour rendre compte que le symptôme d'un individu n'est pas tant l'expression d'une pathologie individuelle dans le sens d'une perturbation intra-psychique mais bien davantage le témoin d'une perturbation au sein de la famille. En ce qui concerne la dynamique familiale abusive ou pathologique, cette dernière repose essentiellement comme le souligne Y.-H. Haesevoets (2002): « *sur l'existence d'un sujet-objet symptôme d'un trouble du système familial. À l'intérieur de son système, l'enfant abusé, désigné comme tel, est hypersensible à la complexité des interrelations abusives qui le font réagir sur un mode pathologique* ». Il rapporte par ailleurs que « *les relations incestueuses entre membres d'une même famille constituent le pivot autour duquel le système essaye de maintenir en équilibre son homéostasie*⁶² » (Masson, 1982 ; Alexander, 1985 ; Goldbeter, 1989 ; VanMarcke & Igodt, 1987 cité par Haesevoets, 2002, p.43).

Les relations incestueuses évitent selon R. Neuburger (2003) une situation « pire » à savoir une décompensation d'autres membres de la famille et surtout l'effondrement familial. Elles semblent particulièrement liées à la notion de survie.

61 La première cybernétique s'est établie dans le cadre des conférences à Macy qui réunissaient entre 1942 et 1953 une équipe interdisciplinaire (biologistes, anthropologues, psychologues, économistes etc.) désireux de promouvoir une science générale sur le fonctionnement de l'esprit. Ce qui rapproche les différents participants et leur intérêt commun pour les mécanismes de causalité circulaire, notamment le concept de rétroaction qu'ils étudient dans leurs disciplines respectives. Ce modèle théorique va être une source d'influence importante dans la conceptualisation de l'approche systémique (Elkaïm, 1995).

62 Le symptôme a une fonction de régulateur homéostatique dans la première cybernétique. Il est ce qui permet au système de maintenir un équilibre quand bien même cet équilibre est pathologique car entretenu au préjudice d'un des membres de la famille. Dès lors, il importe davantage de comprendre la fonction du symptôme dans le système que sa signification. L'interaction dans « l'ici et maintenant » prendra alors une importance cruciale au détriment de la dimension historique. Le concept d'influence du passé sera ainsi troqué à celui d'homéostasie. L'école de Palo Alto, a pour sa part écarté cette idée de fonction homéostatique des symptômes, soutenant que des problèmes peuvent émerger de façon fortuite ou encore à l'occasion de « crises » qui se produisent au cours de la vie, mais sont ensuite maintenus par des tentatives de solutions délétères. C'est une conception qui semble être en accord avec l'idée du chaos et de l'imprévisible (Elkaïm, 1995).

Un système qui survit par l'effondrement d'un de ses membres explique M. Elkaïm (1995) est foncièrement dysfonctionnel.

Toutefois, il ne faut pas confondre ce concept d'homéostasie familiale avec la réalité. Les systémiciens l'utilisent comme métaphore pour rendre compte du fonctionnement auto-organisé des familles à un moment donné. En effet, le propre d'une famille n'est pas l'immobilisme mais bien au contraire l'effort octroyé pour tendre vers un équilibre familial ou autrement dit une cohésion familiale.

Plus tard, avec la cybernétique de second ordre et les travaux de H. Von Foerster, H. Maturana, F. Varela et E. Von Glasersfeld, l'épistémologie systémique connaîtra d'importants développements à partir de la fin des années 70 (Salem, 2005). L'accent sera désormais mis sur l'évolution des systèmes, qui ne se fait pas de façon continue mais par sauts ou fluctuations. Le symptôme sera considéré à la fois dans sa valeur homéostatique mais aussi dans sa valeur évolutive c'est-à-dire comme opportunité d'évoluer, de créer une nouvelle structure familiale auto-organisée.

Puisque le symptôme signale un état de crise et que les familles ont ce potentiel évolutif en eux, il conviendrait donc d'introduire dans les systèmes familiaux d'autres choix ou alternatives possibles de façon à mettre en marche leur processus évolutif (Salem, 2005). Au moyen d'une intervention thérapeutique, les familles pourront ainsi créer elles-mêmes les formes et les directions tout à fait imprévisibles de leur propre changement. Elles seront dès lors observées dans leur évolution selon un temps synchronique et diachronique, c'est-à-dire dans une dimension à la fois historique et prospective.

Par ailleurs, la notion de « réalité objective » cédera le pas au principe d'incertitude: l'idée selon laquelle toute réalité est construite.

Il ne peut y avoir de réalité objective car « *le percept n'est jamais la chose perçue*⁶³ » (Bateson, 1966, cité par Salem, 2005, p.41). Autrement dit, ce que nous percevons est toujours entaché par ce que nous sommes. Le thérapeute ne peut

63 La cybernétique de premier ordre acceptait implicitement l'idée qu'il existait une réalité objective qu'il fallait tenter de mettre à jour dans le but d'aider les patients à se dégager de leur configurations transactionnelles pathologiques. Par ailleurs, le thérapeute, détaché du système qu'il observe, était perçu comme un mécanicien censé réparer les failles du système. Avec la deuxième cybernétique, les systèmes vont être considérés non plus comme programmable de l'extérieur mais de l'intérieur autrement dit par eux-mêmes. Une valeur intrinsèque sera reconnue à chaque système, comme à chacun de ses éléments constitutifs (Duruz, 2010 ; Elkaïm, 1995, Salem ; 2005).

donc être dissocié du système qu'il observe, puisqu'il fait partie de l'univers de son observation. On passe ainsi des « systèmes observés » aux « systèmes observants » en se dégageant du mythe de l'objectivité de l'observation pour mettre l'accent sur les processus de « construction » de la réalité (Salem, 2005). La thérapie devient dès lors une co-construction par et à travers la communication.

3.4 L'inceste père-fille

Ce détour historique sur l'approche systémique nous a permis d'appréhender plusieurs notions et théories systémiques qui serviront de base épistémologique à notre réflexion sur l'inceste paternel. C'est en appui sur les considérations théoriques de R. Perrone, M. Nannini, J. Barudy, M. Kiener et B. Camdessus que nous tenterons d'appréhender l'inceste dans sa dimension relationnelle et communicationnelle. Enfin, des auteurs tel que T. Tilmans, I. Boszormenyi-Nagy et G. Salem nous guideront aussi dans la compréhension de ce sujet notamment à travers la problématique de la transmission transgénérationnelle des traumatismes et de la souffrance non-dite au sein des familles.

3.4.1 Les caractéristiques de la relation

L'inceste est communément considéré comme une « violence⁶⁴ », dans laquelle la victime perd le sens de son intégrité et peut aller jusqu'à légitimer et même nier la violence de l'autre, notamment par le biais des processus bien connus des professionnels de la santé mentale tels que la menace, la désinformation (cf. p.27) ou encore l'emprise. Cette dernière désigne une « *relation psychologique où l'un exerce une influence outrancière sur l'autre* » et ceci à son insu (Perrone & Nannini, 1995, p.70). L'enfant abusé se trouve sous l'influence de celui qui contrôle la relation incestueuse. Il s'agit pour l'enfant « *d'états de conscience altérée* » pour reprendre la formulation de R. Perrone et M. Nannini (1995, p.69) qui se traduisent par un effondrement de la capacité de critique et d'analyse. La confusion psychique engendrée par la situation d'abus sexuel peut faire oublier aux intervenants, aux témoins, à la victime comme à l'auteur d'inceste qu'il s'agit bel et bien d'une situation de violence objective (Perrone & Nannini, 1995).

Ainsi, la violence semble caractériser la relation incestueuse entre l'auteur d'inceste et la victime, dont les échanges se fondent sur une relation inégalitaire, ce qui permet à l'un de s'accorder des prérogatives sur l'autre. Il y a donc abus de

64 Contrairement à l'« agression », « *qui sert à définir le territoire de chacun, à faire valoir "son droit"* », la « violence » est ce qui « *fait éclater le territoire de l'autre et le sien propre, elle envahit et rend confuses les limites. Elle est une force de destruction de soi et de l'autre* » (Perrone & Nannini, 1995, p.21-22). L'acte de violence peut ainsi se définir comme « *Toute atteinte à l'intégrité physique et psychique de l'individu qui s'accompagne d'un sentiment de contrainte et de danger* » (Perrone & Nannini, p. 22).

pouvoir sexuel et par extension abus de confiance.

Ce type de configuration relationnelle qui présuppose une relation asymétrique du type « auteur-victime » est défini par R. Perrone et M. Nannini sous le terme de violence « punition » : l'un des partenaires a une position de supériorité par rapport à l'autre qu'il revendique et se donne le droit d'infliger la souffrance à l'autre.

Cette violence « punition » se distingue d'une toute autre forme de violence dite « agression » qui correspond quant à elle à une relation égalitaire ou symétrique entre les partenaires de l'interaction violente. « Egalitaire » dans la mesure où le rapport violent restent celui de deux personnes de même « statut»: l'enfant est par exemple battu mais il peut maintenir son opposition, se confronter à l'adulte sans être humilié et perdre son identité. La hiérarchie est ainsi effacée car l'enfant revendique le même statut de force et de pouvoir que l'adulte (Perrone & Nannini, 1995 ; Camdessus & Kiener, 1993).

À l'inverse, lorsqu'il s'agit d'une « violence punition » de l'adulte à l'égard de l'enfant dans le cas d'abus sexuel intrafamilial, les possibilités de manoeuvres sont plus réduites pour la victime: la prédominance de l'adulte met l'enfant – et vraisemblablement le reste de la famille – dans une position où cet adulte va l'assujettir à sa propre satisfaction sexuelle. Par ailleurs, l'identité de l'enfant est atteinte puisque le droit d'être « autre » lui est dénié (Perrone & Nannini, 1995 ; Camdessus & Kiener).

Ainsi dans le cadre de l'inceste père-fille, le père profite de son développement à la fois intellectuel et physique, de son autorité et de son pouvoir social pour asseoir sa domination et son contrôle sur sa fille. Cette relation abusive est au service de son propre bénéfice sexuel et au détriment des intérêts de sa fille.

Une phase dite de « préparation » précède toujours à la première rencontre sexuelle entre le père et la fille, qui a pour but de « *ligoter psychologiquement* » la victime (Perrone & Nannini, 1995, p.90). R. Perrone et M. Nannini notent à ce sujet : « *Quand ce n'est pas la menace ou la violence directe qui agit, c'est une sorte de cérémonie qui annonce l'abus. Ceci peut aller du simple changement dans le regard à des paroles, des attitudes et même des mises en scène ; la victime connaît ces messages, l'abuseur les utilise rituellement chaque fois comme des*

préalables.» (Perrone & Nannini, 1995, p.90). En effet, il n'existe pas de relation « abusive » sans rituels⁶⁵ et discours rigides « abusifs ». Dans le cadre de l'inceste paternel, ces rituels ou rites auront pour fonction de renforcer le père dans sa prise de pouvoir et de réduire les capacités de résistance de l'enfant. Ils visent le contenu du message en même temps que le contexte.

La puberté et ce qu'elle amène en termes de changements morphologiques sur le corps de la fille, peut être perçue comme signal pour l'auteur d'inceste qu'il peut passer à une phase de réalisation puis d'installation dans la relation incestueuse. On passe ainsi d'un climat « incestuel » à un climat « incestueux ».

Dans cette relation complémentaire, on note également une tendance à l'« immobilité » comme l'expliquent R. Perrone et M. Nannini (1995). Toute l'énergie est ensuite investie dans le maintien du statu quo relationnel, figeant ainsi la relation incestueuse. La situation paraît dès lors sans issues pour la victime, qui perçoit son statut comme une fatalité. Le piège est d'autant plus subtil que le père attribue à sa fille la responsabilité de la sécurité familiale⁶⁶ (« *si tu parles ta mère va se suicider, la famille va éclater, tu ne me verras plus* ») (Perrone & Nannini, 1995, p.78). La protection, la cohésion familiale et la solidarité sont avancées comme des objectifs prioritaires aux dépens de l'intégrité psychique et physique de l'enfant.

C'est donc dans ces positions très sacrificielles que la fille⁶⁷ maintient le secret en vue de protéger la cohésion familiale et/ou en raison des menaces directes du père. « *Le père qui est en position haute dans cette relation est ainsi assuré de son pouvoir et d'une place inattaquable* » (Perrone & Nannini, 1995, p.80). L'effondrement familial ou de ceux qui sont censés la protéger, la stabilité du système et de la sienne dépendront désormais de son silence par rapport à l'inceste.

65 R. Perrone et M. Nannini (1995) définissent les rituels comme des modes de communication répétitifs qui tout en organisant les relations interindividuelles, transmettent des messages en laissant des empreintes indélébiles. Ces rituels sont essentiels à la compréhension de l'emprise.

66 Ce phénomène de la rétorsion peut être troublant comme expérience : « *tout action visant à changer le statu quo de la situation se retournera contre la victime, l'ensemble de la famille. Destruction, honte, séparation, suicide, mort, sont les pensées qui hantent l'esprit de l'enfant* » (Perrone & Nannini, 1995, p.88).

67 Le secret est d'autant bien gardé précisent R. Perrone et M. Nannini (1995) qu'il est souvent accompagné de menaces verbales et/ou physiques. Rien n'est aussi efficace pour s'assurer de sa domination sur l'autre que de faire endosser à ce dernier le sentiment de culpabilité et de responsabilité envers sa propre famille (Bauchet, 2012).

3.4.2 Caractéristiques de la communication

Les théories de la communication, élaborées par l'école de Palo-Alto, mettent l'accent sur la description et l'explication de « l'ici et maintenant ». Elles ont été une référence théorique importante pour rendre compte des conditions ponctuelles de l'émergence des actes de violence et m'ont donc semblé pertinentes pour traiter notre objet d'étude.

Avant d'aller plus loin dans notre réflexion, il convient de mentionner préalablement quelques notions qui concernent le phénomène communicationnel. Comme évoqué précédemment, les interactions interindividuelles se déroulent selon un modèle circulaire qui suppose l'interdépendance réciproque de chaque membre du système. Ce que fait l'un a une incidence sur l'autre et inversement. Par ailleurs tout comportement a valeur de message de telle façon qu'il est impossible de ne pas communiquer. En conséquence, chacun des partenaires de l'interaction est « responsable » par ses comportements de l'émergence et du maintien des transactions violentes. Une responsabilité rappelons-le interactionnelle (et non légale). Par « transaction », il faut entendre « *la relation entre deux messages contigus, c'est-à-dire le mode d'enchaînement d'un message avec celui qui l'a précédé, du même message avec le suivant et ainsi de suite* » (Perrone & Nannini, 1995, p.22).

Dans les familles à transactions incestueuses expliquent R. Perrone et M. Nannini (1995), il existe une communication particulière qui prépare la relation abusive puis paralyse cette relation. Trois types de communication dysfonctionnelle peuvent être évoqués: l'activation ponctuelle, la confusion des registres éducatif et émotionnel et le consensus implicite rigide. Nous mettrons davantage l'accent sur ce dernier point.

L'activation ponctuelle concerne des messages verbaux ou non verbaux qui agissent comme éléments déclencheurs associés à la violence. Par exemple la fille pourra manifester à l'égard de son père une attitude dominante qui sera interprétée par ce dernier comme la volonté de retrouver un statut propre. L'effet de ce comportement suffira à provoquer l'acte violent. Le facteur déclenchant expliquent R. Perrone et M. Nannini est un comportement perçu comme menaçant car susceptible de compromettre le statu quo relationnel. « *L'équilibre fragile*

existant, symétrique ou complémentaire, est menacé par un geste, un regard, qui pourrait remettre en cause cet équilibre et renvoyer les partenaires à ce qui est protégé, masqué par ce statu quo, c'est-à-dire leur existence, leur place dans la relation » (Perrone & Nannini, 1995, p.36). L'acte violent vise ainsi à rétablir l'équilibre menacé.

Quant à la confusion des registres éducatif et émotionnel, elle concerne l'abolition de la frontière entre le domaine éducatif et celui de l'émotionnel. Ces deux registres qui devraient normalement rester séparés se trouvent confondus: un père peut par exemple caresser sa fille tout en lui faisant réciter ses devoirs. Il se crée ainsi une rupture dans la logique de la communication qui tend à désorganiser et déstabiliser la victime (Camdessus & Kiener, 1993).

Par ailleurs, le processus de transaction violente obéit à un ensemble de règles qui recouvrent trois unités: l'action, le temps et le lieu. L'aspect temporel désigne « *le temps du drame* » (Camdessus & Kiener, 1993, p.117). C'est le moment précis où émerge l'action violente. Quant à l'aspect spatial, elle concerne le territoire où l'action est admise. C'est le lieu de l'interaction violente (intime/public ; frontière du dedans/dehors; avec ou sans tiers).

D'après B. Camdessus et M. Kiener (1993), il existe une sorte de prédéfinition du temps et du lieu où la violence est possible. Ainsi, l'enfant victime d'inceste sait à quelle heure il n'échappera pas aux sollicitations du père incestueux et d'ailleurs dans quel espace donné la violence peut émerger selon son plein potentiel. « *Tout se passe comme si un accord de fait préexistait entre les acteurs sur la « mise en scène » de leur relation* » (Perrone & Nannini, 1995, p.30)

Ce type d'accord préexistant peut être appréhendé à travers ce que R. Perrone et M. Nannini nomment le « *consensus implicite rigide* » à l'intérieur duquel certains messages verbaux ou non verbaux déclenchent l'acte violent. Il s'apparente à une forme de contrat ou de pacte « bipersonnel » (dans le cadre de la relation père-fille) et plus largement entre les membres du système familial, qui les unit et les soude ensemble (Perrone & Nannini, 1995 ; Camdessus & Kiener, 1993).

Il y a consensus lorsque toutes les personnes concernées partagent la même relation et le même mode de communication. Il est présent mais jamais exprimé ouvertement par les membres de la famille. Tout le monde le respecte sans jamais

en parler. Les partenaires de la relation sexuelle peuvent même ne pas être conscients de son existence expliquent R. Perrone et M. Nannini (1995). Par ailleurs, le consensus a cette particularité d'être rigide, une rigidité qui tend à enfermer le système familial dans un monde consensuel à part, où chacun est tenu de se conformer. Il définit tout ce que l'on peut faire « à l'exception de... », ce qui a pour conséquence paradoxale de poser également tout ce qu'il est possible de faire: « tu peux me battre à la maison mais pas en public ». Les interdictions sont ainsi posées comme des permissions: plutôt que des refus, elles sont consentements, plutôt que des impossibilités, elles sont possibilités (Perrone & Nannini, 1995).

Selon B. Camdessus & M. Kiener (1993) ce « consensus implicite rigide » serait à l'origine de la pérennité des relations incestueuses au sein du système familial. Il expliquerait cette position basse adoptée par la victime durant plusieurs mois voire années successives, ainsi que la passivité de la mère ou de l'entourage adulte face à ce qu'ils ne veulent pas entendre ou refusent de voir. Les partenaires de la relation incestueuse, y compris la mère (selon les cas de figure) « *construisent le consensus et s'y enferment* » (Perrone & Nannini, 1995, p.31). À noter que cet accord n'est pas équivalent au désir ou la volonté de la victime, les choses se passent comme s'il s'agissait d'un piège relationnel sous-tendu par les rituels ou rites.

Généralement la fille aînée est la première à être abusée sexuellement. Le fait que le père s'en prenne aux autres soeurs cadettes peut donner lieu à la levée du secret comme le soulignent R. Perrone et M. Nannini (1995). C'est ainsi que se produit la rupture du consensus: « *Une des règles du consensus implicite, autour duquel le groupe a fonctionné et organisé ses interactions pendant des mois ou des années, n'est plus respectée* » (Camdessus & Kiener, 1993, p.117). Ainsi un simple changement dans les aspects spatial, temporel ou thématique peut engendrer une modification de l'adhésion au consensus implicite qui perd dès lors sa rigidité. Il acquiert ainsi une flexibilité qui permettra à l'un des acteurs de se soustraire aux contraintes de la relation. « *Une rupture de contrat est ainsi possible* » (Perrone & Nannini, 1995, p.33).

3.5 La famille et le couple

Cette section porte sur liens familiaux et conjugaux. Nous aborderons dans un premier temps la structure familiale, c'est-à-dire des données générales concernant le mode organisationnel des relations intra-familiales dans lesquelles émerge l'inceste. Comme évoqué précédemment, du point de vue systémique, l'inceste serait la résultante d'une certaine organisation et structure familiale dysfonctionnelle. Plus spécifiquement, il résulterait d'un conflit conjugal comme le soulignent plusieurs auteurs (Barudy, 1989 ; Furniss, 1984 ; Perrone & Nannini, 1995 ; Camdessus & Kiener, 1993, etc.). Cette dimension conflictuelle du lien conjugal sera traitée dans un deuxième temps.

Les familles incestueuses sont communément décrites selon trois registres (Barudy, 1989, 1991), avec trois types de père différents:

- Soit l'organisation familiale est rigide avec un père tyrannique, faisant régner l'ordre et des mères communément soumises et passives, adhérant au système de valeurs absolues et au despotisme de leurs conjoints. Dans ce type d'organisation, les règles de fonctionnement familial sont soumises à des principes rigides, hérités de la génération précédente et auxquels les enfants victimes d'abus sexuel s'identifient. La maltraitance y est à la fois habituelle, légitimée voire justifiée.
- Soit l'organisation est enchevêtrée avec des pères dévoués, très proches de leurs enfants. Ce type de configuration relationnelle se rapproche le plus du lien abandonnique (cf. deuxième partie sous section 2.3). Dans ce type de système relationnel, les difficultés surgiront lorsque les mécanismes adaptatifs rentreront en jeu. Les pères accepteront difficilement de voir leurs enfants grandir et se montreront de plus en plus opposant à leur ouverture relationnelle. Les situations incestueuses prennent ici la forme d'une croyance d'unité et d'altruisme familial précise J. Barudy (1989, 1991).
- Quant à la troisième organisation familiale, elle est à mi chemin entre les deux autres. C'est celle d'une famille chaotique et usurpatrice avec une promiscuité importante (cette promiscuité peut être liée à une précarité des conditions de vie). Les liens affectifs sont en permanence en rupture. La vie conjugale est généralement mouvementée. Les conduites à risque comme l'alcoolisme, la

toxicomanie et la délinquance sont souvent rapportées. Par ailleurs les frontières générationnelles sont indifférenciées et donc les rôles parentaux des adultes mal définis. Les pères apparaissent souvent comme immatures ou irresponsables, impulsifs, mal ou pas intégrés socialement. Ils attendent généralement de leurs enfants un soutien affectif ou une réparation morale des torts subis dans le passé. Le risque de basculer dans l'inceste est selon J. Barudy (1989, 1991) plus élevé dans ce type de configuration relationnelle.

Il est important de préciser que ces données générales visent à appréhender l'état des lieux des contextes familiaux où peuvent se succéder la violence intra-familiale. Elles ne peuvent donc fournir des explications quant au passage à l'acte et aux abus sexuels dans ces familles. Néanmoins, nous pouvons avancer comme hypothèse que l'isolement social, la perturbation en profondeur de la dynamique familiale, l'absence de frontières intergénérationnelles, la transmission d'une souffrance non-dite ainsi que la vulnérabilité de la cohésion familiale (réactivant ainsi des angoisses de perte et d'abandon) sont des facteurs de risque concomitants qui prédisposeraient les abus sexuels à l'égard des enfants.

L'isolement social, comme nous l'avons précédemment mentionné, crée les conditions favorables à l'émergence des violences intra-familiales « *chacun d'entre nous peut, s'il est à l'abri des regards et sûr de son impunité, se laisser entraîner par ses pulsions* » (Neuburger, 2001, p.39).

Par ailleurs, les dysfonctionnements intra-familiaux y compris dans les sous-systèmes peuvent contribuer à la mise en acte de l'inceste. Y.-H. Haesevoets (2002) pense qu'une détérioration de la relation de couple pourrait être suivie d'un renversement de la triangulation familiale. Autrement dit, l'enfant chosifié par son père, pourrait ainsi être utilisé comme substitut de la mère: « *sa fille devient sa femme à l'égale de son épouse* » (Camdessus & Kiener, 1993, p.154).

D'après les observations de T. Furniss (1984), l'inceste relève soit d'un mécanisme d'évitement des conflits soit d'un mécanisme qui les régule. Dans ce contexte familial où la vie conjugale est perturbée, l'inceste peut apparaître alors comme une solution aux conflits émotionnels et sexuels dans le couple. « *Un lien conjugal solide fait naturellement barrière à l'inceste* » (Perrone & Nannini, 1995, p.74).

En régulant les conflits émotionnels et sexuels au sein du couple, l'inceste permet au couple de rester soudé. Ainsi « *l'union conjugale reste idéalisée à travers l'inceste.* » (Haesevoets, 2002, p.41). R. Perrone et M. Nannini (1995, p.75) vont même jusqu'à parler « *d'arrangement tacite* » entre les partenaires de la relation conjugale, où chacun trouve son intérêt.

Par ailleurs, une production rigide des configurations transactionnelles (totalitarisme interne, enfermement doctrinal, triangle pervers...) ou une incapacité du système familial à pouvoir mettre en marche les mécanismes adaptatifs nécessaires à son développement lors des crises « existentielles » liées aux variations de son cycle de vie (deuil, chômage, divorce, naissance du deuxième enfant, croissance individuelle etc.) sont également des facteurs de risque importants à prendre en compte. Dans ce contexte-ci, l'inceste pourrait être une conséquence du dysfonctionnement ou déséquilibre familial et en devenir le symptôme (porté par l'un de ses membres et maintenu par l'ensemble du système familial).

Des auteurs tels que B. Camdessus et M. Kiener (1993), R. Perrone et M. Nannini (1995) ont montré que le divorce, la séparation des époux, ainsi que le remariage pouvait entraîner un relâchement des liens de filiation dans les familles recomposées. « *Celui qui occupe la place de père n'est pas le père, ou bien celui qui occupe la place de mère n'est pas la mère* » (Perrone & Nannini, 1995, p.72). C'est donc en appui sur ce relâchement des liens de filiation que l'inceste est susceptible d'apparaître. Le rôle de l'adulte par rapport à l'enfant peut être diffus, de même que certaines frontières intergénérationnelles. Le risque d'inceste est doublé dans les familles reconstituées soulignent R. Perrone et M. Nannini (1995), relativement à leur difficulté de restructuration familiale.

D'autre part, une véritable domination exercée par la mère peut entraver chez le père l'accès à sa fonction parentale: en exerçant un contrôle excessif sur son conjoint, la mère place le père au niveau de la génération des enfants. Dénié dans sa position d'adulte, sa seule arme pour retrouver un semblant de contrôle et de reconnaissance pourra être l'inceste explique J. Barudy (1991). C'est donc dans ce contexte relationnel que le père, marqué par ses blessures du passé, séduira sa fille ou ses filles. « *En les abusant sexuellement, il aura l'illusion de les posséder et/ou de les contrôler* » (Barudy, 1991, p.26). C'est donc dans une quête de

reconnaissance, de contrôle et de soutien que le père incestueux peut se retourner vers sa propre progéniture.

À nouveau, ce n'est pas tant la satisfaction sexuelle en elle-même qui est recherchée mais « *un besoin de vivre, une illusion de pouvoir et de contrôle que leur procure la relation avec l'enfant* » (Barudy, 1991, p.24).

J. Barudy note ainsi: « *Aux prises avec des exigences de la vie qui les dépassent et/ou les confrontent à leurs blessures historiques, (les pères incestueux) recherchent un soulagement de leurs tensions dans les rapports sexuels avec des enfants* » (Barudy, 1991, p.25). Face à l'incapacité de pouvoir verbaliser les souffrances, on assiste alors à un phénomène de chosification ou d'instrumentalisation des enfants pour combler les besoins des adultes et/ou résoudre leurs conflits. Le système de pensée étant celui du mythe de l'anéantissement et de la survie (Bauchet, 2012). À nouveau, ces enfants qui ont grandi dans un contexte familial où ils ont été eux-mêmes exploités risquent à leur tour d'utiliser leurs propres enfants pour combler leurs besoins. Les souffrances non-dites se transmettraient ainsi de génération en génération. Nous y reviendrons.

P. Bauchet et al. (2012, p.6) notent qu'indépendamment des types de familles incestueuses: « *il est toujours question d'un système où les finalités des adultes apparaissent comme prioritaires et urgentes, puisque les enfants sont utilisés par les adultes. Cette chosification a pour but soit de combler des carences ou traumatismes que les parents ont connu dans leur propre famille, soit de régler des conflits ou combler les conséquences de conflits relationnels avec d'autres adultes de la famille nucléaire et/ou élargie* ».

En résumé: communication dysfonctionnelle, violence punitive, dysfonctionnement familial, incohérences hiérarchiques, déficience de la barrière intergénérationnelle ou transgénérationnelles, rôles inversés ou interchangeabilités des membres et mauvaise gestion du pouvoir sont donc ainsi les caractéristiques des transactions incestueuses.

3.6 Le rôle de la mère dans la relation incestueuse

L'approche systémique stipule que tous les acteurs ont un rôle important à jouer dans l'installation et la pérennisation de la situation incestueuse. J. Barudy (1989) évoque « une tragédie à trois personnages » : l'auteur d'inceste, la victime et le tiers. Le tiers est soit l'un des éléments de la situation relationnelle (l'autre parent, la fratrie, l'école ou le professionnel) soit le contexte dans lequel la violence émerge (l'entourage familial, le cadre juridique qui statue sur la responsabilité de chacun, le consensus social qui favorise ou non le dévoilement etc.). Pour J. Barudy (1989) ce qui se passe à l'intérieur d'une famille est aussi le reflet de ce qui se passe dans la société en tant que système social en inter-relation continue avec le système familial. Par voie de conséquence, la société peut se positionner également en tant que tiers dans ce drame sans précédent.

Dans le cadre de notre objet d'étude, la place du tiers fait ici référence à la mère et à son rôle dans la dynamique abusive et le système familial, tout en gardant à l'esprit que cette place et ce rôle peuvent être joués par d'autres (entourage familial, tout professionnel qui refuse d'écouter l'enfant et/ou de décrypter les messages exprimant la souffrance).

Ces mères en position de tiers dans la relation incestueuse sont souvent décrites comme fantomatiques: « *Elles ne voient pas, n'entendent pas, nient l'évidence, comme s'il s'agissait de faits se déroulant dans un monde différent* » (Perrone & Nannini, 1995, p.74). Pour certaines mères la relation incestueuse entre son conjoint et sa fille relève de l'inimaginable, pour d'autres d'un aveuglement auto-protecteur (Haesevoets, 2002).

Selon Y.-H. Haesevoets (2002) ces mères peuvent être divisées en deux groupes: les mères plus ou moins protectrices et les mères non protectrices. Cette subdivision m'a semblé pertinente pour analyser leurs rôles dans la dynamique incestueuse selon qu'elles soient plus ou moins investies dans leur fonction de « mères suffisamment bonnes⁶⁸ ».

68 P. Ayoun et H. Romano (2013) dans leur ouvrage intitulé *Inceste, lorsque les mères ne protègent pas leur enfant* abordent les différentes facettes d'« une mère suffisamment bonne » dans les familles carencées ou violentes (le concept de « mère suffisamment bonne » a été élaboré initialement par D. Winnicott). Selon cette perspective « une mère suffisamment bonne » est celle qui légitime la parole de sa fille, qui dénonce fermement la confusion de l'inceste qui anéantit la différence des générations, et revendique sa vraie place en tant que

Les mères plus ou moins protectrices sont généralement occupées par un travail extérieur engageant et exténuant, ou parfois, occupées par leur « intérieur », c'est-à-dire, par des soucis qui les empêchent d'avoir un recul suffisant par rapport à la situation incestueuse. L'étude de J.-L. Herman (1981) auprès de jeunes femmes victimes d'inceste dans leur enfance témoigne d'un nombre significatif de mères ayant des pathologies avérées (55%) que ce soit au niveau physiologique ou au niveau psychiatrique (mères déprimées, mères avec des symptômes psychotiques). Toujours selon cette étude, 38% de ces jeunes femmes victimes d'inceste décrivent des mères absentes et dépendantes affectivement ou financièrement de leur conjoint (Ayoun & Romano, 2013). À noter que la dépendance financière, où se trouvent certaines mères par rapport à leur conjoint, peut entraver l'émergence d'une quelconque remise en question des relations père/fille, susceptibles de compromettre la stabilité apparente de la famille. Ces mères expliquent Y.-H. Haesevoets (2002) sont pour la plupart bouleversées par la révélation des faits et se montrent capables de soutenir leur(s) fille(s) en réagissant fermement et activement après le dévoilement.

Les mères non-protectrices quant à elles sont implicitement voire parfois explicitement au courant de la relation incestueuse. Cependant, elles refusent de voir, d'entendre et même de croire ce qui se passe au sein même de leur foyer. Incapables d'entendre les propos de leur fille, ni même de décoder certains de ses signes, ces mères à priori non-protectrices se positionnent comme complices du secret voire comme co-actrices de la relation incestueuse (Haesevoets, 2002).

La majorité des mères reste dans une position ambivalente à la suite d'une plainte ou dénonciation « *comme si le dévoilement en soi ne changeait pas grand-chose ou ne suffisait pas à briser le lien qui les relie à leur mari ou compagnon* » (Perrone & Nannini, 1995, p.77).

Trois caractéristiques permettent selon R. Perrone et M. Nannini (1995) d'appréhender l'attitude ambivalente adoptée par ces mères à l'égard des faits: la première caractéristique est que ces mères seraient attachées à l'idée de famille normale et à la cohésion familiale qu'elles protègent envers et contre tout. Passé plutôt chaotique fait d'échecs sentimentaux, scolaires, de carences, d'abandons et

mère et en tant qu'épouse. C'est aussi celle qui va chercher de l'aide et dénonce l'inceste « *permettant de reconnaître à l'enfant son statut de victime et de le déculpabiliser* » (Ayoun & Romano, 2013, p.79).

parfois de violences, elles investissent majoritairement des partenaires qui remplissent le même rôle paternel que leur propre père ou beau-père durant leur enfance (hommes autoritaires, contrôlants, agressifs, exigeants voire sadiques, dominateurs etc.) par défaut d'avoir pu élaborer leurs traumatismes. Le consensus implicite dans lequel elles s'enferment avec le reste des membres du système familial sert à protéger cette cohésion familiale. La dépendance matérielle comme nous l'avons souligné peut également y jouer un rôle. La deuxième caractéristique concerne la sélection automatique des perceptions et événements familiaux qui s'en suit d'une pensée réductionniste. « *Un détail troublant, un père qui s'enferme avec sa fille dans la salle de bains par exemple, peut-être dénié, oublié, éliminé en tant qu'information pour obéir à l'objectif prioritaire qui est de maintenir le "statut quo"* » (Perrone & Nannini, 1995, p.77). Enfin, la troisième caractéristique s'appuie sur le discours de la mère, un discours de type « omnijustificatif » (selon la formulation des auteurs) qui repose sur un système défensif et de survie.

Quant à A. Martorell (1998, p.152), il explique que face à une faille ou fragilité narcissique « *la mère est parfois quelqu'un qui scotomise, qui ne veut pas voir, ne veut pas savoir ce qui se passe au sein de sa maison, car cela risquerait pour elle de précipiter une décompensation généralisée, qu'elle a eu beaucoup de difficultés à construire (...)* ».

En dehors des types de contrainte (matérielle, affective, psychique etc.), les mères peuvent aussi être sous l'emprise de leur conjoint et être instrumentalisées par celui-ci. « *Elles savent ce qui se passe, mais restent passives et dépendantes des exigences de l'auteur* » (Ayoun & Romano, 2013, p.103). Les rapports de pouvoir et de contrôle des conjoints, le système de croyances par rapport aux droits des adultes sur les enfants sont également des variables à prendre en considération. Il en est de même pour le contexte social qui idéalise la famille et valorise le pardon (Bauchet, 2012 ; Barudy, 1989). « *En cela, on comprend que la complicité maternelle est à la mesure de l'impuissance maternelle* » (Bauchet, 2012, p.10). Une impotence qui ne doit cependant pas négliger sa participation ou contribution dans la dynamique incestueuse.

Quoi qu'il en soit, la non-dénonciation ou le silence complice – qu'il soit signe d'un refus inconscient de la réalité ou d'une prise de position active dans la dynamique incestueuse – sera continuellement la marque d'un système défensif

collectif et/ou individuel, visant à se préserver soi-même et plus largement à protéger le système familial d'un ennemi commun qu'est le monde extérieur prétendument menaçant car perçu dans sa fonction séparatrice. R. Perrone et M. Nannini notent ainsi :

« La peur des sanctions judiciaires, des condamnations, des séparations, des reproches, de la honte, peut atteindre chacun dans son système de défense habituel, de telle sorte que, à un système de défense commun, vont se substituer des systèmes de défense individuels, chacun essayant de se protéger comme il peut des conséquences du dévoilement. On voit alors des mères ne pouvant croire leur enfant, les pères niant toute responsabilité, les enfants s'accusant de tout ou se rétractant soudainement » (Perrone & Nannini, 1995, p.70). Ces modes défensifs peuvent prendre toutes les apparences avec cependant un trait commun: celui de la soumission au secret de l'inceste.

3.7 L'hypothèse du système familial incestueux transgénérationnel

Nous abordons pour clore cette troisième partie, la transmission transgénérationnelle des traumatismes et de la souffrance non-dite selon le paradigme théorique systémique.

Les traumatismes psychiques⁶⁹ renvoient généralement à des événements précis dans l'histoire du sujet, venus faire effraction dans son psychisme. Ils peuvent aussi ne pas appartenir directement au sujet, c'est-à-dire que le sujet pourrait être en quelque sorte le dépositaire d'une souffrance enfouie d'un de ses parents mais aussi plus largement celle d'un de ses membres de la famille élargie. Par le biais de ses symptômes, l'enfant communique quelque chose de sa souffrance personnelle mais aussi celle des générations qui l'ont précédées (Calicis, 2006).

E. Tilmans (1995), avec son modèle de transmission transgénérationnelle des traumatismes montre comment le symptôme d'un enfant agit comme révélateur du traumatisme non élaboré d'un des membres du système familial. Elle y décrit de façon détaillée comment cette souffrance est susceptible d'éveiller le traumatisme du parent par le biais des petites manifestations non verbales de l'enfant. Ce mécanisme décrit sous le terme de « résonance émotionnelle » s'apparente à la notion de transfert tel que l'a défini K. Stettbacher (1991, cité par Calicis, 2006) : *« Lorsqu'une situation actuelle rappelle par un trait commun le traumatisme non résolu, plus ou moins refoulé, de l'enfance (une émotion, une odeur, une ressemblance physique entre l'auteur du traumatisme et quelqu'un d'autre,...), il y a une énergie psychique particulière qui se dégage et qui peut prendre des formes diverses: crispation, angoisse, tremblements de la voix, rougissement, agression, pétrification,..., bref, une réaction particulière que l'entourage trouve bizarre, inhabituelle, et incompréhensible. C'est comme si, à son insu même parfois, la personne s'attendait à revivre le traumatisme... Quand le traumatisme n'est pas digéré, quand il n'est pas mis en mots, ce sont les attitudes qui le suintent »* (p.230).

À nouveau, lorsque les anciennes blessures des parents ne sont pas mentalisées

⁶⁹ Ceux-ci peuvent faire référence à un ou plusieurs événements particuliers, à un passé douloureux, à un climat familial lourd, à des configurations transactionnelles familiales pathogènes « sans qu'il soit possible d'identifier un ou des événements traumatiques stricto sensu » (Calicis, 2006, p. 238).

par ceux-ci ni digérée, l'enfant qui porte en lui leur souffrance non-dite risque de leur faire rejouer les scènes traumatiques du passé. On comprend dès lors pourquoi les enfants peuvent être concernés par la violence intra-familiale.

Cette idée de transmission transgénérationnelle peut également être appréhendée à travers ce que I. Boszormenyi-Nagy appelle «la légitimité destructrice» (Ducommun-Nagy, 1995). Celle-ci fait référence à une situation où l'un, au regard des préjudices qu'il a subi, se sent en droit de réclamer une compensation à une ou plusieurs autres personnes. Cette compensation vise à réparer les torts du passé.

Dans ce contexte de légitimité destructrice, G. Salem (2010) avance l'idée suivante: *« À l'échelle de la vie familiale, une injustice subie, non réparée, même pas reconnue comme telle, crée une ardoise en souffrance au sein du système. Cette ardoise, si elle n'est pas nettoyée, sera transmise à la génération suivante. Lorsque l'on ne peut pas « régler ses comptes » avec ses parents, la tentation devient très forte de les régler avec son conjoint et ses enfants »* (p.95). En effet, l'injustice et le préjudice perçu peuvent s'exercer à différents degrés sur ses propres enfants ou son conjoint.

Le père incestueux qui a lui-même été exploité durant son enfance (abus sexuels ou d'autres types de mauvais traitement) peut développer un certain nombre d'attentes à l'égard de son enfant: amour, tendresse, réparation, reconnaissance... Il peut l'utiliser de façon substitutive pour combler les dettes et réparer l'injustice dont il a été victime bien avant que celui-ci n'apparaisse dans sa vie. L'enfant est alors réduit à un objet ou à un Ça (Buber, 1969). Autrement dit, dans cette quête de compensation ou restitution, le père perçoit son enfant uniquement par rapport à lui même, ses propres désirs. Il ne s'intéresse qu'à une seule de ses facettes (combler les blessures du passé).

Au lieu qu'une relation du type *je-tu* (Buber, 1969) soit investie, où l'enfant est reconnu et nommé comme être singulier, c'est la relation *je-ça* (Buber, 1969, cité par Salem, 2010) qui prédomine dans la relation incestueuse.

Le père qui commet un acte incestueux à l'égard de sa fille pense avoir droit à cette « juste » compensation. *«Légitimé à détruire, il n'hésitera pas à abuser ses proches, ceux qu'il aime pourtant sincèrement et auxquels ils reste attaché. Il n'est pas vrai qu'il ne ressentira aucune culpabilité, puisqu'il sait d'expérience ce qu'il*

en coûte d'être un enfant abusé, violenté et négligé, mais sa conscience sera comme anesthésiée, "filtrée", allégée par son "bon droit destructeur"» (Salem, 2010, p.99). Par voie de conséquence, l'enfant lésé risque à son tour de reproduire les mêmes mécanismes et de faire payer à sa famille, à la société ou contre soi-même ce qu'il a enduré. C'est là où se situe le dilemme éthique de la légitimité destructrice.

À noter que le «sentiment» d'être légitimé ne doit pas être confondu avec le «fait» d'être légitimé (Salem 2010).

On s'aperçoit ainsi que cette souffrance non-dite, si elle représente, pour la génération qui l'a vécue, une façon de se protéger, devient cependant un piège pour la génération suivante (Calicis, 2006). Il convient donc d'aider les membres de la famille à élaborer leurs souffrances, notamment à travers une prise en charge familiale. C'est à cette condition qu'ils pourront ainsi se libérer du lourd fardeau du passé qui régit leur existence et éloigner ses effets sur les générations suivantes.

Quatrième partie

IV – L'articulation entre psychanalyse et systémique: les modèles d'intégration assimilative

4.1 Apports et limites

À travers les différentes théories et notions qui ont été présentées ici, nous avons appréhendé la clinique des pères incestueux à l'égard de leur(s) fille(s) sous l'angle de deux principales approches. Souvent, l'accent est mis sur les écarts entre ces deux paradigmes, mais peu de choses sont dites sur leurs similarités ou connivences.

Du côté psychodynamique, l'inceste est principalement abordé sous l'angle du conflit inconscient d'origine pulsionnelle, où l'agir sexuel violent offre une issue quasi exclusivement économique à l'excitation générée. Comme évoqué précédemment, ce qui semble prévaloir est «l'urgence chronique» (Ciavaldini, 1999), dans laquelle sont souvent pris les pères incestueux, celle de faire cesser ce qui menace à l'intérieur d'eux. Ce besoin impérieux, qui se traduit par la mise en acte incestueuse, est à placer du côté des pulsions de vie. Il est présumé lié à la notion de survie: agir à l'encontre de l'autre pour se prémunir d'un risque menaçant. Comme si l'être humain, manifestement en proie à des forces psychiques inconscientes (pulsions, retour du refoulé, mécanismes de défenses etc.) et à une structuration psychique inconsciente faible ou défaillante (complexe d'Oedipe, narcissisme, fixation, relation d'objet, etc.) n'avait comme seul recours possible pour reprendre un semblant de contrôle et de maîtrise sur ses motions internes, l'agir violent. Ce déterminisme psychique appliqué au niveau de l'individu peut parfois masquer sa qualité d'agent libre, c'est-à-dire son plein pouvoir à opérer des actions fondées sur le témoignage de la conscience.

Par ailleurs, l'approche psychodynamique propose de concevoir l'agir comme témoin d'un échec des processus de mise en représentation psychique et de mentalisation. Lorsque les effets de ces processus ne peuvent être garantis,

l'individu est alors soumis à des excitations libidinales qu'il ne peut ni mentaliser, ni symboliser. C'est donc à défaut de pouvoir avoir accès à cette part non élaborée de ses expériences que le sujet passe à l'acte. L'agir vient surtout mettre en lumière l'impossibilité pour ce sujet à pouvoir déterminer des modalités défensives efficaces autres que l'agir transgressif. Cette violence sexuelle purement défensive au départ s'oppose ainsi à l'intégrité physique et psychique d'un être réduit au statut d'«objet non-objet» (Racamier, 1992), sexualisé avant même d'être un «objet sexué» (Haesevoets, 2002).

C'est à travers la compréhension des processus inconscients qui structurent l'individu et l'analyse du transfert qui l'exprime dans la cure, qu'il est possible de réamorcer un processus développemental susceptible de libérer les rapports interpersonnels de leur caractère pathologique (Thurin & Thurin, 2010). Aider le sujet à perlaborer ses conflits à l'origine de ses souffrances, c'est aussi l'aider à acquérir une mentalisation suffisamment bonne, qui évite le recours à l'agir sexuel.

Pour les systémiciens, en revanche, il importe d'orienter l'action thérapeutique vers le contexte car celui-ci détermine en grande partie les difficultés de l'individu. Comparativement à l'approche psychodynamique, l'inceste est conçu comme un phénomène non plus individuel mais interactionnel. Autrement dit, il n'est plus tant l'expression d'une pathologie individuelle dans le sens d'une perturbation intra-psychique mais bien davantage une caractéristique dépendante du contexte et des interactions particulières au sein du système familial, et plus largement au sein de la société, qui comme nous l'avons mentionné, peut se positionner en tant que tiers responsable. «*Ainsi ce qui se passe au sein des familles est le reflet de ce qui se passe dans nos sociétés*» (Barudy, 1991, p.23). Tout comportement violent est pour ainsi dire une «*tragédie à trois personnages*» si l'on se réfère à ce paradigme systémique (Barudy, 1991, p.23).

Le principe de totalité induit que le comportement des individus est lié au fonctionnement du système et en dépendent directement (Elkaïm, 1995). Dans cette vision dynamique des relations, chacun des membres du système contribue à l'émergence et au maintien de la violence. «*Impliqués et par là même tous responsables*» (Perrone & Nannini, 1995, p.20). Une responsabilité (rappelons le à nouveau) interactionnelle et non légale. La responsabilité généralement attribuée à

l'auteur du délit se substitue ainsi à celle du système entier.

Partant de cette idée selon laquelle chacun est co-acteur de la relation incestueuse, on comprend alors la nécessité d'inclure physiquement ou symboliquement les proches du patient-désigné dont les symptômes sont liés aux configurations transactionnelles problématiques avec ses proches significatives (famille nucléaire et/ou famille élargie). Le rôle de la victime et de l'auteur d'inceste ne sont donc pas plus importants que ceux des autres membres du système familial. Si le thérapeute familial induit un changement dans les comportements familiaux, on peut donc s'attendre à ce que le symptôme présenté soit bouleversé également. Toute action, tout comportement orienté vers la croissance familiale est donc significatif car susceptible d'apporter une modification à l'ensemble des relations du système familial.

En considérant la dynamique familiale comme cause de l'inceste, l'approche systémique tend cependant à occulter les avantages ou bénéfices psychiques que procurent la mise en acte de ces comportements sexuels violents ainsi que la vulnérabilité et structuration psychique particulière de ces sujets auteurs d'inceste (Bauchet, 2012). L'homme derrière l'auteur d'inceste est bel et bien un être en souffrance que l'on pourrait également qualifier de victime au regard de ses carences et défaillances. Face à cette souffrance qui s'exprime de manière très diverses, les auteurs d'inceste peuvent également demander de l'aide, notamment sous la forme d'une arrestation souhaitée et devenir ainsi le porte parole des difficultés familiales.

Comme dit précédemment, ce qui est recherché à travers l'agir transgressif n'est pas tant une jouissance sexuelle mais un sentiment d'apaisement qui sera vécu comme une forme de «sauvegarde psychique» (Ciavaldini, 1999). C'est d'ailleurs précisément cette recherche d'apaisement qui sous-tend l'acte délictueux. Les deux paradigmes s'accordent néanmoins sur le fait que la dimension prévalante n'est pas une recherche de satisfaction sexuelle mais un besoin impérieux de (sur)vivre et d'exister.

Une autre critique adressée à l'approche systémique est qu'elle expliquerait mal les formes de violences incestueuses autres que celles se produisant entre un père et sa fille (Bauchet, 2012). Du fait que l'approche systémique se focalise sur les schémas interactionnels et communicatifs, elle tend à négliger la compréhension

des caractéristiques particulières associées à chaque modèle.

Quant aux critiques adressées à l'approche psychodynamique, elles reposent principalement sur le fait qu'elle ne se préoccupe pas des interactions au sein de la famille. Par ailleurs, en s'adressant qu'au sujet singulier, la psychanalyse (sous sa forme classique) suggère implicitement l'idée que la responsabilité des difficultés et du changement est d'abord, éventuellement uniquement, du ressort de l'individu (Bauchet, 2012).

Partant de ces apports, l'inceste paternel nous apparaît dès lors comme un phénomène multifactoriel, recouvrant un champ aussi divers que complexe. Il s'agit bel et bien d'une détresse humaine que la clinique nous invite à explorer tant dans sa dimension intra-psychique qu'interpersonnelle.

4.2 Les indications cliniques

L'agir transgressif oblige ainsi le thérapeute à prendre en considération une double dimension à savoir un fonctionnement psychique interne (à interroger dans sa structuration et son histoire) et le contexte interpersonnel dans lequel le symptôme s'inscrit. À mon sens, les possibilités de restructuration de ces familles incestueuses sont difficilement envisageables sans la prise en compte de cette double dimension.

Reste cependant une question importante: puisque les deux dimensions existent, voire coexistent, comment orienter nos interventions thérapeutiques ? Que faut-il prendre en compte le contexte ou l'individu ? En effet, il n'est pas toujours évident de savoir à quoi rapporter le symptôme: à la structure individuelle ou à la structure familiale ?

Dans son ouvrage intitulé *L'autre demande*, R. Neuburger (2003) répond à cette question fondamentale en soulignant la différence entre «avoir un symptôme» et «être le symptôme». L'«avoir du symptôme» est marqué par une logique symbolique individuelle. Il porte l'empreinte individuée du désir inconscient. Tandis que l'«être du symptôme» se situe dans la nécessité d'un groupe de maintenir sa cohésion, son unité. Il répond donc à une logique d'appartenance. Ces

deux logiques sont impliquées lorsqu'il s'agit de manifestation symptomatique (Neuburger, 2003).

Pour orienter la décision du thérapeute, soit vers une thérapie individuelle, soit vers une thérapie familiale systémique, il convient de repérer quelle logique domine chez un sujet. Ceci revient à évaluer la prégnance du système familial, c'est-à-dire l'implication du patient-désigné dans le maintien de l'homéostasie (Neuburger, 2003).

Lorsque le symptôme se situe dans « l'être », il devient un régulateur de l'homéostasie familiale. Le symptôme peut donc être interprété en termes de difficultés familiales et de souffrance collective, ce qui indique une prise en charge familiale.

En outre, la prégnance du milieu familial contre-indique une thérapie individuelle: toute tentative d'individuation, tout progrès réalisé dans le cadre d'une prise en charge individuelle risque de se solder par une vive réaction familiale visant à rétablir l'équilibre menacé. Ainsi, *« la logique de l'être s'oppose à la notion de demande, car on ne saurait avoir une demande individuelle et être support de l'homéostasie familiale »* (Neuburger, 2003, p.56).

D'après R. Neuburger (2003) la thérapie familiale systémique précéderait une éventuelle prise en charge psychanalytique individuelle pour l'un ou plusieurs des membres du groupe familial. Celle-ci doit permettre, par une désaliénation du groupe familial, l'expression d'une demande individuelle chez un membre quelconque du groupe familial, et pas seulement chez celui qui au départ était porteur du symptôme. C'est ce que R. Neuburger appelle le travail d'individuation⁷⁰ en thérapie familiale. Il cherche ainsi à légitimer la pratique systémique, parallèlement à la psychanalyse.

Comme de nombreux autres psychanalystes (Haesevoets, 2002 ; Thurin & Thurin, 2010, pour n'en citer que quelques-uns) R. Neuburger semble être à cheval entre les deux modèles (psychanalytique et systémique) et préconise la complémentarité des prises en charges.

Les prises en charge familiales systémiques peuvent être engagées en fonction des

⁷⁰ Ce travail d'individuation en thérapie familiale ouvre ainsi la possibilité pour un membre quelconque du groupe familial d'exprimer une demande individuelle au sens analytique du terme.

cas cliniques, soit successivement, soit en parallèle, des prises en charge psychanalytiques individuelles de façon à accroître le pouvoir thérapeutique.

Dans le cadre des situations d'abus sexuels intra-familiaux, une indication à la thérapie familiale comme étape préalable à un traitement individuel est plus délicat à établir en raison de la crise induite par le dévoilement de l'abus sexuel et la prise de conscience de sa réalité. Ce qui est valable d'ordinaire peut s'avérer néfaste ou discutable selon les circonstances.

Selon l'opinion de S. Sgroi (1986), la thérapie familiale ne devrait pas être engagée avant l'établissement des prises en charge thérapeutiques individuelles des membres clés du système familial qui sont communément l'auteur d'inceste, la victime, la mère et les membres de la fratrie (fréquemment inclus dans le protocole thérapeutique).

L'ouverture à une thérapie familiale doit préalablement garantir le respect et la sécurité de chaque individu, en particulier ceux des enfants. Elle se fonde d'une part, au regard de la loi, sur la reconnaissance et l'acceptation de la responsabilité du ou des adultes pour les abus sexuels commis, les non-dénonciations, le manque de protection, et d'autre part sur la mise en évidence et la reconnaissance du dysfonctionnement familial (Sgroi, 1986 ; Haesevoets, 2002).

Lorsque l'espoir de restructuration familiale existe chez ces familles incestueuses et que les conditions ou garanties sont respectées, l'indication d'une thérapie familiale peut être posée, avec l'accord des personnes concernées, en particulier et en premier lieu la victime.

Enfin, il convient de souligner que l'inceste nécessite un traitement à la fois juridique (application de la loi) et clinique : l'un n'est pas efficace sans l'autre. «Efficace» dans le sens : *«le mieux à même d'éviter la récurrence»* (Heim, 2001, p.164). Parallèlement à ces interventions, des prises en charges socio-économiques peuvent également être engagées en fonction des besoins familiaux.

4.3 Un champ intermédiaire possible entre les deux ?

Entre la systémique, pragmatique, orientée vers l'action, le quoi et le comment et la psychanalyse analytique, mettant davantage l'accent sur la conceptualisation et le pourquoi existe-t-il un pont invisible qui relie ces deux paradigmes ?

C'est en appui sur les considérations de R. Scandariato, M. Delage et J. Miermont que nous tenterons d'approcher quelques éléments de réponse à cette question.

Ces auteurs, systémiciens ou psychanalystes, sont la plupart des thérapeutes familiaux. Sans pour autant nier leurs références théoriques, ils montrent une grande souplesse et ouverture à des conceptions et approches différentes. Une attitude qu'ils encouragent, mais qui ne doit cependant pas déboucher vers un « *éclectisme hypertolérant* » souvent confusionnant et fort répandu aujourd'hui (Duruz, 2010, p.31).

Pour J. Miermont (2010), bien qu'ayant des logiques différentes, les modèles psychanalytique et systémique présentent des similarités. L'approche psychanalytique et systémique reposent tous deux sur un travail « *de nature constructive et reconstructrice* » (Miermont, 2010, p. 53). Comme évoqué dans les précédentes sections, du côté de la psychanalyse ce travail de construction et de reconstruction se traduit par l'élaboration des conflits inconscients, soit une remise en fonction de la liaison psychique. Du côté systémique, cette démarche de re-construction revient à modifier le contexte interactionnel et communicationnel dans lequel s'inscrit le trouble. Ces deux modèles thérapeutiques s'inscrivent pour J. Miermont dans le paradigme du « complexe » (Miermont, 2010).

Poursuivant la recherche des connivences possibles entre la psychanalyse et la systémique, R. Scandariato (2010) explique cette séparation rigoureuse entre ces deux paradigmes par un souci de rigueur clinique, qui entrave cependant l'ouverture aux autres modèles. Il finit par trouver lui aussi une dimension qui relie ces deux grands paradigmes, à savoir la prise en compte de l'intersubjectivité : des mouvements de vas-et-vient entre l'espace personnel de chaque individu présent et les interactions signifiantes. En d'autres termes, rajoute l'auteur : « *ce que nous partageons va construire nos fantasmes et, inversement, nos scénarios et nos croyances vont influencer la façon dont nous nous*

comportons » (Scandariato, 2010, p.113).

M. Delage (2010) propose quant à lui comme modèle théorique susceptible de faire le pont entre l'approche psychanalytique et l'approche systémique: la théorie de l'attachement. Les nombreux travaux auxquels la théorie a donné lieu (portant sur l'expérience interpersonnelle et subjective), sa méthodologie et les rapports qu'elle crée avec d'autres disciplines (comme l'éthologie, la biologie et les neurosciences) en font un bon support pour établir des ponts interdisciplinaires (Delage, 2010).

Ces auteurs semblent pour ainsi dire rejeter l'idée d'une incompatibilité totale entre ces deux paradigmes. Relatif à leur point de vue, le paradigme systémique et psychanalytique peuvent se consolider en s'appuyant l'un sur l'autre, cependant avec quelques réserves importantes. Nous y reviendrons.

4.3.1 L'intégration assimilative

Dans un contexte où les formations des psychothérapeutes restent cloisonnées en des orientations distinctes, il nous semble opportun de rappeler l'existence de voies alternatives.

«L'intégration assimilative» qui consiste en l'appropriation de méthodes ou concepts issus d'autres écoles, évite selon N. Duruz (2010) le dogmatisme en reconnaissant la richesse des pratiques des autres, tout en faisant conserver une relative cohérence à notre orientation.

Cette démarche propose désormais un cadre où il est possible d'apposer plutôt que d'opposer les différentes approches. Au lieu de considérer les approches psychanalytique et systémique comme radicalement opposées, des auteurs comme J.-G. Lemaire et R. Neuburger défendent la complémentarité de ces deux modèles.

J.-G. Lemaire (1979), psychanalyste et thérapeute de couple et famille, utilise simultanément la description systémique, l'analyse des communications dysfonctionnelles et l'analyse des processus inconscients individuels.

Influencé par le paradigme systémique, R. Neuburger (2003) n'hésite pas à intégrer dans sa pratique analytique, les notions de mythe familial et de rituel,

auxquelles les systémiciens nous ont rendu sensibles dans le champ de la clinique. Il justifie cette démarche par la nécessité d'établir un rapport entre le niveau intrapsychique et le niveau interpersonnel.

Il convient de rappeler que plusieurs systémiciens tels que M. Bowen, I. Boszormenyi-Nagy, H. Stierlin ou encore M. Elkaïm, ont opéré cet élargissement vers la psychanalyse, tout en restant pas moins fidèle à l'approche systémique. Ces auteurs se sont inspirés des concepts-clés de la psychanalyse pour les appliquer aux thérapies de couples ou de familles. On retrouve, de cette façon, les notions de «différenciation du Soi» développé par M. Bowen (1984), de «délégation du moi, du ça et du surmoi» chez H. Stierlin (1978), de «culpabilité existentielle» chez I. Boszormenyi-Nagy (1973) ou encore celles de «programme officiel» et «carte du monde» proposés par M. Elkaïm⁷¹ (1995). Ces exemples parmi tant d'autres montrent que l'approche systémique n'est pas réductible à une perspective centrée sur le contexte et qu'elle prend en compte les processus inconscients à l'«intérieur» du sujet : « *sa vie fantasmatique et les avatars psychopathologiques qu'il exprime* » (Duruz, 2010, p.35). C'est là un apport complémentaire de la cybernétique de second ordre. En réintroduisant une dimension subjective et intersubjective dans la dynamique des relations, la cybernétique de second ordre a rendu ainsi possible les échanges entre la psychanalyse et la systémique: l'individu, même pensé dans un système, est reconnu dans sa singularité (Elkaïm, 1995).

Ce mouvement d'ouverture vers le « dedans » de l'individu s'est fait également vers le « dehors ». La psychologie freudienne a connu au cours de ces dernières décennies plusieurs transformations et adaptations (Elkaïm, 1995). Ce qui semble le mieux caractériser le mouvement des thérapeutes familiaux psychanalytiques est leur pratique qui renvoie désormais à une institution familiale.

Nous pouvons également mentionner, à titre d'exemple, l'emprunt aux théories de la communication fait par P.-C. Racamier (1984) de la notion de paradoxe qui lui a servi à mieux relever l'organisation psychodynamique du patient schizophrène.

71 Elkaïm a proposé une célèbre distinction entre programme officiel et carte du monde pour analyser la dynamique relationnelle au sein du système conjugal. Ces deux « antagonismes » à l'intérieur d'un même individu rappellent le conflit intrapsychique inconscient tel que l'entend la psychanalyse. Par ailleurs, le concept développé par M. Elkaïm de résonance (Elkaïm, 1995) est également un effet d'intégration entre les modèles psychanalytique et systémique (Duruz, 2010).

De la même façon, la psychanalyse nous montre à bien des reprises, qu'elle sait prendre en considération l'altérité et les interactions intersubjectives qui sont primordiales dans le processus psychothérapeutique.

Ainsi, les idées psychanalytiques et systémiques peuvent s'enrichir mutuellement. Grâce à ces emprunts riches d'enseignements, l'émergence d'autres modèles a été constatée: le modèle intégratif au niveau des psychothérapies offre la possibilité d'ajuster l'approche dans le cas de situations cliniques complexes.

Sans condamner l'ouverture à d'autres champs thérapeutiques, S.-B. Messer (1998) nous met cependant en garde sur les intégrations opportunistes et peu réfléchies. Selon lui, les notions forgées par chaque approche, et les méthodes qui en découlent, constituent un discours, fondé par des croyances spécifiques. Une méthode extraite de son orientation d'origine va donc nécessairement prendre un sens nouveau, une fois intégrée à une nouvelle approche.

En effet, cette démarche peut tout à la fois être enrichissante comme délétère. Le risque principal est de composer un mixage confusionnant de théories et de techniques. En conséquence, la durée de formation nous apparaît comme un élément susceptible de limiter ces risques. En ce sens, il nous paraît dangereux de se positionner comme thérapeute intégratif, du moins au stade initial de la formation clinique. Chacune des formations doit laisser un «dépôt» chez le futur clinicien avant que celui-ci s'engage dans cette démarche d'approfondir l'une de ces orientations. Cette démarche constitue un processus qui doit questionner le clinicien, l'animer dans une réflexion quasi permanente de ce qu'il tient généralement pour acquis.

Conclusion

Dans ce travail nous nous sommes efforcés de démontrer qu'il pouvait exister des échanges possibles entre le paradigme psychanalytique et systémique. Chacune des deux approches enrichit l'autre du fait de leur complémentarité. L'inceste nous apparaît dès lors comme un phénomène multifactoriel, recouvrant une réalité à la fois interactionnelle et existentielle (relative à l'histoire et l'expérience de chaque individu).

L'inceste se caractérise par ailleurs par une négation de l'autre dans sa dimension singulière et une réduction de celui-ci à un objet utilisable. Dans ces familles incestueuses, les différences de générations sont effacées, les organisations oedipiennes inexistantes, et les barrières intergénérationnelles ou transgénérationnelles déficientes. Ce qui semble également caractériser ces familles est un lien familial abandonnique traduisant les difficultés de celles-ci à pouvoir construire des liens suffisamment solides et permanents – d'où cette nécessité de recourir à un niveau plus primaire du lien: la sensorialité.

Souvent, le secret partagé, le déni de l'altérité, l'absence de dénonciation, la violence, la terreur, le consensus, la répétition constitueront les seules possibilités pour le système de maintenir son homéostasie familiale sur un mode cependant pathologique. Du point de vue systémique, on part de l'hypothèse que le principe de tout système est en priorité sa propre survie, sa propre conservation et son propre fonctionnement. Un système qui survit au détriment de l'intégrité psychique et physique d'un autre membre est foncièrement dysfonctionnel. Du point de vue intrapsychique, l'agir sexuel résulte d'une excitation insoutenable qui fait violence au sujet. Cette violence fondamentale vise sa propre survie au détriment de celle d'un autre.

Cette comparaison entre psychanalyse et systémique nous montre à quel point la dimension intersubjective et intrapsychique peut être essentielle dans le processus thérapeutique. Pour aider ces familles, il importe de travailler à la fois sur le contexte et les conflits psychiques, leur donner du sens: aider les patients à comprendre cette part non symbolisée en eux qui leur échappe « cette zone oubliée, ce lieu psychique du crime » (Dieu, 2012, p.3). C'est en travaillant sur

ces deux dimensions qu'un changement peut survenir de façon durable dans la restructuration de ces familles incestueuses. Ces deux théorisations complémentaires peuvent ainsi servir de base à tout un module de réflexion et de travail thérapeutique à partir duquel le clinicien peut trouver des appuis pour comprendre et agir.

Bibliographie

- Ackerman**, N.-W. (1958). *The psychodynamics of family life : Diagnosis and treatment of family relationships*. New York, NY : Basic Books.
- Anzieu**, D. (1974). Le Moi-peau. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 9, p.195-203.
- Anaut**, M. (2012). *Les thérapies familiales : approches systémiques et psychanalytiques*. Paris, France : Armand Colin.
- Ayoun**, P., & Romano, H. (2013). *Inceste, lorsque les mères ne protègent pas leur enfant*. Toulouse, France : Erès.
- Balas**, L.-L. (Ed.). (2008). *L'approche systémique en santé mentale* (2^e éd.). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Balier**, C. (2005). *La violence en Abyme*. Paris, France : PUF.
- Barudy**, J. (1989). Le dévoilement de l'inceste et de l'abus sexuel : crise pour la famille, crise pour les intervenants. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 10, 99-118.
- Barudy**, J. (1991). L'inceste : une tragédie à trois personnages. *Résonances*, 1, 23-29.
- Bauchet**, P., Dieu, E., & Sorel, O. (2012). Le système familial incestueux. *Revue Européenne de la psychologie et de droit*. Récupéré à <http://www.psyetdroit.eu/wp-content/uploads/2012/10/PBEDOS-Le-système-familial-incestueux.pdf>
- Benoît**, J.-C., & Malarewicz, J.-A. (Eds.). (1988). *Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques*. Paris, France : ESF.
- Bergeret**, J. (1994). *La violence et la vie*. Paris, France : Payot & Rivages.
- Bergeret**, J. (2000). *La violence fondamentale*. Paris, France : Dunod.
- Brenot**, P. (2003). De l'évitement naturel à l'imprescriptibilité de l'inceste. *Synapse*, 194, 15-18.
- Bonnet**, G. (2008). *La perversion se venger pour survivre*. Paris, France : PUF.
- Buber**, M. (1969). *Je et Tu*. Paris, France : Editions Aubier Montaigne.

- Caillois**, R. (1988). *L'homme et le sacré*. Paris, France : Gallimard.
- Calicis**, F. (2006). La transmission transgénérationnelle des traumatismes et de la souffrance non dite. *Médecine & Hygiène*, 27(3), 229-242. DOI : 10.3917/tf.063.0229
- Cambessus**, B., & Kiener, M. (1993). *L'enfance violentée*. Paris, France : ESF.
- Ciavaldini**, A. (1999). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris, France : Masson.
- Ciavaldini**, A. (2001). La famille de l'agresseur sexuel. *Le Divan Familial*, 6(1), 25-34. doi :10.3917/difa.006.0025
- Chabert**, C., Kaës, R., Lanouzière, J., Neau, F., Rousillon, R., & Schniewind, A. (2013). *Narcissisme et dépression : traité de psychopathologie de l'adulte*. Paris, France : Dunod.
- Chambon**, O., & Marie-Cardine, M. (2010). *Les bases de la psychothérapie : approche intégrative et éclectique* (3^e éd.). Paris, France : Dunod.
- Coutanceau**, R., & Smith, J. (Eds.). (2013). *Les violences psychologiques : comprendre pour agir*. Paris, France : Dunod.
- Delage**, M. (2010). Psychanalyse et système. Comment penser les pratiques thérapeutiques de la famille à la lumière de ces deux modèles ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 45(2), 133-152. Doi : 10.3917/ctf.045.0133
- Dieu**, E. (2012). Quand la victime devient bourreau : de la soumission à la maîtrise de la violence. *Revue Européenne de psychologie et de droit*. Récupéré à <http://www.psyetdroit.eu/quand-la-victime-devient-bourreau-de-la-soumission-a-la-maitrise-de-la-violence/>
- Driver**, E., & Droisen, A. (1989). *Child sexual abuse : A feminist reader*. New-York, NY : University Press.
- Ducommun-Nagy**, C. (1995). La thérapie contextuelle. Dans E. Elkaïm (Ed.), *Panorama des thérapies familiales* (pp.104-122). Paris, France : Seuil.
- Duruz**, N. (2010). Entre psychanalyse et systémique : est-ce que mon coeur balance ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*,

45(2), 31-43. doi : 10.3917/ctf.045.0031

Eliacheff, C., & Heinich, N. (2005). Etendre la notion d'inceste : exclusion du tiers et binarisation du ternaire. *A contrario*, 3(1), 5-13. Repéré à www.cairn.info/revue-a-contrario-2005-1-page-5.htm.

Eliade, M. (1976). *Histoire des croyances et des idées religieuses : de l'âge de la pierre aux mystères d'Eleusis* (tome 1). Paris, France : Payot.

Elkaïm, M. (Ed.). (1995). *Panorama des thérapies familiales*. Paris, France : Seuil.

Ferenczi, S. (2004). *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*. Paris, France : Payot & Rivages.

Flugel, J.-C. (1921). *The psychoanalytic study of the family*. London, UK : Hogarth.

Freud, S. (1950). *Ma vie et la psychanalyse* (M. Bonaparte, Trad.). Paris, France : Gallimard. (Edition originale, 1925).

Freud, S. (2001). *Totem et Tabou* (S. Jankélévitch, Trad.). Paris, France : Payot. (Edition originale, 1912).

Freud, S. (2010). *Malaise dans la civilisation* (D. Astor, Trad.). Paris, France : Flammarion. (Edition originale, 1929).

Furniss, T. (1984). Conflict-avoiding and conflict-regulating patterns in incest and child sexual abuse. *Acta paedopsychiatrica*, 50, 309-317.

Goldbeter-Merinfeld, E. (1995). L'approche structurale en thérapie familiale. Dans E. Elkaïm (Ed.), *Panorama des thérapies familiales* (pp.231-265). Paris, France : Edition du Seuil.

Goldbeter-Merinfeld, E. (2010). Approches analytiques, approches systémiques : quels ponts ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 45(2), 5-14. doi : 10.3917/ctf.045.005.

Haesevoets, Y.-H. (2002). *L'enfant victime d'inceste : de la séduction traumatique à la violence sexuelle*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.

Haley, J. (Ed.). (1971a). A review of the family therapy field. In *Changing families* (pp. 1-12) New York, NY : Grune and Stratton.

- Haley, J.** (Ed.). (1971b). Family therapy : A radical change. In *Changing families* (pp. 272-284). New York, NY : Grune and Stratton.
- Heim, C.** (2001). Parent agresseur – enfant victime : maintenir le lien ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 27(2), 155-166. doi : 10.3917/ctf.027.0155
- Hendrick, S., & Isebaert, L.** (2007). *Un modèle de thérapie brève systémique*. Paris, France : Eres.
- Héritier, F.** (1994). *Les deux soeurs et leur mère*. Paris, France : Odile Jacob.
- Herman, J.-L.** (1981). *Father-Daughter Incest*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Jacques, R.** (2003). De la transmission psychique préconsciente à la transmission psychique inconsciente. *Dialogue*, 161(3), 5-14. doi : 10.3917/dia.161.0005.
- Jolibert, B.** (2003). Violence incestueuse précoce et développement de l'enfant. *Expressions*, 21, 11-24.
- Joubert, C.** (2010). La transmission : une violence nécessaire dans les liens. Dans A. Eiguer & A. Loncan (Eds.), *Le divan familial : le spectre de la violence* [n°24] (pp. 71-81). Paris, France : Edition In Press.
- Kaës, R.** (1993). Le complexe fraternel : aspects de sa spécificité. *Topique*, 51, 5-43.
- Kaës, R.** (2009). *Les alliances inconscientes*. Paris, France : Dunod.
- Kilani, M.** (1992). *Introduction à l'anthropologie*. Lausanne, Suisse : Payot Lausanne.
- Lacan, J.** (1975). *Le séminaire livre XXII, RSI :1974-1975* (J.-A. Miller, Ed.). Paris, France : Seuil.
- Lacan, J.** (Ed.). (1966). La signification du phallus. Dans *Écrits* (pp. 685-695). Paris, France : Seuil.
- Laplanche, J., & Pontalis, J.-B.** (2007). *Vocabulaire de la psychanalyse* (5e éd.). Paris, France : Quadrige.
- Leclerc, E.** (2014). Introduction. Dans C. Rodet (Ed.), *Passage à l'acte : traumatisme, résilience et effets transgénérationnels* (pp.13-14). Lyon, France :

Chronique sociale.

Lemaire, A. (1997). *Jacques Lacan*. Hayen, Belgique : Mardaga.

Lemaire, J-G. (1979). *Le couple : sa vie, sa mort*. Paris, France : Payot.

Le Run, J.-L. (2004). L'espace paternel à l'adolescence. Dans D. Lauru & J.-L. Le Run (Eds), *Figures du père à l'adolescence* (pp. 125-138). Toulouse, France : Eres.

Lévi-Strauss, C. (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Marty, F. (2003). La parentalité : un nouveau concept pour quelles réalités ? La place du père. *Le Carnet Psy*, 81(4), 27-33. doi : 10.3917/lcp.081.0027

Mc Dougall, J. (1988). Quelles valeurs pour la psychanalyse ? *Revue française de psychanalyse*, 52(3), 585-612.

Messer, S.-B. (1998). Les croyances des psychothérapeutes intégratifs et éclectiques : un examen critique. Dans J.C. Norcross & M.-R. Goldfried (Eds.), *Psychothérapie intégrative* (pp.141-174). Paris, France : Desclée de Brouwer.

Miermont, J. (2010). Les tribulations d'un psychothérapeute. Petit bilan d'une recherche en psychothérapie. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45(2), 45-65. doi : 10.3917/ctf.045.0045

Minuchin, S. (1978). *Familles en thérapie* (M. Du Ranquet & M. Wajeman, Trad.). Paris, France : Delarge. (Edition originale, 1974).

Neuburger, R. (2001). Violences sexuelles intrafamiliales : de la dénonciation à l'énonciation. *Thérapie familiale*, 22(1), 39-50.

Neuburger, R. (2003). *L'autre demande*. Paris, France : Éditions Payot & Rivages.

Noël, R., & Cyr, F. (2010). Comment penser la fonction du père ? Vers une version systémique de la fonction de triangulation. *Filigrane : écoutes psychanalytiques*, 19(1), 91-106. DOI : 10.7202/044182ar

Parat, H. (2004). Les théories freudiennes et la problématique incestueuse. Dans *L'inceste* (pp. 56-79). Paris, France : PUF.

Perrone, R. & Nannini, M (1984). *Violence et abus sexuels dans la famille : une*

approche systémique et communicationnelle. Paris, France : ESF éditeur.

Racamier, P-C. (1992). *Le génie des origines*. Paris, France : Payot.

Racamier, P-C. (2010). *L'inceste et l'incestuel*. Paris, France : Dunod.

Rodet, C. (Ed.). (2014). *Passage à l'acte : traumatisme, résilience et effets transgénérationnels*. Lyon, France : Chronique sociale.

Roman, P., & Ravit, M. (2006). La violence sexuelle dans la famille et la mise à l'épreuve des liens fraternels. *Cahiers de psychologie clinique*, 27(2), 11-26. doi : 10.3917/cpc.027.26

Roman, P. (2011). La figure du délogement : vers une métapsychologie des pratiques de soin à domicile. *Dialogue*, 192(2), 31-43. doi : 10.3917/dia.192.0031

Roman, P. (2012). *Les violences sexuelles à l'adolescence : comprendre, accueillir, prévenir*. Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.

Salas, D. (1996). L'inceste, un crime généalogique. *Esprit*, 227, 122-137. Récupéré à http://www.afmjf.fr/IMG/pdf_MELAMPOUS_No7_inceste.pdf

Salem, G. (2005). *L'approche thérapeutique de la famille* (4^e éd.). Paris, France : Elsevier Masson.

Salem, G. (2010). Le droit de faire du mal aux siens. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 44(1), 93-110. doi : 10.3917/ctf.044.0093

Savin, B. (2003, mai). *Fonctionnement inconscient de la famille incestueuse : la thérapie socio-familiale comme mode possible de prise en charge thérapeutique des familles*. Communication présentée au 2e Congrès International Francophone sur l'Aggression sexuelle, Bruxelles, Belgique. Récupéré à <http://www.artaas.org/documentation/fonctionnementBS.pdf>

Savin, B. (2011). L'inceste un mode de fonctionnement familial. *Santé mentale*, 156, 39-43.

Scandariato, R. (2010). Entre le dedans et le dehors : un champ commun. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45(2), 103-120. doi :10.3917/ctf.045.0103

Silvestre, M. (1997). Application de la loi, et ses conséquences dans les situations

de violence intra-familiale, *Thérapie Familiale*, 18(3), 265-271.

Sgroi, S. (Ed.). (1986). *L'agression sexuelle et l'enfant : approche et thérapies* (M. Savard, Trad.). Saint-Laurent, QC : Éd. du Trécaré. (Ouvrage original publié en 1981 sous le titre *Handbook of clinical intervention in child sexual abuse*. New-York, NY : The Free Press).

Tarot, C. (2008). *Le symbolique et le sacré*. Paris, France : La Découverte.

Tilmans-Ostyn, E. (1995). La thérapie familiale face à la transmission intergénérationnelle de traumatismes. *Thérapie familiale*, 16(2), 163-183.

Tisseron, S. (2010). Réponses à cinq questions concernant les ponts entre les approches psychanalytiques et systémiques. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45(2), 153-156. doi :10.3917/ctf.045.0153

Tisseron, S. (2014). La mémoire des catastrophes : traumatismes, conséquences générationnelles et résilience. Dans C. Rodet (Ed.), *Passage à l'acte : traumatisme, résilience et effets transgénérationnels* (pp. 21-37). Lyon, France : Chronique sociale.

Thurin, J-M. (2010). Psychanalyse et psychothérapie. *EMC (Elsevier Masson SAS, Paris), Psychiatrie*, 37-810-F-50. doi : 10.1016/S0246-1072(10)51471-8

Thurin, J-M., & Thurin, M. (2010). Psychanalyse et thérapies systémiques : écarts et complémentarité. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 45(2), 67-89.

Watzlawick, P., & John, H. (Eds.). (1981). *Sur l'interaction, Palo Alto 1965-1974 : une nouvelle approche thérapeutique* (C. Gheerbrant, Trad.). Paris : Editions du Seuil. (Ouvrage original publié en 1977 sous le titre *The interactional view : Studies at the Mental Research Institute, Palo-Alto 1965-1974*. New-York, NY : Norton and Compagny).

Weinberg, S.-K. (1955). *Incest behavior*. New-York, NY : Citadel.